

# Assemblée Générale

---

**23 JUIN 2018**

## ***PROJET DE PROCES-VERBAL***

Intervenants :

Didier GAILHAGUET, Président  
Francis FONTANIE, Secrétaire général  
Jean-Bernard HAMEL, Trésorier général  
Maryvonne DEL TORCHIO, Présidente Conseil Fédéral  
Maître Guy PARIS, Avocat de la Fédération  
Michel ABRAVANEL, Président Ligue IDF  
Stéphane LOUBIERES, Commissaire aux comptes  
Rodolphe VERMEULEN, DTN  
Frédérique BLANCON, Directrice du développement  
Anthony LEROY, Président de la Commission Fédérale des Officiels d'Arbitrage  
Pascale LICARI, Médecin fédéral  
Fabrice BLONDEL, Directeur Adjoint de l'Institut de Formation aux Métiers de la Glace  
Dominique RABBÉ, Présidente de la CSN PA  
Loïc COSNUAU, Président de la CSN DG  
Catherine GLAISE CT  
Alexis CONTIN champion  
Thibaut FAUCONNET champion

## **ORDRE DU JOUR**

<b>I.</b>	<b><i>Présentation de la commission de surveillance des opérations électorales.....</i></b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b><i>Vérification des pouvoirs par la commission de surveillance des opérations électorales. ....</i></b>	<b>5</b>
<b>III.</b>	<b><i>Approbation du procès-verbal de l'AGO 2017 (Blagnac) .....</i></b>	<b>5</b>
<b>IV.</b>	<b><i>Approbation du procès-verbal de l'AGO du 31 mars 2018.....</i></b>	<b>5</b>
<b>V.</b>	<b><i>Approbation du procès-verbal de l'AGE du 31 mars 2018.....</i></b>	<b>5</b>
<b>VI.</b>	<b><i>Approbation du procès-verbal de l'AGO du 21 avril 2018 .....</i></b>	<b>6</b>
<b>VII.</b>	<b><i>Approbation du procès-verbal de l'AGE du 21 avril 2018 .....</i></b>	<b>6</b>
<b>VIII.</b>	<b><i>Rapport moral présenté par le Président et le Secrétaire Général .....</i></b>	<b>6</b>
<b>IX.</b>	<b><i>Vote sur le rapport moral. ....</i></b>	<b>30</b>
<b>X.</b>	<b><i>Allocution de la Présidente du Conseil Fédéral .....</i></b>	<b>30</b>
<b>XI.</b>	<b><i>Rapport financier 2017 du Trésorier Général. ....</i></b>	<b>32</b>
<b>XII.</b>	<b><i>Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes .....</i></b>	<b>38</b>
<b>XIII.</b>	<b><i>Vote sur le quitus financier 2017 .....</i></b>	<b>39</b>
<b>XIV.</b>	<b><i>Présentation du budget réactualisé 2018.....</i></b>	<b>39</b>
<b>XV.</b>	<b><i>Vote sur le budget réactualisé 2018 .....</i></b>	<b>41</b>
<b>XIX.</b>	<b><i>Budget prévisionnel 2019.....</i></b>	<b>41</b>
<b>XX.</b>	<b><i>Vote sur le budget prévisionnel 2019 .....</i></b>	<b>43</b>
<b>XVI.</b>	<b><i>Présentation des candidats à l'élection à la Présidence .....</i></b>	<b>43</b>
<b>XXI.</b>	<b><i>Rapport d'activité du Directeur Technique National .....</i></b>	<b>45</b>
<b>XVII.</b>	<b><i>Election au poste de Président de la FFSG.....</i></b>	<b>50</b>
<b>XVIII.</b>	<b><i>Election des membres aux postes des différents collèges du Conseil Fédéral. ....</i></b>	<b>50</b>
<b>XXII.</b>	<b><i>Rapport d'activité du Président de la CFOA .....</i></b>	<b>61</b>
<b>XXIII.</b>	<b><i>Vote sur le barème des Indemnités des Officiels d'arbitrage .....</i></b>	<b>64</b>
<b>XXIV.</b>	<b><i>Questions posées par les Groupements Affiliés .....</i></b>	<b>68</b>
<b>XXVII.</b>	<b><i>Proposition et vote des tarifs des licences et des affiliations .....</i></b>	<b>74</b>
<b>XXV.</b>	<b><i>Résultat de l'élection à la Présidence de la FFSG .....</i></b>	<b>75</b>
<b>XXVI.</b>	<b><i>Résultat des élections au Conseil Fédéral .....</i></b>	<b>75</b>
<b>XXVIII.</b>	<b><i>Réunion des membres du Conseil Fédéral pour : .....</i></b>	<b>77</b>
<b>XXIX.</b>	<b><i>Résultat de l'élection du Président ou de la Présidente du Conseil Fédéral et des membres du BE .....</i></b>	<b>77</b>
<b>XXX.</b>	<b><i>Fin de l'Assemblée Générale de la FFSG.....</i></b>	<b>78</b>

*La séance est ouverte à 9 heures 10.*

## **Didier GAILHAGUET**

Chers amis, bonjour et bienvenue à Marne la Vallée pour cette traditionnelle assemblée générale, qui, aujourd'hui, est électorale.

Je voudrais remercier le Président de la Ligue de France en passation de pouvoir, qui représente également le Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile-de-France, dont il est le Trésorier, Michel Abravanel, de bien vouloir nous accueillir sur ses terres.

Michel Abravanel, vous avez la parole.

## **Michel ABRAVANEL**

Merci, Monsieur le Président, de me donner la parole.

Monsieur le Président de la Fédération Française des Sports de Glace, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil fédéral et des CSN, Mesdames et Messieurs les représentants des clubs, des Comités départementaux et des ligues régionales composant la Fédération Française des Sports de Glace, chers amis, au nom des clubs et du Comité directeur de la Ligue d'Ile-de-France, j'ai le grand plaisir et le grand honneur de vous accueillir en terres franciliennes à l'occasion de cette assemblée générale électorale de 2018.

Faut-il rappeler que c'est en Ile-de-France, dans cette région capitale, qu'est née, en 1903, la Fédération des Sports d'Hiver qui devait par la suite devenir, à 77 ans, la Fédération Française des Sports de Glace. Nous sommes donc aux côtés d'une vieille dame qui est bien vaillante et qui se porte bien.

Depuis 115 ans, l'Ile-de-France se fait un point d'honneur d'affirmer sa place au sein de la famille des sports de glace et d'apporter sa contribution à chaque étape de la construction de l'édifice. Ses clubs peuvent ainsi s'enorgueillir d'avoir apporté à la France ses plus brillants représentants, des patineurs emblématiques au palmarès exceptionnel qui ont supporté les couleurs françaises sur le podium des plus hauts niveaux du patinage national, continental, mondial et olympique.

La Ligue d'Ile-de-France, c'est 20 patinoires, 26 clubs, 5 842 licenciés pour un total de 7 190 licences dont 2 160 licences de compétition toutes disciplines confondues. C'est ainsi la plus importante de la Fédération en termes d'effectifs. C'est avant tout grâce à l'engagement des dirigeants, de leurs équipes d'enseignants dont un grand nombre sont présents ce jour et que je tiens à remercier. Certes, être implanté en Ile-de-France, disposer des infrastructures d'une région à la fois dynamique et sportive, bénéficier du soutien de l'Etat, du Conseil régional et des collectivités locales est apprécié de tous. Pour autant, les clubs franciliens connaissent, comme les autres, les difficultés d'un parc d'équipements vieillissant, des fermetures de patinoire, souvent temporaires, mais aussi parfois définitives et bien sûr la guerre d'accès à la glace d'autres disciplines.

Comme vous tous ici, ils se battent au quotidien pour que les jeunes sportifs puissent s'épanouir en découvrant les plaisirs de la glace à travers les disciplines pratiquées dans nos patinoires et, pour les plus talentueux et les plus motivés d'entre eux, qu'ils puissent réaliser leur rêve en accédant au haut niveau.

Comme vous tous ici, ils sont confrontés au quotidien à la concurrence d'autres pratiques plus accessibles, moins exigeantes, moins onéreuses, mais aussi, il faut bien le dire, moins solidaires.

Ce sont ces défis qui sont relevés au quotidien par tous les dirigeants de clubs franciliens et français de manière générale et un amour partagé de la glace qui nous réunissent aujourd'hui dans le parc

d'attractions mythique de Disneyland Paris. Ce cadre unique, qui a fêté récemment ses 25 ans d'existence, doit nous rappeler que le sport est avant tout un loisir qui doit apporter à chacun bien-être et détente plutôt que stress et antagonisme.

Pendant deux jours, vous allez pouvoir réfléchir et échanger sur ce que nous sommes, sur ce que nous voulons devenir dans une société en pleine ébullition qui a bien du mal à redonner au sport la place qui lui revient. Je forme le vœu que la courtoisie et le respect président aux débats de nos assemblées générales et leur permettent ainsi de poser sereinement et lucidement, les bases de la nouvelle mandature en associant un travail efficace à la convivialité et à la gaieté auxquelles ce lieu nous incite.

Merci à tous de votre présence et vive les sports de glace !

- *Applaudissements* -

### **Didier GAILHAGUET**

Merci, Michel. Je salue par la même occasion les 26 Présidents de clubs de la Ligue présents ici pour nous accueillir. La ligue Ile-de-France est la plus grande ligue de France et elle mérite tout notre respect pour ce qu'elle a apporté aux sports de glace. Je félicite et je remercie donc tous les Présidents pour le temps et le dévouement qu'ils consacrent au développement de nos pratiques dans les patinoires de cette région si variée. Qu'il me soit aussi permis d'encourager les nouveaux Présidents qui ont pris le relais d'anciens, assurant dans un même club des transitions souples, mais dynamiques, avec un turnover de plus en plus fréquent. Soyez assurés que votre Fédération se veut à vos côtés pour vous aider à réussir, car votre succès sera aussi celui de notre Fédération.

Merci, Monsieur le Président pour votre contribution sans faille à la cause de la Ligue, à celle de votre Fédération en tant que Vice-président du Conseil fédéral, mais aussi comme Trésorier du CROS d'Ile-de-France sur des sujets aussi divers que le fair-play, l'éthique, l'intégrité, le cosmos, votre vision sur le développement prospectif de cette Fédération et le regard attentif et affectueux que vous portez sur mon travail et celui de notre équipe. Je vous remercie de tout cela, cher Michel.

Chers amis, après vous avoir salués en vos grades et qualités, je vous remercie d'être présents ou représentés malgré ces grèves perlées à répétition qui nous fatiguent tous. Une longue journée vous attend avec une assemblée générale ordinaire électorale. Nous allons donc commencer nos travaux dans une ambiance sereine et constructive, je l'espère.

Je cède maintenant la parole à votre Secrétaire général, Francis Fontanié, qui va conduire cette assemblée générale.

### **Francis FONTANIE**

Bonjour à tous. Merci, Monsieur le Président.

Nous passons au premier point à l'ordre du jour.

## **I. Présentation de la commission de surveillance des opérations électorales**

### **Francis FONTANIE**

Selon les exigences de la loi Lamour, il existe une commission de surveillance des opérations électorales mise en place conformément à nos statuts et règlement intérieur, dont les membres ont

été nommés par Madame Maryvonne Del Torchio, Présidente du conseil fédéral, et validés par ce même Conseil fédéral. Cette instance est obligatoirement présidée par un membre de l'organe de contrôle. Madame Mireille SIMONIN a été nommée en début de mandature. Cette dernière étant candidate à l'élection des membres du Conseil fédéral, elle ne peut siéger au sein de cette commission. Elle a donc démissionné et la composition de cette commission est la suivante :

- Président : Monsieur Pascal Henry, qui à ce titre conduira cette opération de contrôle ;
- Membres : Madame Marie Evelyne Maïté Malonga et Madame Christiane Menacé.

## **II. Vérification des pouvoirs par la commission de surveillance des opérations électorales.**

**Francis FONTANIE**

Conformément à nos statuts, les membres de cette commission officieront comme scrutateurs.

S'agissant des assemblées générales des clubs affiliés, il faut que les Présidents de ceux-ci puissent prioritairement s'exprimer compte tenu de l'ordre du jour très dense lié aux différentes élections. Je vous propose de vous en tenir strictement à celui-ci.

Cette assemblée générale ordinaire électorale va donc pouvoir commencer. Mesdames et Messieurs les Vérificateurs, nous vous remercions par avance de votre travail et vous laissons l'accomplir en toute sérénité. Bon courage à vous tous.

## **III. Approbation du procès-verbal de l'AGO 2017 (Blagnac)**

**Francis FONTANIE**

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.*

## **IV. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 31 mars 2018**

**Francis FONTANIE**

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 31 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.*

## **V. Approbation du procès-verbal de l'AGE du 31 mars 2018**

**Francis FONTANIE**

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.*

## **VI. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 21 avril 2018**

**Francis FONTANIE**

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.*

## **VII. Approbation du procès-verbal de l'AGE du 21 avril 2018**

**Francis FONTANIE**

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Le procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 avril 2018 est approuvé à l'unanimité.*

## **VIII. Rapport moral présenté par le Président et le Secrétaire Général**

**Francis FONTANIE**

Je passe la parole à Monsieur le Président de la Fédération française des Sports de Glace.

**Didier GAILHAGUET**

Mesdames Messieurs les Présidents, chers amis passionnés de la glace, avant d'aborder le corps de cette intervention, je voudrais que vous acceptiez de vous recueillir à la mémoire de ceux qui nous ont malheureusement quittés après avoir brillamment servi la cause des sports de glace. S'il est vrai que notre existence sur cette terre a un parcours bien défini, il est toujours cruel de voir les nôtres nous quitter. Cette année est bien triste. Je veux citer Monsieur Alain Ciocca, Monsieur Alain Mouchel, Monsieur Yves Bontaz, Madame Jeanine Gaudin.

Je cite aussi Monsieur Gérard Gautun, engagé dans le ballet et le patinage synchronisé à l'ASPTT, Président de la CSN où il a œuvré pour la reconnaissance des disciplines au début des années 2000, Secrétaire général de la Fédération, Président de la Ligue Rhône-Alpes, cheville ouvrière de la fusion Auvergne/Rhône-Alpes, décédé courageusement le 30 janvier 2018 de ce que l'on appelle pudiquement une longue maladie.

Madame Monique Pétis, formidable personne, la bonne humeur faite dame, grande présidente de la CSNPA, très courageuse juge internationale au service des patineurs et de la patrie, chevalière de l'ordre du mérite, nous a quittés. Nous n'oublions pas, au-delà de sa formidable action, ses fameux : « mon petit coco, il va falloir te bouger ».

Je cite aussi Brigitte Martin-Trouillet, plusieurs fois championne de France, en 1964, 1966 et 1967, médaillée de bronze aux championnats d'Europe en 1967 avec son partenaire Francis Gamichon. Elle a fait partie de la fameuse école Jacqueline Vaudecrane avant de devenir cadre technique de la Fédération et épouse du talentueux Alain Trouillet. Notre adorable « bibiche » comme nous aimions à l'appeler, a formé à Limoges de nombreux danseurs de qualité. C'est bien trop tôt qu'elle nous laisse.

Enfin, Madame Jacqueline Vaudecrane, après avoir été une très bonne patineuse, championne de France, embrasse à la patinoire fédérale une sublime carrière d'entraîneur qu'il sera bien difficile d'égaliser Jacqueline du Bief, Alain Giletti, Alain Calmat, trois titres mondiaux, des titres européens, Patrick Péra, les médailles olympiques et d'autres à foison. La grande dame du patinage français et aussi « mon prof », a laissé une trace exceptionnelle et inoubliable dans l'histoire du patinage français et mondial.

Paix à l'âme de ces grands serviteurs de nos sports. Je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence.

*Il est observé une minute de silence.*

## **Didier GAILHAGUET**

La vie est bien trop courte. Profitons de ces moments pour éviter de nous disputer pour des raisons insignifiantes. Nous ne sommes là que pour faire faire du sport à des plus ou moins jeunes, plus ou moins doués. Profitons du bonheur de vivre malgré les pertes cruelles que nous subissons tous les jours.

Je voudrais féliciter les heureux parents de Boudhy, Nadine et Alexis Contin, notre superbe longtracker, cinquième aux JO et les heureux parents de Lucas, fils de notre avocate maîtresse Laure Paris.

Je félicite aussi notre petite princesse à tous, Nathalie Péchalat qui a lié sa destinée au moins célèbre, en tout cas sur la glace, Jean Dujardin.

Il me faut également accueillir l'éclosion de plusieurs nouveaux clubs qui viennent participer à leur première assemblée générale : le Club Olympique du Patinage Nîmois, avec sa présidente Stéphanie Nauroy, et ses 162 licenciés depuis l'inauguration du 1<sup>er</sup> janvier, le Club Albertville Olympique Sport et sa présidente Marie-Agnès Bernaille. Je demande à la famille fédérale de leur souhaiter la bienvenue avec des applaudissements nourris.

*- Applaudissements -*

Je vous demande de porter une attention particulière aux 58 ans de licence de la toujours fidèle Marguerite Zabern Keck. Elle est toujours présente.

*- Applaudissements -*

Je remercie Françoise de Rappard, qui représente la Fédération Royale de Belgique, d'être venue assister à notre assemblée générale et nous soutenir.

*- Applaudissements -*

Je suis contraint de faire un rapport moral plus court pour plusieurs raisons. La première est qu'il est très important que vous entendiez notre commissaire aux comptes. Par ma faute, cela n'a pas été le cas l'année dernière à l'assemblée générale. La seconde est qu'il s'agit d'une année électorale et que tout le monde a le droit à la parole. Or, nous avons des sujets importants à discuter.

Néanmoins, la moindre des choses est de savoir dire merci à tous ceux qui, en bons élus bénévoles, ont souvent consacré et parfois même sacrifié de leur temps propre pour le mettre au service d'autrui.

2018 a été une bien belle, une bien lourde et une bien grande année à vos côtés. Pour débiter, Je parlerai du nerf de la guerre, car il conditionne le sport sans pour autant l'altérer. Notre brillant Trésorier, Jean-Bernard Hamel, vous le présentera en détail, mais je ferai auparavant quelques constats d'ordre général.

Nous ne pouvons plus entendre dire que la gestion des Fédérations, les ligues et les clubs représentent une gabegie. Bien sûr, il existe des dérives partout, mais ce n'est point notre cas. D'ailleurs, il existe aussi des dérives partout dans le monde, de l'entreprise ou même de la politique.

Parallèlement, nous sommes très contrôlés : inspection générale du ministère, inspection fiscale, inspection URSSAF, audit de la Cour des comptes, audit flash des finances publiques, contrôle de la SACEM, audit du Premier ministre sur les normes mais aussi sur le modeste Président que je suis, etc. Comme les députés et les sénateurs, j'ai déclaré l'ensemble de mes avoirs financiers et mon patrimoine immobilier pour voir si je m'étais beaucoup enrichi durant mon mandat. Je vous rassure, tel n'est pas le cas.

Je pense sincèrement que lorsque l'on se met à comptabiliser le coût du bénévolat, les 165 000 associations françaises et des 170 fédérales n'ont pas à rougir, car elles sont à mon sens, en très grande majorité, tout à fait exemplaires. Concrètement, au regard de l'aide que nous recevons, nous produisons proportionnellement.

Je pense aussi que si l'on réfléchit au fait que les collectivités locales financent le sport français à hauteur de 85 %, soit 12 milliards d'euros, il serait logique que l'Etat ne réduise pas ses engagements de manière drastique car un effort de solidarité commune est incontestablement nécessaire, il ne faudrait pas a contrario que par exemple les nouvelles orientations du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) et son mode de distribution basé sur un système d'appel à projets soient contraires à la construction efficace d'un modèle de développement sportif cohérent. Son enveloppe, au vu des ambitions affichées sur Paris 2024 et des actions pour le pays sur la santé, l'éducation physique, intellectuelle, sociale, reste largement insuffisante et ce à plus forte raison si on y ajoute la suppression des emplois aidés.

Si l'on compare la sanctuarisation de la culture, devenue un bien public dans ce pays au travers de son budget ministériel par rapport à celui du ministère des Sports, le chemin de la reconnaissance du sport comme partie intégrante de la culture humaine reste encore lointain. Pourtant, chacun de vous sait ici qu'au regard de ses multiples bienfaits, cela devrait être le cas.

Nous sommes de ceux à penser que Paris 2024 doit servir à l'élevation du sport français dans son ensemble durant ces 6 années, si non cela n'aura servi à rien. Un an déjà de perdu. La nouvelle gouvernance du sport anime tous les débats. Elle devrait conclure à la naissance d'une double agence style UK Sport qu'ont produit les Anglais mais à la sauce Française avec une partie performance et un deuxième volet lié au développement du sport. Cette naissance devrait entraîner la fin du fameux Conseil National pour le Développement du Sport et aussi du Conseil National du Sport.

Devant la gravité de la situation qui pourrait mener à l'abandon du sport comme grande cause nationale par l'Etat, Je serai personnellement favorable à une forte mobilisation du mouvement sportif. Comme le font certains, pourquoi, un jour qui se veut proche ne pas envisager une minute de silence sur toutes les patinoires et dans tous les stades de France. Oui, les sports de glace sont un jeu avant d'être un produit. Ils restent un entraînement avant d'être un marché, un spectacle avant d'être un business. Le sport n'est pas une variable d'ajustement d'un gouvernement. A lui seul, il mérite le respect.



Ne pas prévoir, c'est déjà gémir, dit le proverbe

Finalement, grâce à la pugnacité de notre DTN, le montant de la convention d'objectifs 2018 s'élèvera à 1 753 530 euros. Il faut remercier la belle collaboration et l'estime nouées avec la Directrice des sports, Madame Lefèvre, ses équipes et la Direction Technique Nationale.

L'an passé, en raison d'une préparation olympique chargée et du lancement d'un plan de développement ambitieux, je vous proposais de prévoir un bilan négatif en 2017 à hauteur de moins 260 000, le premier en dix ans. Grâce au travail de gestion opiniâtre de la DTN, grâce à l'apport important de l'événementiel, grâce aux brasses coulées en apnée coordonnées par Jean-Bernard Hamel et sa remarquable équipe composée du cabinet Cifralex et de notre comptable, Madame Canapa, je suis à la fois très fier et heureux de vous annoncer que votre équipe fédérale a réussi le tour de force d'enchaîner son onzième bilan positif, ce qui est un record, tout en respectant les engagements notamment sportifs pris devant vous, y compris le lancement d'un plan de développement ambitieux à hauteur de 520 000 euros associé à une coûteuse saison olympique. Cette dernière ne supprime pas pour autant les championnats du monde la même année soit autant de frais coûteux mais incontournables la même année quoiqu'il en soit et en conclusion, le résultat n'est donc pas de moins 260 000 euros comme prévu, mais de + 42 000 euros.

*- Applaudissements nourris -*

Pour votre complète information, nos fonds propres s'élèvent désormais à environ 3 millions d'euros. Je vous rappelle que nous sommes propriétaires de l'actif, à savoir notre immeuble que nous avons considérablement réhabilité et dont la valeur est évaluée à 3,5 millions d'euros. Ceci pour vous faire apparaître la progression consolidée de votre Fédération que nous avons trouvée, il y a quelques années, en dépôt de bilan avec une dette de 10 millions d'euros. Nous avons entièrement remboursé cette dette aux créanciers avec l'aide de l'Etat, mais aussi le soutien des créanciers. Désormais, nous ne sommes plus dans la même situation. Notre Trésorier général et notre commissaire aux comptes, Monsieur Loubières, ne me contrediront pas sur ce point.

Je viens donc de vous donner des indications claires sur les choix que nous avons opérés depuis quelques années, car je souhaiterais que vous saisissiez la stratégie qui a été la nôtre. Mes chers amis, vous êtes en droit de vous interroger sur l'orientation et sur la destination de notre argent. L'Etat ne finance plus le développement. C'est ainsi que sur chaque licence fédérale, nous avons décidé de flécher 18 euros pour la réalisation de ce plan. L'argent des licences sert donc à financer le développement fédéral et cela, je pense, vous apparaîtra comme un juste et logique retour.

L'argent de l'Etat, dit convention d'objectifs, est pour beaucoup ciblé sur le sport de haut niveau. Une partie de cet argent est directement versée au Comité olympique – 160 000 euros, qui correspondent aux aides personnalisées des sportifs de haut niveau. Nous le mandatons et le CNOSF paie directement le sportif. Ne me demandez pas pourquoi un tel montage, je n'en sais rien. Le reste de la convention d'objectifs, soit 1,6 million d'euros, rentre et ressort rapidement pour les actions sportives, les stages et les compétitions, mais pas sur tous les sports. Certains, ne sont pas soutenus par l'Etat. Sur cette partie convention d'objectifs, nous faisons donc juste boîte aux lettres, mais cet argent n'est pas suffisant. Il faut donc que sur nos fonds propres, nous le complétions et il faut bien le prendre quelque part.

L'argent des partenariats, pour beaucoup issu des manifestations, sert à compléter la convention d'objectifs de l'Etat et à parfaire l'équilibre budgétaire ou les investissements. Par exemple, si le siège fédéral a pu être acheté sur les résultats des championnats du monde de Nice 2012, un mondial tous les dix ans n'est pas suffisant. Pour cette raison, il nous faut penser à créer un deuxième événement majeur autre que les internationaux de France pour notre croissance. Pour ce faire, il faut être sûr d'avoir la télévision. L'objectif est surtout de considérer qu'un événementiel

plus fourni nous permettra de mieux faire faire du sport à tous, comme aux élites. Mais l'événementiel est aussi une piste un peu dangereuse, car une manifestation peut être négative. Ces choix sur le développement, sur le haut niveau, sur l'événementiel, nous les avons assumés et maîtrisés jusqu'à ce jour.

Pour conclure, je voudrais vous dire que 70 % de notre budget sont consacrés au sport et que nous sommes parmi les fédérations les plus volontaristes à restituer autant, parmi les plus déterminées à conserver cet engagement dans l'avenir.

Voilà les quelques éléments de compréhension brièvement résumés que je tenais à partager avec vous.

La société Synergglace s'est engagée fortement auprès de la Fédération à hauteur de 200 000 euros. La société Maranatha a malheureusement déposé le bilan. Nous en sommes désolés. Elle a soutenu le bobsleigh jusqu'en 2017 à hauteur de 28 000 euros. Notre contrat avec la société Craft, équipementier suédois de grande qualité, porte sur une année. Il habillera nos équipes de France et nous ferons notre possible sur les sports non olympiques. L'entreprise Bontaz a été remarquable et a apporté sa contribution au bobsleigh à hauteur de 120 000 euros sur 4 ans.

Parmi nos soutiens, nous comptons l'entreprise Poma, la société Samse. Paradoxalement, nous négocions avec des marques asiatiques, et notamment japonaises : Tokio Inkarami, Aiful, Kosé, Dynam, Ismile, Sumimoto, Seiko, Kinochita et Takasokini. C'est d'ailleurs un monde qu'il faille aller chercher en Asie des partenariats que nous ne pouvons pas trouver chez nous. C'est pourtant ce que nous faisons.

La société Haribo reste le fournisseur officiel de toutes les manifestations fédérales.

Pour conclure cet agréable passage, j'aborderai un point plus négatif. Le contrat avec l'hôtelier Appart'City, en raison d'un comportement pour le moins irrespectueux, pour ne pas dire davantage de l'un de nos athlètes, risque de prendre fin. Nous espérons sans certitude être en mesure de remplacer ce contrat. Le proverbe dit « la mère des imbéciles est souvent enceinte », cela n'est pas faux.

Je profite de cette opportunité pour que vous fassiez une standing ovation à notre Trésorier général, qui a fait un parcours sans fautes au sein de cette maison depuis qu'il occupe ce poste. Nous devons beaucoup à sa clairvoyance, à sa compétence et à la gentillesse de mon ami attentionné Jean-Bernard Hamel que j'ai emmené dans cette aventure. Il n'a pas l'air, pour l'instant, de le regretter. Merci pour lui.

*- Applaudissements -*

Je suppose que chacun a pu s'intéresser aux performances de l'équipe de France. Je laisserai le DTN vous décrire les exploits de la saison et il y en a eu beaucoup. Je dois féliciter Rodolphe Vermeulen, à qui certains prédisaient un avenir limité. Il a su prendre son travail à cœur, s'entourer d'une équipe que nous voulons plus forte et plus investie. Je souhaite qu'il puisse poursuivre son travail avec la future équipe. J'ajoute que nous avons formé ensemble un ticket complémentaire, soutenu entre autres par mon ami Patrice Maurin.

La nouvelle gouvernance du sport français qui se dessine prévoit un partage des responsabilités entre l'Etat, le mouvement sportif et les collectivités locales. La perspective des Jeux d'été de Paris 2024 a fait naître, en fécondation accélérée, une agence à l'anglo-saxonne présidée par l'ancien sélectionneur du handball, Claude Onesta, qui a pour double mission la conquête systématisée, mais ciblée sur certains sports de médailles olympiques, comme le pur développement des fédérations. La recherche de la haute performance est donc au cœur de ce dispositif de combat et s'impose aux acteurs fédéraux que nous sommes comme la priorité des

priorités. Il s'agit là d'une inflexion majeure des politiques sportives conduites jusqu'alors par l'Etat. Il serait d'ailleurs opportun que cette structure considère aussi qu'avant les Jeux d'été de Paris 2024, contre lesquels je n'ai rien, tout au contraire, auront lieu ceux d'été de Tokyo 2020 et pour ce qui nous concerne Pékin 2022, si, toutefois, l'objectif est une montée en puissance progressive du sport français.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas question pour nous de renoncer à contester la domination asiatique ou russe ou nord-américaine ou nordique selon nos sports. L'exercice est d'autant plus délicat que notre mission nous donne également l'obligation de développer les pratiques pour le plus grand nombre et de répondre à des attentes nouvelles. Nos disciplines sont, pour la plupart d'entre elles, des disciplines olympiques. Cela oblige nos Clubs, cela nous oblige. C'est un capital que beaucoup de fédérations non olympiques, voire olympiques, nous envient. C'est un atout que nous devons cultiver et entretenir. C'est l'une des raisons pour lesquelles les Présidents des Commissions sportives nationales seront désormais membres du Bureau exécutif, afin de prendre la mesure de ces enjeux et contribuer ensemble à la réalisation de ce qui doit rester l'ambition double et première de cette Fédération : être présent sur les podiums internationaux et initier aux sports de glace les enfants des écoles.

Je salue bien bas le travail exemplaire de la « dream team » de trois personnes qui l'entourent. Katia Krier, sur les disciplines d'expression, pour l'exigence qu'elle cherche à donner aux athlètes et aux cadres au regard de la mondialisation impressionnante à laquelle nous avons à faire face. Ceci lui donne quelques migraines, mais le haut niveau est un monde cruel dans lequel les comiques n'ont plus mot à dire. Je la remercie de tenir la boutique de main de maître et je sais qu'une toute petite partie de la médaille olympique, comme de la troisième place mondiale du couple James/Ciprès lui appartient.

Je remercie également Frédéric Dambier pour la passion fervente qu'il a donnée au suivi des politiques sportives conduites en short track où il frôle, avec Thibaut Fauconnet, la médaille. C'était le bronze olympique. Cela arrive. Je félicite également Alexis Contin pour lequel je sais que Frédéric Dambier a beaucoup œuvré.

J'attire votre attention sur les excellents comportements des bobsleighs français, bob à deux dont je remercie la présence ici de Romain Heinrich comme sportif et comme candidat au Conseil Fédéral et à quatre, pilotés par Loïc Costerg, respectivement treizième et onzième qui ont réussi remarquablement leurs JO. L'avenir appartient à Romain. Cette remarquable progression est le fruit du travail méthodique de Frédéric Dambier auquel j'associe la Commune de Macot-la-Plagne et le CBLS pour les moyens financiers et humains qu'ils ont sans faillir su dégager, sans omettre la société Bontaz qui a compensé en partie le désengagement de l'Etat. Pour ce qui nous concerne, nous avons placé 1 million d'euros en 4 ans sur ces 3 disciplines de BLS et nous avons été largement récompensés. Nous ferons mieux dans les 4 prochaines années, avec un réel espoir de médaille olympique.

Je tiens également à parler de Nicolas Prévost, jeune homme discret, travailleur, qui a trouvé sa place dans cette Maison et pris en charge le dossier du plan national de détection, celui de la préparation physique et bien d'autres sujets d'accompagnement de nos sportifs et autres listes régionales, comme des jeunes talents de cette Fédération. Il me semble promis à un bel avenir.

J'ajoute que nous collaborons avec le célèbre Claude Fauquet, l'un des meilleurs experts du sport français, celui qui, comme DTN, a mené la Fédération française de natation à son plus haut niveau avec la réussite de Laure Manaudou, Alain Bernard, Franck Esposito, pour parfaire notre politique sportive en matière de haut niveau dans des sports comparables. Nous nous organisons donc pour muter et je remercie Patrice Maurin pour le regard d'aigle qu'il a sur nos sports.

Je sais qu'en année électorale, certains s'ingénient à considérer que tout est catastrophique dans cette Fédération et à surtout ne rien replacer dans le contexte concurrentiel qui nous entoure. Vous

avez reçu des éléments comparatifs sur les moyens humains et financiers consacrés au sport dans certains pays. Plus spécifiquement, nous prendrons trois disciplines de la Fédération internationale de patinage : l'artistique, la danse, la synchro. A l'ouest, au Canada, 3 700 patinoires, 6 000 entraîneurs, 2 900 clubs, 300 000 licences, 21 millions d'euros de budget pour 3 sports. A l'est, en Russie, un système étatique pyramidal organisé des l'école primaire dans lequel la réussite sportive est clairement valorisée, 18 millions d'euros de budget pour 3 sports. En France, 5,5 millions d'euros de budget, 160 patinoires et 1 piste à La Plagne, 30 000 licences, 600 enseignants pour 10 sports. Tout compte fait et toute modestie gardée, nous ne sommes pas si mauvais lorsque l'on fait comparativement les totaux des médailles obtenues dans les plus grandes épreuves internationales. N'en déplaise aux jeteurs de mauvais sorts !

Depuis 2010, 112 médailles ont été obtenues par les équipes de France dans les grandes épreuves internationales. L'équipe de France de patinage et de danse, début avril, termine deuxième nation mondiale à Milan. Ne pas respecter ces chiffres, c'est quelque part insulter nos athlètes, n'en déplaise aux apôtres du négativisme.

Le duo bicéphale de la formation, Sandrine Prinnet et Fabrice Blondel, continue à développer la formation et l'Institut avec pugnacité. Vous avez reçu les offres de formation de l'Institut national de la formation aux métiers de la glace. C'est une première. Désormais, en assemblée générale, vous aurez cette liste qui vous donne une idée de l'ampleur du travail accompli et Fabrice vous développera le travail à venir dans une heure ou peut être davantage...

*- Rires dans la salle -*

Enfin, la dernière recrue, Frédérique Blancon, complète cette garde rapprochée du DTN avec pour mission l'animation territoriale et le plan de développement fédéral qui désormais, inclura le lancement de la labellisation d'écoles. Il faut donner du temps au temps pour lui permettre d'appréhender l'extrême complexité de notre Maison, mais je suis persuadé que nous avons en Frédérique fait une excellente recrue.

Je salue à cette occasion les nouveaux capés de la DTN, du sang neuf et motivé, en les excellentes personnes de Madame Barbara Piton, Madame Camille Pradier et Monsieur Thibault Méline.

Je tiens à saluer les performances du patinage artistique synchronisé à l'internationale. L'équipe Jeanne d'Arc de Rouen finit à la deuxième place mondiale junior, mais dixième au cours. Les Zoulous, équipe remaniée, terminent à la douzième place au mondial senior. Les deux doivent être dès l'année prochaine dans les huit premiers du monde et ils le peuvent. La présence et surtout les conseils de Philippe Maitrot, brillamment élu il y a dix jours comme nouveau patron du patinage artistique synchronisé à la Fédération internationale, devraient nous y aider. On peut l'applaudir bien fort.

*- Applaudissements nourris -*

Florence Vuylstecker, si elle n'a pas été élue, n'a pas démerité non plus.

L'Ice Cross a commencé à pénétrer notre Fédération. Quelques compétitions et entraînements de préparation voient le jour sur nos patinoires. Certes, nos patinoires sont planes, mais les qualifications pour le Red Bull Crashed Ice se sont sur des patinoires planes avant d'envisager la grande pente. Tristan Dugerdil, la référence française dans ce domaine et dans ce sport, sera candidat demain à la Commission des sports extrêmes. C'est une grande satisfaction pour nous.

Je suis toujours admiratif du roller in line, qui poursuit sa double appartenance avec la Fédération française de rollerskating et la nôtre. Il leur aura fallu bien du courage pour persévérer. Le roller in line souhaite appartenir à la Fédération des Sports de Glace, mais s'il présente toutes les similitudes avec nos sports, utilise pour beaucoup nos règlements, se sert de notre système de jugement et fait

officier nos officiels d'arbitrage, malheureusement, il présente déjà une délégation de service public qui le lie à la FFRS. C'est ce qui le différencie des sports émergents qui, eux, arrivent libres de toute attache, car ils n'ont pas de délégation de service public. Cela est dommage pour le roller in line.

Je salue le nouveau Président du Syndicat national des patinoires, Yann Pesando. Ce sont près de 11 millions de personnes qui ont foulé la glace en 2017. Soyons-en fiers ! N'oublions pas non plus que ce sont les clubs qui font vivre les patinoires, et non l'inverse, contrairement à ce que certains voudraient nous faire croire. Le club est quelque chose d'unique. Personnellement, mes plus beaux souvenirs restent liés à la fois à ma pratique, comme beaucoup d'entre nous, à l'enseignement que j'ai reçu ou dispensé.

Le club est un sacerdoce pour les Présidents et leurs équipes de volontaires, un lieu d'apprentissage de la vie au travers d'une passion unique en son genre. Voir un jeune licencié se prendre à la magie de la glace, c'est un peu comme planter un arbre. Nous formons une alliance avec la glace. C'est prendre le temps de le voir grandir et c'est un travail de longue haleine, mais souvent, il porte ses fruits. Tout le reste, c'est de la littérature. Le club est le cœur des Fédérations, leur colonne vertébrale. Il est vrai que son fonctionnement a évolué et qu'il doit s'adapter aux besoins de notre société comme à ceux des licenciés. Pour autant, il ne doit pas délaissé sa vocation et son projet de base. Notre slogan, « Patiner, c'est mieux dans un club » doit rester.

L'excuse de notre petite taille fédérale et du peu d'employés dont nous bénéficions ne nous rend pas pour autant exempts de tout reproche, lorsque nous ne répondons pas assez bien ou assez vite à vos demandes.

Je remercie les 29 membres du Conseil fédéral, qui m'excuseront de ne pas tous les citer, de leur rigoureuse constance et notamment sa Présidente, Maryvonne Del Torchio qui, malgré les nombreuses difficultés personnelles qu'elle a rencontrées, n'a jamais abandonné ou fui ses responsabilités de contrôle comme de conseil. Merci, chère Maryvonne, de votre passion intacte et merci aussi à notre vigilant Vice-président, Michel Abravanel. Je félicite également notre prévenante Secrétaire, Noëlle Salfati.

Mes amis se sont réunis au Bureau exécutif à raison d'une réunion tous les mois et demi. Ils ont donné le meilleur d'eux-mêmes dans des domaines extrêmement divers, avec force et vigueur. Je remercie mes amis d'avoir su me supporter. Je le reconnais, ce n'est pas simple. Marie Lech, Patrice Maurin, André Philippe, Francis Fontanié, Jean-Bernard Hamel, Gérard Balthazard, Brian Joubert et Christophe Lambert, vous avez été polyvalents, complémentaires, compétents et précieux. Merci à vous tous et ceux que je n'ai pas cités.

Les conventions d'objectifs nous unissent avec les Présidents des 13 ligues régionales qui sont le fil d'Ariane régional, le rouage qui permet à une politique sportive de se développer. Les rencontres que j'ai pu faire dans chaque ligue ont été pour moi extrêmement instructives, car elles permettent de mieux décrypter par le filtre des ligues la réalité des difficultés rencontrées, chercher des solutions.

La volonté d'une majorité de Présidents de Commissions sportives nationales a été d'être beaucoup plus impliqués dans les prises de décisions de la politique sportive au sein du Bureau exécutif, afin d'assurer une meilleure fluidité, une meilleure communication et une meilleure fluidité. Ce dernier a proposé une modification statutaire et réglementaire au Conseil fédéral, qui a autorisé sa présentation en AGE et AGO du 31 mars 2018. Cette proposition, qui veut que les nouveaux membres soient désignés de la même façon que les membres actuels du Bureau exécutif, a été validée par les clubs le 21 avril 2018, ainsi qu'une nouvelle Commission des sports extrêmes.

Je suis persuadé, Mesdames et Messieurs, que cette réforme fera avancer la politique sportive avec davantage de clarté, de réactivité sur toute la pyramide. Je souhaite qu'un projet partagé par toutes les CSN, tendant vers la qualité au sport de haut niveau et répondant aux attentes pour le sport de

loisir, soit enfin colancé collectivement, Commissions sportives nationales, ligues régionales et Direction technique nationale. Ceci sous-entend que dès cet après-midi, lors de la tenue du Conseil fédéral qui désignera en son sein son ou sa Présidente, le Président de la Fédération présentera ensuite une liste de membres du Bureau exécutif incluant obligatoirement des propositions, afin que les clubs, avant demain, soient informés de la constitution de l'équipe fédérale pour leur vote de dimanche, et plus précisément les noms des Présidents des Commissions sportives nationales validés.

Je voudrais remercier les Présidents et membres de toutes les CSN pour le travail valeureux qu'ils ont mené avec abnégation. Ainsi, je voudrais adresser mes sincères félicitations à Dominique Rabbé de la Commission sportive nationale du patinage artistique. Nous avons formé une relation remplie de respect et d'estime réciproque.

*- Applaudissements -*

Après des états généraux où la Présidente a pris largement sa part, à la fois dans l'organisation et dans l'établissement du constat consistant à penser que la réussite du haut niveau passe par une bonne détection et par une formation spécifique de nos entraîneurs, mais aussi que le haut niveau reste un monde à part avec ses règles, ses codes et ses parcours. Certains ont reproché à ces états généraux d'être un peu trop centrés sur le haut niveau. Nous répondons en cela à une commande de l'Etat qui considère que les Fédérations doivent mieux cibler leurs objectifs en la matière. Je pense dans le même temps qu'une réflexion sur le sport de loisir ne doit pas être exclue et que les états généraux tous sports confondus de la pratique ludique devraient constituer un axe de travail de la nouvelle équipe.

Au plan international, l'ISU n'a point réussi à faire entrer le patinage synchronisé aux Jeux Olympiques. L'a-t-elle profondément voulu ? La réponse officielle est que la Chine, pays organisateur des Jeux olympiques de Pékin 2020, ne le souhaitait point. La France a relancé le processus auprès du nouveau Président, Jan Dijkema. Malgré un goût d'inachevé, nous avons été, semble-t-il, entendus. Notre ami, le Président Franck Prieur, a décidé de prendre un peu de recul. Cet homme, bon sous tous rapports, a donné avec passion, énergie et réflexion le meilleur de lui-même pour développer cette superbe discipline. Merci à lui et à vous tous !

*- Applaudissements -*

Franck, vous avez réussi à fédérer autour de vous et ce n'était pas la moindre gageure. Vous avez donné, avec tous vos amis de la CSN PAS, ses lettres de noblesse à ce sport trop méconnu au sein de la mosaïque fédérale. Franck Prieur, vous l'avez fait, vous avez ainsi préparé votre sport à avancer. Merci à vous. Ne nous laissez pas tomber. J'ai vu que vous étiez candidat au Conseil fédéral. C'est une bonne chose pour notre fédération.

Loïc Cosnuau est un Breton. Je ne dis pas de mal des Bretons. Il bougonne, mais il travaille. Il est sanguin, mais il a le cœur sur la main. Merci, Loïc, d'avoir su gérer votre discipline, la plus productive en médailles de la Fédération, en contribuant à préparer sa relève avec des couples de danseurs. Les solos, c'est bien. Les duos, c'est très bien et cela prépara la suite. Or la suite, c'est le couple, car la danse, c'est mieux en couple. Les fameux accords de Viry-Châtillon à 6 heures du matin n'auront pas été vains.

Alexandre Vanhoutte a été le jeune artisan du retour sur la scène fédérale du bobsleigh. Fort de sa propre expérience, de sa parfaite connaissance du milieu qu'il a tenté de fédérer et qui est un monde plutôt hétérogène. J'en veux pour preuve la parfaite organisation de la Coupe d'Europe de bobsleigh et de skeleton à La Plagne, à laquelle, associée au club local CBLs, et au Président Boch, la CSN BLS a contribué puissamment. Je remercie les différentes entités qui ont rendu possible ce travail.

J'ai noté que le Président Alain Contat avait écrit à Madame la Ministre Laura Flessel sur une volonté de scission du Curling de la Fédération des Sports de Glace. Je le regrette car il l'a d'abord fait sans en avoir averti les clubs donc en son nom propre. Les Présidents Noël Thomas, de Valence, et Alain Arnod-Prin de Megève ont très bien décrit la situation et pris leur responsabilité. Je les en remercie. En ce sens, je ne sais pas si Alain Contat a finalement pu prendre un train pour être parmi nous, je crois bien que non mais j'ai le regret de ne pouvoir lui dire les yeux dans les yeux, parce qu'il a beaucoup donné pour votre sport par le passé, que sa démarche est à la fois inappropriée et dangereuse. Contrairement à ce qu'il pourrait penser, j'ai de l'affection pour lui, mais sa démarche est au-delà d'être contre-productive pour votre sport et aussi et souvent partielle.

Pour motiver les gens autour d'un projet, il faut que ce projet soit viable. Le débat démocratique nécessite par nature que nous ne soyons pas tous d'accord sur tout, et heureusement. Mais à l'inverse, il mérite que l'on joue collectif quand on est dans la même équipe. Pour céder à ses chimères d'être khalife à la place du khalife, il ne l'a pas fait. L'Etat lui a d'ailleurs clairement répondu en lui écrivant que le curling restait aux sports de glace ce qu'ont parfaitement noté les présidents de clubs et en premier P.Boez de Saint pierre et miquelon car Il est très regrettable, Alain, que vous ayez jugé ne pas nécessaire d'en informer les Presidents de clubs. On ne joue pas aux apprentis sorciers sur le dos des pratiquants. Comme il eut été sage d'être présent aujourd'hui alors qu'une grande majorité de clubs y compris de Curling se sont déplacés car Alain, vous avez un bilan à défendre demain dimanche et j'espere que d'ici là vous aurez trouvé le bon train comme beaucoup ici l'ont fait..

Parallèlement, j'ajoute que la demande de conciliation au sujet de l'ordre du jour de cette assemblée générale, comme sur d'autres sujets demandés par Monsieur Dublanquet de Nice, a été jugée comme infondée et irrecevable. Le juge a simplement voulu vous dire que la Fédération a fait les choses comme il le fallait et comme elle le devait, dans le respect des textes que les clubs ont votés. On écrit beaucoup dans le curling et dans le bobsleigh. On n'est pas obligé d'être d'accord sur tout, mais s'il faut faire des mails toutes les dix minutes pour répondre à des questions qui n'existent pas ou plus, nous ne nous en sortirons pas. Nous ne sommes pas là non plus pour jouer les thérapeutes, même si nous pouvons parler de tout.

Cher Alain Contat, sachez raison garder, car ces crises de gaminerie et de jalousie mal placées ne sont pas à la hauteur des enjeux. Mettons-nous tous ensemble à la bonne hauteur de vue au lieu de jouer sciemment à des guéguerres stériles. Personne ne détient la vérité universelle qui prêterait à penser que l'herbe est plus grasse ailleurs uniquement parce que vous l'auriez décrété seul, avec vous-même et à l'insu de votre plein gré....

*-Rires et applaudissements-*

Nous évoquerons aussi ces sujets notamment pour le bobsleigh, la luge et le skeleton, plus tard, même si j'ai bien compris que de ce côté, un certain nombre de choses rentraient dans l'ordre. Pour votre information, une assemblée générale extraordinaire demandée hier soir par les clubs de BLS n'a pu se tenir faute de quorum et de combattants. J'en déduis que s'il n'y a plus de combattants, il n'y a plus de guerre. C'est donc un signe encourageant.

Il faut débattre et savoir être à l'écoute, même si une assemblée générale, à plus forte raison électorale, n'est pas forcément le lieu idéal. Je tiens toutefois à ce que ce débat ait lieu. Nous le ferons avec le plus grand respect aujourd'hui comme demain, mais aussi avec le sens des responsabilités qu'exige cette situation inénarrable et qui incombe à des dirigeants responsables..

Je souhaite associer à la progression générale de la Commission sportive nationale de vitesse la forte et sympathique personnalité de ses membres. Cette discipline est unique par beaucoup d'aspects, mais elle n'en est pas moins désormais l'un de nos piliers fondamentaux. Lorsque Michel Loscos et les membres de cette CSN PV ont parfois du mal à concevoir que la DTN a un champ de

prérogatives que la CSN PV n'a pas, il n'en reste pas moins tous ensemble, une incroyable armée de bénévoles formidables.

En l'absence de professionnalisation de la discipline, ces bénévoles ont la particularité d'être extrêmement polyvalents. Ils peuvent être à la fois entraîneurs et dirigeants dans leur propre club. Je tiens à féliciter grandement mon ami Michel Loscos pour le travail courageux qu'il a produit avec abnégation, dévouement et la réelle progression constatée des disciplines de vitesse. Je suis persuadé, et Michel le sait bien, que la prochaine équipe devra mettre en place, dès 2019, les états généraux du patinage de vitesse pour donner un cap encore meilleur à ces extraordinaires sports. En ce sens, la réforme entreprise quant à l'inclusion des Présidents des CSN au Bureau exécutif donnera une impulsion nouvelle à cette discipline, trop marginalisée à mes yeux au vu de son importance croissante dans le cadre fédéral.

Je salue également l'initiative du club du Président Gass à devenir l'un des tremplins régionaux vers le centre national de Font-Romeu. Il nous en faudrait plusieurs avec cette même ambition. Je remercie donc vivement Michel Loscos et son équipe pour l'authenticité de leur engagement.

- *Applaudissements* -

Enfin, je vous annonce la nomination du champion Alexis Contin comme Directeur des équipes de France de patinage de vitesse avec pour mission d'établir un lien et des plateformes avec la Fédération française de rollerskating. Quel bel exemple pour nos sportifs, si l'on y ajoute l'arrivée de Thibaut Méline et celle de Thibaut Fauconnet. Le short track a désormais une belle armée de cadres techniques incluant déjà Myrtille Golin, Alexis Sogogas et l'entraîneur national Ludovic Mathieu. Cela aussi est une réussite dont certaines disciplines dépourvues de cadres techniques feraient bien de s'inspirer en motivant de jeunes sportifs et sportives à préparer le professorat de sport et venir renforcer la fédération puis progressivement leur discipline.

Le pédagogue occitan, Bernard Carles, a mis en place un séminaire extrêmement enrichissant pour sa discipline. Je crois savoir qu'il y en aura d'autres à venir. Dans le même temps, la France, leader mondial au plan des ballets, prépare activement la prochaine Nation's Cup avec le Président Philippe Sauvageon dans l'Aréna de Marseille, qui se déroulera en 2019, avec désormais *a minima* 12 nations : l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre sont venues gonfler les rangs. Cette discipline grandit et l'ISU devrait s'en rendre compte. La France a obtenu l'organisation de cette Nation's Cup et de la Gold Cup Adultes en 2019. En 2018, le dictionnaire chorégraphique interpays, à partir du travail coaché par la France, en collaboration avec les USA, est devenu la référence internationale. Un règlement interpays est validé pour les compétitions nationales de tous les pays et il faut noter le succès du travail de la réunion entraîneurs/juges/chorégraphes à Toulouse. Merci à vous, Bernard Carles.

- *Applaudissements* -

La Commission des sports extrêmes verra le jour selon notre volonté et la vôtre. Elle sera la huitième Commission sportive nationale de la Fédération, avec pour objectif d'ouvrir cette Fédération à la modernité du temps ambiant, à sa jeunesse toujours en soif de sensations nouvelles. Nous demanderons à l'Etat prioritairement la délégation de sports émergents tels que le Freestyle et de l'Ice Cross, avec le soutien de Tristan Dugerdil. Je profite de l'opportunité pour remercier le Président Chabaud, Président de la Fédération d'Ice Stock, mais aussi du club d'Avignon, qui a entamé une réflexion quant à un éventuel rapprochement, dans le temps, entre nos deux Fédérations. La porte lui est grande ouverte.

Les Comités départementaux sont les oubliés du système pyramidal. Pourtant, leur rôle est réel et utile, car ils sont l'entité la plus proche des clubs. Cette proximité deviendra, dans la lente structuration nationale puis régionale, un atout à moyen terme. Il faut certes qu'ils s'affirment pour que ce maillage puisse prendre corps, avec un vrai projet structurant autour d'eux, mais après la



réforme entreprise des ligues, doit venir maintenant celle des Comités départementaux avec un objet très différent à mon sens que celui des Ligues mais complémentaire ne serait-ce que par la géographie bien variable d'une ligue à une autre et la présence ou non d'une patinoire..

Que ce soit sur l'accompagnement et l'aide à apporter à nos sportifs de haut niveau, que ce soit sur le sport santé, si cher à Alain Calmat, nous avons en la personne du Docteur Pascale Licari une bénévole compétente et carrée. Je la remercie pour le temps qu'elle passe à structurer parfois l'instructurable. Merci, Pascale.

La Commission fédérale des Officiels d'arbitrage a pleinement joué son rôle sous l'impulsion de son talentueux Président Anthony Leroy et de ses compères, Gérard Mathusalem, Philippe Mériquet, Marielle Sartre, Didier Brus, Ronald Beau, Alain Jeanne, Alexandre Vanhoutte et Alain Arnod-Prin, apportant des textes scrupuleusement rédigés de grande valeur et une superbe plus-value à l'activité fédérale. Je les félicite, comme je félicite nos amis des CNOA et des CROA. Nous vous avons promis une enquête relative aux processus d'indemnisation des Officiels d'arbitrage l'an passé. Ce sujet sera traité cet après-midi par Anthony Leroy, Dominique Rabbé et Loïc Cosnuau, comme l'an passé, et leurs préconisations seront fidèlement soumises à vos votes.

Notons aussi que l'association française du corps arbitral multisports a récompensé Anthony Leroy dans la catégorie élite pour la discipline du patinage artistique et Anthony Larère dans la catégorie espoirs pour la discipline short track. Vous pouvez les applaudir. C'est là aussi une reconnaissance de la progression accomplie dans l'arbitrage.

*- Applaudissements -*

Le bureau exécutif a décidé de créer une Commission nationale des athlètes de haut niveau, présidée par Brian Joubert, composée d'Alban Préaubert, Stéphanie Bouvier, Yannick Bonheur, Pierre-Lou Bouquet et Morgane Bonnefoy. Il n'est pas facile de réunir tous ces sportifs en même temps, mais nous ne désespérons pas.

Je remercie ceux qui, dans les différentes Commissions, ont œuvré avec efficacité, comme les membres du groupe de travail Freestyle présidé par notre ami Christophe Lambert, qui s'est démené avec sa passion indéfectible, avec à ses côtés Madame Peggy l'homme, dont le travail est unanimement reconnu. Cette discipline s'est donné des fondements. Forte désormais de près de 200 licenciés, elle poursuit sa croissance et a de quoi en être fière. Merci, Christophe, pour ce travail.

*- Applaudissement -*

Nous avons 6 salariés et nous avons de la chance d'avoir ces personnes qui vivent une Fédération à nulle autre pareille de par sa complexité structurelle. Ils l'animent de l'intérieur avec compétence, rigueur, dévouement. Le labeur qu'ils abattent est souvent impressionnant. Croyez-moi, ils sont peu comparés à d'autres fédérations de même taille et c'est un exploit. Je vous propose d'applaudir nos dévoués employés administratifs coachés par ma courageuse, mais indomptable assistance, Sylvie Pulcini.

Il serait anormal de ne pas louer le travail de mes trois amis, Romuald Debaque en tant que Directeur de la communication des partenariats, dont le travail conjugué à celui de Charles Gueydan, notre Monsieur Patinoire, coordonné par André Philippe, pour la dimension qu'ils ont donnée à nos événements. Ils ont magnifié le travail des athlètes. Ils donnent une image dynamique, relookée de notre Fédération et elle en a encore et toujours besoin. A l'heure où les recettes de l'Etat et des collectivités diminuent comme peau de chagrin, Romuald Debaque, grâce à sa capacité d'aller « vendre des frigos à des Lapons », a permis de décupler les ressources fédérales. Tous partenariats confondus, institutionnels et privés, nous envisageons de dépasser un jour les 3 millions d'euros en 2019.

Je profite de ce moment de grâce pour remercier notre valeureux et dévoué Secrétaire général, Francis Fontanié pour le remarquable travail d'organisation de la structure qu'il a entrepris au bénéfice de nous tous. Il y a eu de très bons Secrétaires généraux, comme les regrettés Eugène Peizerat ou Gérard Gautun, comme Maryvonne Del Torchio, Christiane Menacé, Marie-Christine Cavecchi, mais incontestablement, Francis Fontanié appartient à une grande lignée. Je sais que vous êtes nombreux à l'apprécier, j'en suis heureux, c'est un grand privilège de travailler à ses côtés. Je vous demande de l'applaudir.

*- Applaudissement nourris -*

Comme vous le savez, nous avons décidé de mettre en place un ambitieux plan de développement : 540 000 euros par an sur 4 ans, soit 2,160 millions d'euros. Ce plan est lancé, avec ses imperfections, c'est évident. Il a deux objectifs qui vont avec ceux de l'Etat : la détection des talents et la formation des entraîneurs.

Nous avons déjà parlé des états généraux qui ont été mis en place. La labellisation a été retardée. Ce sont 200 000 euros qui seront attribués spécifiquement à cette labellisation sur 4 ans aux clubs affiliés pour en faire un projet de qualité qui est important et qui avait été partiellement oublié. Nous avons désormais notre propre patinoire mobile de 1 800 m<sup>2</sup> et nous pouvons soit l'exploiter, soit la mettre à disposition des clubs en difficulté, soit la mettre à disposition des manifestations. C'est le vœu du CNDS et c'est le travail de Charles Gueydan de coordonner cela.

Afin de réguler les transferts d'un club à l'autre avec, je le précise, aucune obligation si un accord de gré à gré est trouvé entre le club quitté et le club accueillant, nous vous présenterons cet après-midi les modifications du règlement des affiliations et des licences, ainsi que ses modalités adoptées par le Conseil fédéral, lorsque se produisent des migrations d'athlètes. J'ai appris qu'hier, le premier transfert est arrivé à la Fédération des Sports de Glace. Là encore, nous nous apercevons dans le temps de l'utilité de cette réforme.

J'ai le grand plaisir de vous informer que tous nos contentieux majeurs sont désormais résolus, à savoir les contentieux Speedimo, les contentieux Sports TG, le contentieux sur le Mondial de Nice 2012, le contentieux FFHG / FFSG quant à notre séparation datant de 2008, le contentieux sur le départ des anciens locaux au Siège André Lumière. Restent en attente des contentieux à moindre risque : le trophée Bompard 2015 et le dossier Patricia Salmon. Ceci est dû à la très grande qualité de notre séillant avocat dont l'humour très british n'a d'égal que sa redoutable efficacité. Maître Paris, pourriez-vous nous dire ce qu'il en est de ces beaux résultats comme des risques encourus sur ces deux dernières affaires ?

## **Guy PARIS**

Merci, Monsieur le Président, bonjour à tous. Le contentieux avec Patricia Salmon n'est pas terminé, puisque cette dernière n'est pas satisfaite de la décision rendue par le Conseil des prud'hommes. Elle a donc fait appel et l'appel devrait être jugé à l'automne 2018.

Nous n'avons plus beaucoup de contentieux. Nous avons encore en cours un litige avec la mairie de Bordeaux sur les conditions dans lesquelles a été annulé le trophée Bompard. Le contentieux avec la ville de Nice est terminé. Il reste encore un contentieux avec Monsieur Marie-Ange Maris-Calixte, qui est débiteur à l'égard de la Fédération à hauteur de 54 000 euros. Enfin, lundi prochain, nous avons une conciliation au Comité olympique concernant le refus d'affiliation d'un deuxième club à la patinoire de Metz.

Ce sont les seuls contentieux. Je dirai un mot sur le problème à l'ISU. Vous savez que 2 patineurs de vitesse hollandais ont fait un recours auprès de la Commission européenne en abus de position dominante et en entente irrégulière. La Commission européenne a rendu une décision qui fait l'objet

d'un recours par l'ISU et la décision exécutoire de la Commission européenne oblige l'ISU à modifier ses règlements, et notamment le problème de l'interdiction faite aux compétiteurs de participer à des compétitions en dehors du calendrier officiel sans autorisation de l'ISU.

Je vous en parle, car cette décision est susceptible d'avoir des conséquences pour l'ensemble du sport en France et pour la situation des préparations. Si les Fédérations perdent le monopole dont elles disposent à l'heure actuelle, et je parle notamment de l'ensemble des Fédérations françaises, cela constituera une atteinte aux fonds propres des Fédérations. Cela aura pour effet de rendre les Fédérations encore plus dépendantes des fonds publics. Compte tenu de ce que vous avez malheureusement connu en 2018 à propos du CNDS, je crois que l'on peut être très inquiet.

C'est aussi la raison pour laquelle je suis très inquiet concernant les travaux actuels sur la gouvernance du sport. Toucher à la loi sur le sport à l'heure actuelle veut dire qu'il y aura un filtre du Conseil d'Etat par rapport aux exigences de la réglementation communautaire et de ce point de vue, la situation de monopole des Fédérations, qui me paraît déjà très fragile, risque de leur poser un très gros problème. Je pense que le projet de gouvernance tel qu'il est envisagé représente un réel danger.

Il y a également un autre problème concernant l'obligation de certification. La certification des animateurs ou enseignants d'activités physiques et sportives est obligatoire pour un enseignement contre rémunération. Je pense que cela ne résistera pas au filtre de la Commission européenne. Comment justifier que des nécessités de sécurité et de santé des pratiques puissent être réservées uniquement à l'enseignement contre rémunération et pourraient être bannies concernant l'enseignement bénévole ? C'est tout simplement débile. Je pense donc qu'il faut être très attentif à ce qui va se passer sur ce grave problème.

Je vous remercie de votre attention.

- *Applaudissements* -

## **Didier GAILHAGUET**

Vous conviendrez avec moi que la consolidation de la Fédération est désormais une vraie réalité. Elle est le fruit des compétences additionnées des membres que j'ai su convaincre, qu'ils soient élus ou professionnels, de participer à notre aventure commune.

Sur le programme 2014/2018, 111 réformes vous ont été présentées dans le programme du candidat. Sur ces 111, toutes n'ont pas été réussies. Nous en avons tenté 83 sur les 111. Plus de 60 ont réussi. 83 sur 111, c'est un chiffre acceptable.

Nos contrats de télévision sont renouvelés, avec la nouvelle chaîne Altice, qui réitère son partenariat pour 2019, avec France Télévisions jusqu'en 2020 et que nous souhaiterions prolonger, Eurosport n'est pas en mesure de signer pour le moment. Cela permettra à la prochaine équipe de pouvoir œuvrer à la recherche de partenariats en toute quiétude. Pour autant, il ne faut pas devenir les esclaves des chaînes de télévision qui veulent décider des horaires, du choix des athlètes, des ordres de passage ou pire être les esclaves des réseaux sociaux, souvent méchants, sous le couvert de l'anonymat. Si nous avons incontestablement besoin d'eux, il nous faut aussi résister à leur potentielle nocivité.

Dans l'événementiel, Madame la Maire de Villard-de-Lans, Madame Carlioz, et sa formidable et dévouée Présidente Madame Chanut, nous ont réservé un bel accueil. Un contrat de trois ans a été signé pour les Masters, qui ont eu lieu du 28 au 30 septembre 2017. Les Internationaux de France de Patinage à Grenoble redeviennent pour la seconde année consécutive le siège de la sixième étape du Grand Prix. Je ne devrais plus dire sixième, puisque la Chine a décidé de quitter,

provisoirement je l'espère, l'ISU pour une période indéterminée. Ceci est dû à des histoires de dopage, la Chine n'étant pas d'accord avec les sanctions prononcées par l'ISU. C'est également dû au fait que des juges qui ont œuvré à Pyeongchang ont été sanctionnés. Entre l'ISU et la Chine, ça ne va plus du tout. Le Grand Prix qui d'habitude fait six étapes, en fait désormais cinq. D'autres propositions seront donc faites pour trouver le lieu de la 6ème épreuve, probablement en Europe.

Concernant Grenoble, grâce à l'aide subtile et déterminée de notre ami Gérard Balthazard, qui détient les clés de pratiquement toute la ville, nous allons faire un très bel événement en France, avec probablement la présence de Monsieur Hanyu, le double champion olympique et l'homme qui a décrété, après s'être cassé la cheville en 2017, qu'il serait le premier patineur à faire cinq tours en l'air. On parle aussi de la présence du champion du monde américain, l'homme qui a fait six quadruples dans un même programme : Nathan Chen. Tout cela aura lieu à Grenoble, venez les voir, spectacle grandiose assuré !

Le Championnat de France Elites et le Gala International des Etoiles de la Glisse seront réunis à Vaujany du 13 au 16 décembre 2018. Le Synergglace France Elites sera donc pour la première fois jumelé avec le Gala et nous mutualiserons ainsi la qualité de production des deux chaînes de télévision. Nous espérons que cela sera un spectacle formidable tout en délivrant des titres de grande qualité.

Pour la French Cup, une convention a été signée avec le Rouen Olympique Club et la Ligue de Normandie pour un travail conjugué dans le meilleur esprit. Cette convention a pour objet de diminuer les coûts de ce magnifique événement et de lui donner une pérennité sur 4 ans supplémentaires, et de faire en sorte que le patinage artistique synchronisé contribue à son autodéveloppement grâce à son événementiel. Ceci fera taire les mauvaises langues qui disent à tort que le ROC ne sert pas son sport. C'est tout le contraire et je remercie sa Présidente Sandrine Vaudon et le Président de la Ligue de Normandie Pascal Henry pour leur formidable contribution à la réussite d'un partenariat que je qualifierai d'intelligent pour toutes les parties prenantes. Je nous souhaite à tous bon vent pour la 25<sup>ème</sup> édition de la French Cup.

Je vous rappelle fièrement que nous sommes la seule Fédération au monde à organiser une tournée pour que nos athlètes puissent, au travers des clubs, rencontrer les licenciés, faire fructifier leurs bons résultats. La dynamique de la tournée a été une réussite et j'en félicite Messieurs Beyer et Gueydan. Je remercie également les athlètes pour leur disponibilité. Sachez que pour nos athlètes, la tournée fédérale a distribué 400 000 euros de cachet. Cela n'est pas si mal et cela contribuera, notamment pour les plus jeunes d'entre eux, à financer leur prochaine saison. Nous sommes fiers de faire cela pour nos sportifs.

Cela fait plusieurs années que la Coupe Internationale de Nice rassemble d'excellents sportifs du monde entier et continue de faire rayonner la France. J'espère qu'en dépit des sérieuses difficultés de gouvernance rencontrées récemment par ce club, cette belle épreuve pourra perdurer.

Voici encore la preuve du talent français avec la Rooster Cup de Courbevoie qui a su, grâce à son Président de section, faire avec courage l'une des meilleures compétitions au monde pour les jeunes catégories en patinage artistique. Je félicite Madame Louesdon et le Président du COC Monsieur Villers pour la progression constante de cette superbe compétition internationale pour les jeunes.

Trois épreuves sont désormais un incontournable moment de la vie du Freestyle. Je félicite une fois encore Christophe Lambert d'avoir su les développer avec patience. Je m'excuse auprès de ton épouse dont la totalité du garage est remplie de barils et autres matériels de Freestyle.

Pékin devait être choisi comme événement test avant les JO 2021 via les Mondiaux de patinage artistique et de danse sur glace. Pékin, je viens de vous le dire, s'est retirée des Grands Prix ISU, mais aussi des Mondiaux sans nous en prévenir alors que nous avons un accord tacite. Il est vrai

que Pékin a choisi dans la même année trois fois de Président en six mois. Cela ne facilite pas la communication.

Deux villes avaient candidaté pour passer le premier tour et être présentées devant l'ISU en 2022, Lille et Montpellier. Lille, avec le stade Mauroy, merveille de technologie, stade football converti en demi-salle de spectacle, vient de se retirer pour des raisons dites techniques. Je remercie d'ailleurs le Président de la Ligue des Hauts-de-France, Régis Picavet, pour la qualité de préparation du travail qu'il a accompli, où il avait passé la Fédération Française en pole position. La deuxième ville est Montpellier. La Métropole et le Maire, Président de la Métropole, Philippe Saurel, ont manifesté et concrétisé leur grand intérêt pour un Mondial 2022 à mettre en place à la Sud de France Arena. Le choix est donc vite fait. Montpellier sera candidate si la négociation s'avère fructueuse.

Nous avons également fait acte de candidature pour la finale 2019 dont le lieu reste encore à déterminer.

Enfin, je profite de l'opportunité pour remercier notre chargé de mission sur plusieurs sujets dont les Gay Games, Bernard Diedrich. Il a fait et refait l'annonce de cette épreuve qui se déroulera pendant l'été 2018 à Cergy. Il a su préparer cette convention avec beaucoup de maîtrise avec les organisateurs. Voilà une belle opportunité pour que la FFSG démontre, après avoir été la première fédération française à avoir signé la charte contre l'homophobie, de montrer son sens de la solidarité et de l'entraide. Je profite de l'opportunité pour remercier le Président de l'organisation, Manuel Picaud.

Chers amis, si l'aventure vous fait peur, n'essayez pas la routine, elle est mortelle. Vous l'avez bien compris, la passion, parfois démesurée, qui nous rassemble doit être digne de notre histoire. L'amitié qui nous réunit ici doit continuer de nous faire vivre avec le même enthousiasme cette belle aventure humaine dans laquelle les sports de glace nous ont conduits.

Je conclurai par cette belle sentence que chacun d'entre nous ici pourrait faire sienne : « les raisonnables ont duré, les passionnés ont vécu ».

Je vous remercie de votre aimable attention.

*- Applaudissements longs et nourris -*

## **Francis FONTANIE**

Mesdames et Messieurs les Présidents, chers amis, en préambule, je voulais vous annoncer le quorum, mais je n'ai pas reçu les résultats. Je vous les communiquerai donc dès que je les aurai.

Comme nous en avons pris l'habitude depuis quelques années, le rapport moral de la saison écoulée que je vais vous présenter maintenant sera associé, pour le vote, au rapport d'activité que le Président vient de vous présenter.

**Les missions du Secrétaire général** sont nombreuses et variées, mais il intervient plus particulièrement dans les domaines de l'administration générale de la Fédération (services généraux, personnel, administratif, licences, assurances, etc.) et de l'organisation des réunions des instances dirigeantes et des assemblées générales. C'est à ce titre, avec l'aide de Sylvie Pulcini et de Romuald Debaque, que j'ai proposé au Bureau exécutif et au Conseil fédéral les offres que nous avons reçues pour l'organisation de cette Assemblée générale ordinaire 2018. Notre choix s'est porté sur Marne la Vallée, qui proposait un rapport qualité/prix appréciable. La région parisienne présente également l'avantage d'être le point le plus facile d'accès, ce qui est important pour une année électorale qui, en principe, attire naturellement beaucoup plus de participants.

Conformément à nos statuts, le choix de la date et du lieu a été approuvé par le Conseil fédéral qui a également validé l'ordre du jour joint à votre convocation.

### **Le Bureau Exécutif**

Au cours de cette saison 2017/2018, le Bureau exécutif s'est réuni 8 fois et a pu ainsi prendre un très grand nombre de décisions concernant la gouvernance simple ou les propositions soumises à délibération au Conseil fédéral. Au cours de ces réunions, et en fonction des sujets traités, le Président invite de manière régulière des intervenants en fonction de leur spécialité.

Ainsi, sont venus au cours de cette année :

- les DTN adjoints coordinateurs de discipline Katia Krier et Frédéric Dambier,
- le Directeur adjoint de l'Institut de formation des métiers de la glace, Fabrice Blondel et Sandrine Prinnet,
- la responsable à la DTN de la structuration territoriale du développement fédéral, Frédérique Blancon, qui a animé avec nous hier la réunion CSN de Lille,
- Nicolas Prévost, également présent hier, DTN adjoint chargé de l'accompagnement de la performance et du suivi socioprofessionnel,
- le Directeur de la communication et des événements, Romuald Debaque,
- la responsable administrative, Sylvie Pulcini,
- Charles Gueydan, Monsieur Patinoires,
- les Présidents de CSN, notamment la Présidente de la CSN Patinage Artistique, Dominique Rabbé, à qui le BE a confié des missions ponctuelles dont nous parlerons tout à l'heure.

La Présidente et le Vice-président du Conseil fédéral, le DTN et notre conseil, Maître Guy Paris, participent systématiquement à ces réunions en tant qu'invités, avec bien entendu un rôle uniquement consultatif.

Chaque réunion fait l'objet d'un relevé de décisions signé du Président et du Secrétaire général, qui est proposé à l'approbation de tous les membres du BE présents.

La Présidente du Conseil fédéral vous rappellera immédiatement après moi le rôle essentiel de cette instance de contrôle. Pour ce qui me concerne, j'ajouterai simplement que le Conseil fédéral est informé à chacune de ces réunions des décisions prises par le Bureau exécutif, même si ces décisions ne relèvent pas d'un vote de celui-ci. Le Président, le Secrétaire général et le Trésorier général sont systématiquement présents à ces réunions et peuvent ainsi répondre aux questions des membres du Conseil fédéral. En fonction des sujets traités, d'autres membres du Bureau exécutif sont invités à participer.

### **Les licences**

Je vous invite maintenant à passer en revue les différentes statistiques relatives aux licences, qui reflètent en partie l'état de santé de notre Fédération. Pour la saison 2017/2018, nous terminons la saison avec 24 517 licences, hors Ice pass. Ce chiffre correspond à l'addition des licences fédérales encadrement, compétition et Kids. C'est donc le nombre de licenciés. A l'intérieur de ce décompte on dénombre 7 684 licences compétition.

Le nombre de licenciés est en baisse de 2,8 % par rapport à l'année précédente, soit 720 licenciés en moins. A noter que cette baisse intervient au cours d'une année olympique, les années olympiques ayant habituellement pour effet d'augmenter le nombre de licenciés. Cela n'a pas été le

cas cette saison. Les licences compétition sont stables, avec seulement 40 licences de moins que la saison précédente, alors que nous étions plutôt en baisse les années précédentes.

La répartition des licences par type de licence apparaît dans un tableau présenté lors des précédentes AG. Il reprend les dernières années et mérite quelques explications préliminaires. Je suis remonté jusqu'en 2012. J'insiste sur la distinction entre le nombre de licenciés et le nombre de licences. Nous avons beaucoup plus de licences que de licenciés, puisqu'un même licencié peut avoir deux ou trois licences. En rose apparaît le meilleur score réalisé sur les années précédentes. Les colonnes suivantes indiquent le nombre par type de licence. La colonne « total compétitions » additionne les colonnes « compétitions », « avenants compétitions » et « extension ». L'extension, je le rappelle, est gratuite. La colonne suivante donne le pourcentage de licences compétitions sur le nombre de licenciés. En bas apparaît le taux d'augmentation ou de baisse. Nous sommes plutôt sur une tendance à la baisse, sauf sur les compétitions où le pourcentage est réduit. Enfin, la colonne que j'ai intitulée « Loisirs » reprend les fédérales, moins les avenants, plus les kids. Le nombre de licences kids est intégré dans la colonne loisirs, mais fait l'objet d'un regard particulier.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018**

**Rapport moral du Secrétaire Général**

**4**

**Les licences**

Année	Licenciés	Kids	Total Compétitions	% Compétitions	"Loisir"
2012	22 127	3 801	7 651	35%	15 528
2013	21 615	3 543	7 769	36%	15 032
2014	22 745	4 106	7 392	32%	16 537
2015	23 281	4 259	7 377	32%	16 793
2016	24 820	5 123	7 814	31%	18 311
2017	25 237	4 893	7 684	30%	18 745
2018	24 517	4 161	7 644	31%	17 970
	97%	85%	99%		96%

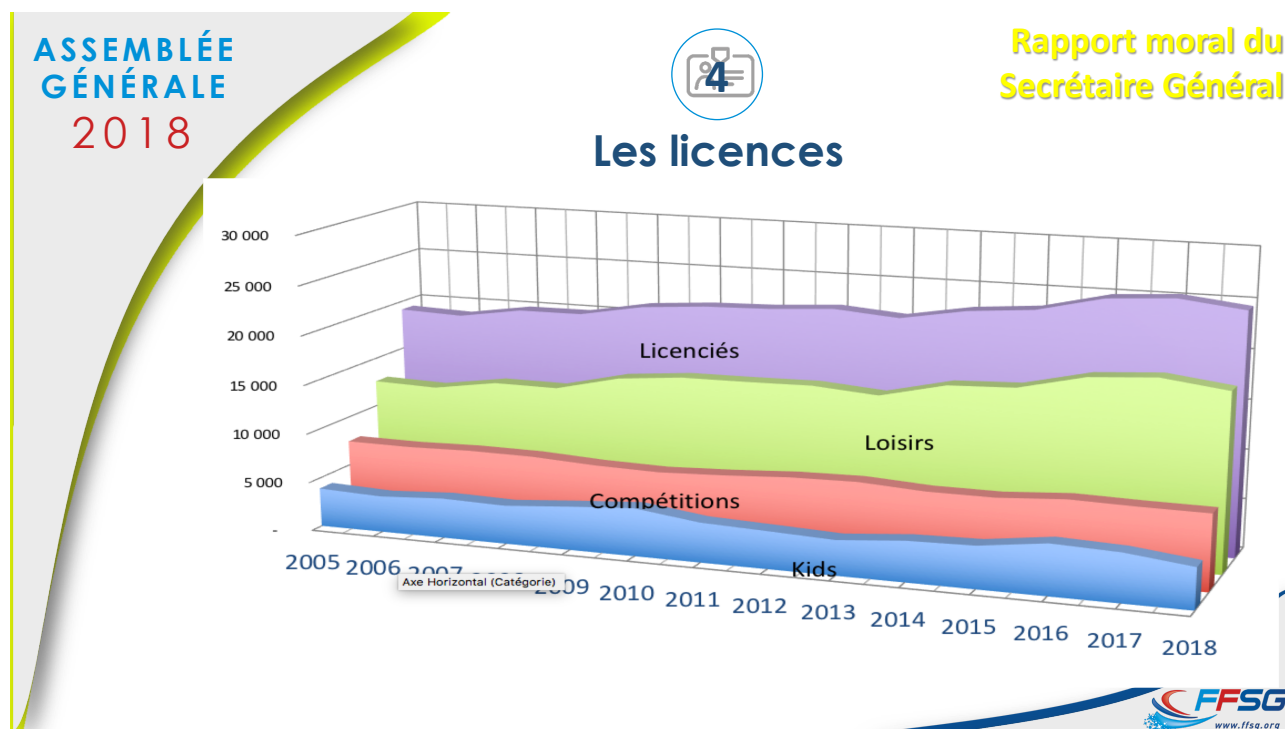
**FFSG**  
www.ffsg.org

Ce tableau appelle plusieurs commentaires. Nous avons évoqué auparavant le nombre de licenciés avec une chute de 720 licenciés. Les licences kids accusent une chute importante de 15 %, ce qui représente 732 licences, soit l'équivalent de la baisse totale des licenciés. Cela peut être une cause. Apparemment, et bien que le tarif de cette licence soit abordable, nous n'attirons pas suffisamment les moins de 10 ans.

Le nombre total de licences « compétitions » est quasiment stable à moins 40 et le pourcentage de licences « compétitions » est mécaniquement en légère baisse. Nous sommes sur 31 %, alors que nous avons déjà atteint 35/36 %.

La baisse des licences kids impacte automatiquement le nombre de licences loisirs, puisque les kids ne sont pas des licences « compétitions ». Je rappelle également que nous avons établi une procédure particulière sur les licences kids pour qu'un jeune ayant une licence kids ne soit pas obligé de prendre une licence fédérale s'il voulait faire une compétition. Si un enfant de moins de 10 ans titulaire d'une licence Kid veut faire de la compétition, il lui suffit de prendre « l'avenant compétition » directement sans passer par le fédérale

Enfin, pour terminer cette présentation par type de licences, je vous propose ce graphique qui montre bien les courbes descendantes des licenciés, des licences « loisirs » et des kids. Le focus sur les licences kids fait bien ressortir la situation. Vous voyez un début de chute depuis 2016 qu'il va falloir essayer d'endiguer.



Nous passons à la répartition hommes/femmes. Dans cette période où la parité hommes/femmes est un sujet d'actualité, notre Fédération ne colle pas du tout à l'actualité. En effet, 87 % des licenciés sont des femmes pour seulement 13 % de licenciés hommes. C'est exactement la même proportion que pour la saison dernière alors que depuis plusieurs saisons, nous constatons une progression des licenciés femmes d'environ 1 point tous les ans.

Je vous propose la répartition par catégorie d'âge chaque année. Vous l'avez à disposition sur le logiciel des licences, car je sais qu'on vous la demande pour les dossiers de subvention et de CNDS. On note une modification notable sur les moins de 12 ans, qui passent de 53 % à 50 %. On revient toujours à la baisse des licences kids. Cela impacte aussi les moins de 18 ans qui passent de 78 % à 76 %. On peut ainsi dire que la moitié de nos licenciés a moins de 12 ans et que les trois quarts ont moins de 18 ans.

Je vous présente les licences par discipline. En rose apparaissent les meilleurs scores et en vert les disciplines en progression. Les Présidents des clubs de roller, qui avaient entendu mon message l'année précédente, n'ont pas persévéré. De nouveau, le nombre de licenciés roller a chuté de 100 licences, avec seulement 2 clubs qui licencient du roller. Je pense qu'il y a beaucoup plus de pratiquants que ça, mais les clubs doivent prendre des licences patinage artistique ou danse sur glace et ne pas prendre la licence roller. C'est un peu regrettable, car nous n'arrivons pas à identifier le nombre de pratiquants de cette discipline, ce qui nous empêche de peser dans les discussions que nous entretenons sur ce sujet avec les institutions et la Fédération de roller.



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018



## Rapport moral du Secrétaire Général

Année	Roller	PV	PA	PAS	DG	Ballets	Luge	Curling	Bobsleigh	Skeleton	BLS	Total	Free Style
2012		585	15 610	1 494	4 362	680	26	348	63	11	100	23 179	
2013		503	15 048	1 426	4 600	773	18	333	68	12	98	22 781	
2014		588	15 932	1 380	4 639	931	16	357	68	18	102	23 929	
2015	87	556	16 549	1 232	4 483	1 014	15	415	72	18	105	24 441	
2016	37	629	17 523	1 403	4 920	1 082	6	388	52	12	70	26 130	78
2017	151	656	17 642	1 277	5 091	1 024	9	351	42	12	63	26 393	138
2018	51	660	17 351	1 328	4 631	982	5	379	60	12	77	25 623	164
	34%	101%	98%	104%	91%	96%	56%	108%	143%	100%	122%	97%	119%



A droite du tableau, il faut saluer pour la troisième année consécutive l'éclosion remarquable du Freestyle, grâce à la persévérance de notre ami Christophe Lambert et des clubs pratiquants, qui ont su s'organiser pour créer des compétitions qui recueillent un nombre croissant de participants.

Nous poursuivons le développement de cette discipline avec la création inscrite dans notre règlement d'une CSN Sports extrêmes dont vous a parlé le Président dans son discours.

On remarquera la progression du patinage artistique synchronisé, du curling et du bobsleigh. Le patinage de vitesse reste stable, avec un score assez élevé. Le patinage artistique affiche une légère baisse et la danse sur glace une chute beaucoup plus prononcée. Ces deux disciplines ne sont pas au mieux de leur forme. Enfin, les ballets subissent une perte de 4 % et redescendent sous la barre symbolique des 1 000 licenciés. Nous savons néanmoins que le nombre de licenciés est fluctuant dans les disciplines de groupe. On ne peut pas trop se fier aux chiffres d'une seule année.

Comme chaque année, je laisse le soin aux Présidents de CSN d'analyser et de commenter ces chiffres avec leurs clubs lors des Assemblées générales de disciplines qui se dérouleront demain matin.

La répartition par discipline permet de mesurer la part de chaque discipline sur la totalité des licences. Nous pouvons constater que le patinage artistique et la danse sur glace représentent une part importante de nos licences, soit 86 %. Les disciplines ISU, représentent à elles seules 98 % de nos licences.

### Les clubs


Nous passons maintenant aux clubs. La Fédération compte 159 clubs affiliés, un peu moins que les années précédentes, car certains clubs cessent leur activité à cause des fermetures de patinoires. Elle compte 18 clubs de plus de 300 licenciés, soit 3 clubs de plus que la saison précédente, soit 6 910 licenciés ou 28 % des licenciés. Ce sont des chiffres qui montrent la structure de notre Fédération. Elle compte 52 clubs de plus de 200 licenciés (y compris les 18 premiers), soit 14 970 licences sur les 25 000 que nous avons, soit 61 % du total des licenciés. Nous comptons 100 clubs

de plus de 100 licenciés, soit 22 044 licenciés ou 90 % du total des licenciés. On peut donc dire que 62 % des clubs représentent 90 % des licenciés.

## Les Ligues


Voyons maintenant la répartition par ligues. La nouvelle organisation des territoires, qui a généré des fusions, avait déjà modifié le classement des ligues. Pour la saison 2017/2018, le dernier changement s'est opéré récemment et nous avons intégré la Ligue Grand Est, qui est le regroupement de Champagne-Ardenne, Alsace et Lorraine. En rouge apparaissent les ligues en perte de licences et en bleu les ligues qui progressent. Cette première diapositive intègre à la fois les trois ligues récemment fusionnées, mais séparées volontairement, afin que vous puissiez les voir. En bas, vous retrouvez la Ligue Grand Est, une fois les trois ligues fusionnées. Trois ligues affichent une progression importante : 8 % pour la Normandie, 4 % pour les Hauts-de-France et 3 % pour la région PACA. Saint-Pierre-et-Miquelon retrouve progressivement son niveau habituel après la fermeture temporaire de la patinoire, mais le Président me disait hier que la patinoire allait refermer pour des travaux. On risque donc de connaître une nouvelle chute de licences dans cette Ligue.

**ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE  
2018**



**Rapport moral du  
Secrétaire Général**

Licences Ligues 2018				
Ligues	Licences 2018	Licences 2017	Ecart	Ecart %
<b>Ile de France</b>	5865	6101	-236	-4%
<b>Auvergne-Rhone Alpes (AURA)</b>	4224	4320	-96	-2%
<b>Occitanie</b>	1956	2015	-59	-3%
<b>Nouvelle Aquitaine</b>	1905	1938	-33	-2%
<b>Normandie</b>	1529	1418	111	8%
<b>Pays de la Loire</b>	1334	1436	-102	-7%
<b>PACA</b>	1095	1060	35	3%
<b>Centre-Val de Loire</b>	1087	1149	-62	-5%
<b>Bourgogne-Franche Comté</b>	1045	1096	-51	-5%
<b>Hauts de France</b>	1038	997	41	4%
<b>Bretagne</b>	1009	1057	-48	-5%
<b>Champagne-Ardennes</b>	961	1051	-90	-9%
<b>Lorraine</b>	712	834	-122	-15%
<b>Alsace</b>	675	711	-36	-5%
<b>St Pierre et Miquelon</b>	134	121	13	11%
<b>Total</b>				
<b>Grand EST</b>	2348	2596	-248	-10%



www.ffsg.org

## Les ristournes sur licences aux Ligues

Ceci nous emmène naturellement aux ristournes sur licences pour la saison 2017/2018, pour ce qui sera ristourné avant la fin de cette année civile. En accord avec le Conseil fédéral, nous avons maintenu le mode de calcul des saisons précédentes. Le paiement de la partie fixe, correspondant à la dotation pour le fonctionnement, vous a été adressé récemment et le solde, la part variable, vous sera adressé dès que nous aurons reçu, pour chaque ligue, le PV de l'AG de ligue signé par le Président et le Secrétaire, ainsi que les bilans financiers signés par le Président et le Trésorier. Certaines ligues nous ont déjà adressé ces documents. Nous allons donc procéder au règlement rapidement.

Concernant la Ligue Grand Est, comme nous l'avons fait l'année dernière pour les ligues qui ont fusionné, nous avons accordé 1 500 euros de forfait correspondant à 3 fois 500 euros pour aider au démarrage de la nouvelle ligue.

J'ajoute que le montant total de ces ristournes est intégré dans le budget 2018 que vous présenterez le Trésorier général tout à l'heure, sur lequel vous devrez vous prononcer en fin de matinée.

### **La licence**

Pour la saison 2018/2019, l'envoi du duplicata de licence par courrier a été supprimé, mais vous recevrez toujours celui-ci par mail. Le licencié reçoit donc sa licence, lorsque vous fournissez l'adresse mail. Je le répète chaque année, n'oubliez pas d'envoyer l'adresse mail du licencié. Vous, clubs, vous recevrez le duplicata. Nous ne l'envoyons plus par courrier.

D'autre part, depuis le 25 mai, l'application du RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données) est devenue obligatoire. En conséquence, nous avons été dans l'obligation d'ajouter une formule que vous devez cocher lors de la prise de licence. Si vous ne la cochez pas, la licence n'est pas enregistrée. La formule est la suivante : « *Les données recueillies à l'occasion de la prise de licence peuvent faire l'objet d'un traitement qui conformément au Règlement général sur la protection des données vous donne un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition. Les licenciés sont donc invités à se reporter sur le site fédéral à la rubrique RGPD pour l'exercice de leurs droits.* ». Je vous le confesse, cela n'est pas encore sur le site, mais cela y sera dans la semaine.

### **De la salle**

Cette formule doit-elle figurer sur la fiche d'inscription ?

### **Francis FONTANIE**

Je pense que c'est nécessaire sur la fiche d'inscription également, dans la mesure où vous collectez des données. Nous le faisons au niveau des licenciés des clubs, car nous collectons toutes les informations que l'on nous donne, sur plusieurs années en plus. Sinon, nous n'avons plus d'archives. Je reviendrai peut-être sur ce sujet l'année prochaine. Nous aurons un peu plus d'informations,

### **Le Certificat médical**

Rien n'a changé concernant le certificat médical. Je rappelle que pour la licence loisirs, notre Fédération a choisi la même fréquence de présentation du certificat médical que pour la licence compétitions, soit tous les trois ans. On m'a reposé la question. Je répète que le document que vous venez de voir, qui est un document Cerfa, n'est pas modifiable. Seul l'Etat peut modifier ce document en éditant un nouveau document Cerfa. A vous de préciser l'acceptation nominative de ce document. Je vous rappelle qu'à la première réponse négative, il faut redemander un certificat médical.

Le tableau que je vous présente a été réalisé par le ministère en 2017 et a été joint à la note d'information que je vous ai diffusée. Année N, on produit un certificat médical. Année N+1, on fait remplir un questionnaire de santé. Année N+2, on fait remplir un questionnaire de santé. Année N+3, on demande un certificat médical.

Pour clore ce sujet, je précise que s'agissant d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique du sport, ce document n'est pas nécessaire pour les licences encadrement dans la mesure où le licencié ne pratique pas.

### **Le plan de développement**

Je vais vous parler maintenant de la réforme territoriale. Vous l'avez constaté sur la présentation des ristournes sur licences, nous sommes en ordre de marche, avec 13 ligues affiliées. Nous n'avons pas la Corse, mais nous avons Saint-Pierre-et-Miquelon. Chacune d'entre elles a réuni son Assemblée générale et a ainsi procédé à l'élection de son Président et de son Bureau. La dernière le fera dimanche prochain. Je rappelle aux ligues et aux clubs de ne pas oublier de nous adresser un justificatif lors de chaque modification, au moins le PV d'AG signé du Président et du Secrétaire.

Comme en 2017, dans le cadre du plan de développement décidé en 2014, le Président Gailhaguet a signé des conventions avec toutes les ligues et toutes les CSN, soit au total 19 conventions. Ces conventions apportent aux signataires un soutien financier, notamment dans les domaines de la formation et du plan de détection. Frédérique Blancon, chargée de ce dossier à la DTN, vous en parlera plus précisément dans le courant de l'après-midi. Hier, ici même, nous avons invité les Présidents de ligues et de CSN à participer à une réunion qui a duré 3 heures 30 et qui a été fructueuse, pour faire le point sur les projets de l'année en cours et ceux de l'année à venir, et apporter des améliorations. Nous sommes en phase de démarrage. C'est la deuxième année. Les ligues et les CSN, qui étaient quasiment toutes présentes, ont fortement participé.

Vous le constatez, notre Fédération est bien huilée. Les différentes structures fonctionnent bien ensemble. L'avenir et le développement de notre Fédération seront assurés si nous savons tisser entre toutes les instances des liens forts et altruistes. J'insiste sur le dernier mot. Malgré quelques vents contraires, nous sommes sur la bonne voie. Continuons.

### **Les assurances**

Notre contrat triennal d'assurance étant arrivé à terme cette fin de saison, nous avons lancé en début d'année un appel à concurrence pour les trois prochaines saisons. Avec l'aide de notre courtier, le cabinet Gras Savoye, nous avons étudié les différentes propositions et nous avons décidé de reconduire notre contrat multipérils chez **Generali** par l'intermédiaire de **Gras Savoye**, sans augmentation de tarifs. Nous n'aurons donc pas d'augmentation pendant au moins trois ans du tarif des assurances, notamment celles qui sont liées à l'individuelle accident.

A partir de cette saison, les licenciés pourront effectuer les déclarations d'accident directement sur le site de la FFSG en cliquant sur l'onglet prévu à cet effet. Au moment où je vous parle, nous n'avons pas encore le lien avec Gras Savoye. Néanmoins, ils auront un lien « déclaration d'accident ». Quand ils cliqueront sur ce lien, ils feront leur déclaration. Ensuite, cela ira directement chez Gras Savoye. Quand Gras Savoye reçoit la déclaration, il envoie au licencié une confirmation, ainsi qu'au Président de club, parce que j'ai tenu à ce que vous soyez informés, même si vous n'êtes pas directement concernés, et au secrétariat de la Fédération. Cette mesure a pour but de simplifier la procédure et d'alléger le travail administratif des Présidents de club. Je sais de quoi je parle. Il va de soi que le licencié ou le Président de club qui ne souhaite pas l'utiliser aura toujours la possibilité d'imprimer le document papier et de l'envoyer par courrier ou scan. Cette possibilité est maintenue. J'ai testé le système sur la Fédération de cyclisme, qui est une Fédération beaucoup plus compliquée que la nôtre dans le domaine des accidents (casque, genouillères, ...etc), et il est très efficace. Cette procédure devrait vous permettre de gagner du temps.

### **Les contrats**

Je profite de l'occasion pour vous préciser les différents contrats liés aux affiliations, clubs, ligues et comités départementaux, aux licences, aux locaux et matériels, afin que vous sachiez ce que la Fédération contracte comme assurances.

Tout d'abord, nous avons le contrat dont je viens de vous parler, qui s'appelle multipérils et qui est lié aux licences et aux affiliations. J'insiste aussi, parce que cela comprend la responsabilité civile des clubs, des ligues et des comités départementaux, ainsi que l'individuelle accident des licenciés. Je rappelle que pour l'individuelle accident, on décoche et on ne coche pas. Vous l'avez

automatiquement, mais si vous ne la voulez pas, vous devez décocher pour ne pas la prendre. Nous avons pris cette option, car quasiment toutes les fédérations font ainsi et c'est beaucoup plus simple. Le prix est de 1,56 euro. J'ai eu récemment un courrier de licencié qui me demandait des remboursements de matériels. J'ai vérifié avant d'adresser la réclamation à l'assurance. La personne a économisé 1,56 euro, mais elle a perdu le remboursement d'une paire de patins.

Le montant est d'environ 40 000 euros, puisque cela dépend du nombre de licences et de clubs. La Responsabilité Responsabilité civile du licencié et l'Individuelle Accident sont incluses dans cette cotisation.

Depuis plusieurs années déjà, nous prenons en charge la cotisation supplémentaire, environ 3 000€ de l'option maximum de l'Individuelle Accident pour les sportifs de haut niveau inscrits sur liste ministérielle plus le pôle espoirs de Font-Romeu. Cette option les couvre beaucoup mieux en complémentaire. Vous pouvez consulter toutes les garanties proposées sur le document d'information joint à la demande de licence. J'en profite pour rappeler que la couverture est d'abord assurée par la Sécurité sociale, puis la mutuelle et enfin l'individuelle accident. Il faut déjà avoir fait la démarche auprès des deux autres pour profiter de la troisième.

Le contrat responsabilité civile dirigeants est un contrat à part. La FFSG paye environ 9 000 euros par ans et c'est votre responsabilité dirigeant en cas de problème de votre fait. Cette couverture est comprise dans l'affiliation.

Le contrat Europe Assistance, qui est aussi dans le prix de la licence, représente un montant d'environ 9 000 euros. Nous sommes très satisfaits de ce contrat et nous le renouvelons donc chaque année, parce que les prestations sont de qualité.

Le contrat annulation pour les événements sportifs que nous organisons, y compris cette Assemblée générale, coûte environ 15 000 euros. Je dis bien environ, car cela dépend du budget de chaque événement. Toutes les compétitions réalisées par la Fédération sont assurées.

Nous avons un contrat qui assure sur les locaux du siège pour 2 500 euros.

Enfin, les contrats "tous risques objets" assurent les protections de short track que nous stockons pour environ 700 euros.

Enfin, nous avons un grand écran télé dans les grandes compétitions, que nous utilisons pour nous plutôt que de le louer comme avant. Il a une certaine valeur. En plus, nous le louons à d'autres organisations qui en ont besoin pour des compétitions. Il est assuré pour environ 1 200 euros.

En conclusion, je dirai que la Fédération est bien assurée. Vous êtes bien assurés. Nous entretenons de très bonnes relations avec le cabinet Gras Savoye, ce qui simplifie parfois les dossiers délicats.

## **Remerciements**

Je ne saurais terminer mon intervention sans adresser mes sincères remerciements à l'ensemble du personnel fédéral et en particulier à Sylvie Pulcini et Karine Gamard, avec lesquelles je travaille le plus souvent, ainsi que Romuald Debaque pour leur disponibilité et leur vigilance. Je remercie les cadres techniques avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler, je pense en particulier à ceux avec lesquels j'ai des contacts réguliers, Rodolphe Vermeulen, Frédéric Dambier, Katia Krier, Nicolas Prévost et Frédérique Blancon depuis environ un an. J'adresse un salut amical aux membres du BE et au Conseil fédéral, et en particulier à mon ami Jean-Bernard Hamel, avec qui j'ai toujours plaisir à communiquer et à prendre des décisions importantes. Nous sommes proches. Je n'oublie pas Maryvonne Del Torchio et Michel Abravanel, la Présidente et le Vice-président du Conseil fédéral, rigoureux dans leur fonction, mais toujours dans un esprit constructif.

Enfin, pour terminer, il me reste à remercier le Président, mon ami Didier Gailhaguet, pour sa disponibilité, sa bienveillance et pour la confiance et l'écoute qu'il m'accorde et qui me sont précieuses pour mener à bien, parfois dans la difficulté, les missions qu'il me confie et que vous me confiez.

Je vous remercie de votre attention.

- *Applaudissements longs et nourris* -

### **Le Qorum**

Avant de passer à l'approbation, je vous communique les résultats du quorum. Je vous ai dit 159 clubs, mais ce sont en fait **158 clubs** qui sont affiliés à la FFSG **123 sont présents** ou représentés. Ils représentent **730 voix sur 866 voix possibles**. Le quorum est atteint, cette Assemblée Générale peut donc délibérer et procéder aux votes inscrits à l'ordre du jour.

Je vous propose de passer au point 9.

## **IX. Vote sur le rapport moral.**

### **Francis FONTANIE**

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.*

Je passe la parole à Madame Del Torchio, Présidente du Conseil fédéral.

## **X. Allocution de la Présidente du Conseil Fédéral**

### **Maryvonne DEL TORCHIO**

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs, mon intervention, parfois, va être redondante. Veuillez m'en excuser, mais ce sont les fonctions du Conseil fédéral, qui est un organe de contrôle. Une partie des informations que je vais vous donner vous aura déjà été donnée par le Président ou le Secrétaire général.

Pendant cette période, le Conseil fédéral s'est réuni 3 fois et j'en profite pour remercier chacun de ses membres pour leur participation, leur patience, pour des ordres du jour qui souvent sont pléthoriques, mais qui témoignent de l'activité intense de notre Fédération.

Pendant cette mandature, la majorité d'entre eux a fait preuve d'assiduité et je remercie notamment Sébastien Lepape, sportif de haut niveau en short track, que vous connaissez, qui, dès que son calendrier sportif le lui permettait, venait et assistait à nos réunions. C'est assez rare pour le signaler et je vous demande de l'applaudir.

- *Applaudissements* -

Tout au long de ces quatre années, nos échanges et nos travaux ont toujours été tournés vers une construction positive, mais cela ne nous empêche pas de jouer notre rôle, d'émettre des avis et de voter sur des décisions qui sont de notre ressort.

L'ensemble de nos décisions est consigné dans un procès-verbal rédigé par notre secrétaire Noëlle Salfati. Les Commissions statutaires sont toutes proportionnelles, que je vous rappelle et dont la définition figure dans nos statuts :

- La Commission de surveillance des opérations électorales, à l'œuvre aujourd'hui, avec son Président que j'ai nommé, Pascal Henry, Mesdames Christiane Menacé et Maité Malonga, qu'ils en soient remerciés aujourd'hui ;
- La Commission de discipline première instance et celle d'appel ;
- La Commission première instance antidopage et celle d'appel.

Les Commissions d'antidopage n'ont jamais été réunies depuis dix ans et je crois que c'est pour nous un très bon signe pour nos sports.

Le médecin fédéral vous présentera ses travaux dans le cadre de l'intervention de la Direction technique nationale.

Le Bureau exécutif nous informe des décisions prises, des négociations en cours, de la situation de trésorerie, des litiges, sans oublier l'activité de la Direction technique nationale.

J'assiste, avec Michel Abravanel, le Vice-président, à tous les Bureaux exécutifs. Je diffuse à chaque membre un verbatim, ce qui leur permet de suivre plus fréquemment les dossiers en cours et les travaux du Bureau exécutif.

Le Trésorier me fait part régulièrement du suivi budgétaire général, mais aussi de la convention d'objectifs. Les tableaux analytiques se sont affinés et permettent de suivre l'activité fédérale au mois le mois. Je dois vous avouer que lorsque nous avons pris la Fédération en main, cela n'était absolument pas le cas.

Organe de contrôle de la Fédération, nous sommes en charge de la conformité des décisions prises par le Bureau exécutif, tant d'un point de vue statutaire que légal. Chaque membre a pu étudier les documents transmis et ceci dans des délais respectables.

Avec le Vice-président, nous avons eu accès à l'ensemble des dossiers ou documents demandés, et je remercie le Bureau exécutif et son Président d'avoir accédé à nos demandes.

Le dernier Conseil fédéral a approuvé les comptes financiers que vous avez reçus et sur lesquels vous devrez vous prononcer après l'intervention du Trésorier général et du Commissaire aux comptes. Comme vous avez pu le constater, le résultat de l'année provient du résultat des Grands Prix de France organisés à Grenoble, mais surtout de l'obtention de sponsors qui avoisine celle des partenariats Bompard que nous avons perdus. C'est une réelle performance du service communication lorsque l'on sait la difficulté à trouver des sponsors dans une situation économique tendue. Nous souhaitons que ceci se poursuive pour l'édition 2018.

Si nous pouvons nous satisfaire du résultat financier qui vous est présenté, j'attire cependant votre attention sur une situation fragile de la Fédération. Il faudra suivre cette situation et nous ne pourrons pas faire l'impasse de l'organisation de grands événements.

Pour la première année, la Fédération a signé des conventions avec les ligues et les CSN. Toutes ces sommes sont mises à disposition du développement et contrôlées par la Direction technique nationale. Le dispositif devra être abondé, modifié pour mieux répondre aux demandes du terrain tout en restant dans la ligne de la politique fédérale.

Nous avons également émis des observations, des recommandations sur certains changements sportifs proposés par les CSN.

Lors de cette Assemblée générale, vous devez également élire son Président, mais aussi l'ensemble des instances de la Fédération. Le nombre de candidats me permet de vous dire que je suis heureuse de voir qu'il y a de la relève, de l'intérêt pour notre Fédération, car cela n'a pas toujours été le cas et je ne peux que m'en réjouir. Je souhaite bonne chance à tous les candidats.

Un autre défi sera également à relever, même s'il ne concerne pas spécifiquement la Fédération : l'Institut de formation. Vous n'êtes pas sans savoir que la réforme de la formation est en route. Le gouvernement veut aller très vite. J'invite donc le futur Bureau exécutif à être attentif à ces nouvelles bases, qui ne seront pas sans conséquence sur les formations et sur la formation que nous devons dispenser.

Comme vous l'a dit le Président, les réformes ne manquent pas dans le domaine du sport. Je resouligne que la nouvelle gouvernance du sport aura des conséquences sur les fédérations, sur les ligues, sur son ministère, sur les comités départementaux, mais également sur les clubs. Attention, soyons très vigilants.

Avant de terminer, je voudrais vous apporter quelques précisions concernant cette Assemblée. En effet, l'ordre du jour est fixé par le Conseil fédéral. Nous n'avons pas accédé à la demande de certains clubs de curling, comme de BLS, compte tenu de nos statuts et de notre règlement intérieur. Le conciliateur du CNOSF nous a donné raison. A ce sujet, il est très regrettable que très souvent, dans ces disciplines, le nombre de licences est inversement proportionnel au nombre de courriers, de documents de contestation auxquels nous devons faire face.

Pour finir, comme une certaine personne l'a dit, « *I want a new little federation, then together, we are stronger* ».

Un grand merci aux bénévoles, mais aussi à tous ceux qui souvent, dans l'ombre, passent du temps dans nos clubs, dans nos comités départementaux, dans nos ligues et nos CSN. Je voudrais spécialement remercier les anciens qui nous ont rejoints, qui se sont investis, qui ont souvent pratiqué nos disciplines, qui ont été toujours aux côtés de la Fédération et qui, aujourd'hui encore, sont là. Merci à eux, merci à vous tous.

- *Applaudissements nourris* -

## **Francis FONTANIE**

Nous passons au point suivant.

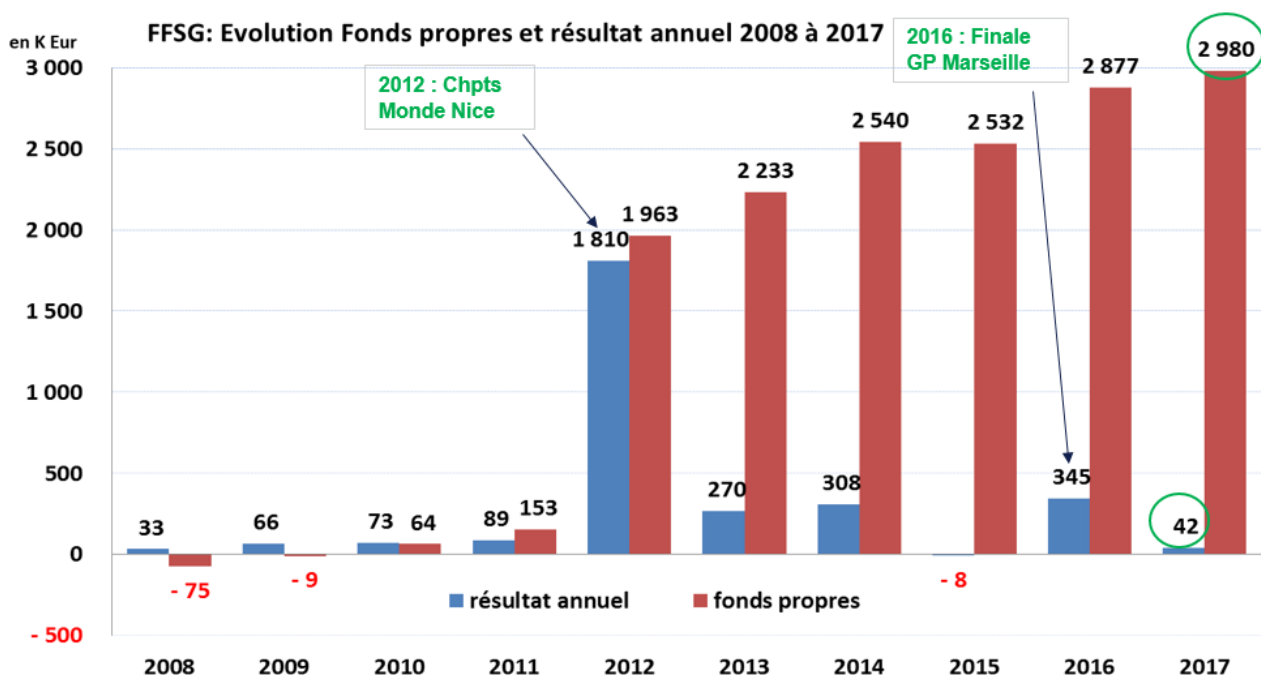
### **XI. Rapport financier 2017 du Trésorier Général.**

#### **Jean-Bernard HAMEL**

Chers amis, vous disposez des comptes annuels (compte de résultat et bilan) de la Fédération depuis l'envoi du pack de convocation à l'AG. L'idée de ma présentation consistera donc à vous délivrer un éclairage synthétique, en 8 slides, avant rapport du Commissaire aux comptes sur ces comptes annuels.

Sur le premier slide synthétique, Didier Gailhaguet vous a communiqué les éléments clés. Pour 2017, le résultat est à nouveau positif, légèrement à hauteur de 42 000 euros, dont un résultat d'exploitation négatif de 0,155 millions d'euros, un résultat exceptionnel de 0,222 millions d'euros, principalement dû à la gestion des litiges, et un résultat financier négatif de 0,025 millions d'euros.





Les fonds propres s'élèvent à 2,980 millions d'euros. Pour rappel, ces fonds propres étaient proches de zéro il y a 10 ans (33 000 euros). Le résultat modeste de cette année vient conforter une situation financière stable et assez solide vis-à-vis de nos parties prenantes externes : ministère, banques et autres partenaires sponsors dans le cadre du développement de la Fédération. Le résultat d'exploitation est un peu meilleur que budgété (perte de 261 000 euros pour mémoire) avec une amélioration de 100 000 euros en raison principalement d'une meilleure contribution des résultats sur manifestations.

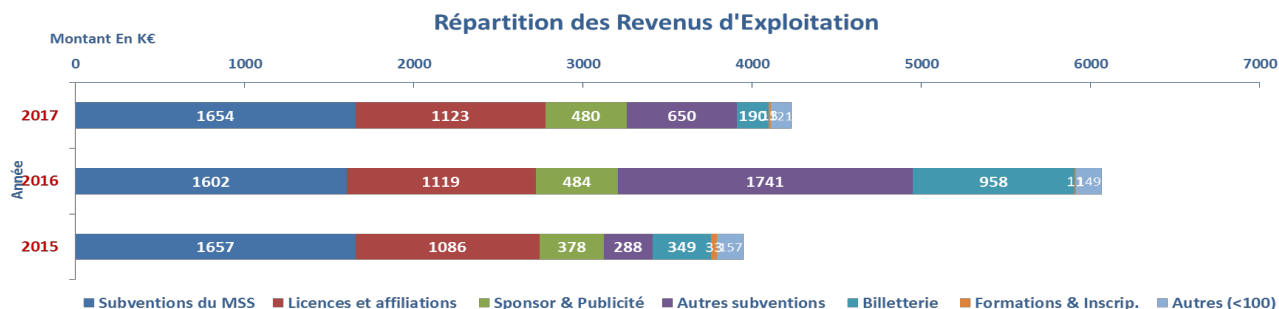
L'organisation de manifestations internationales à forte notoriété constitue un levier significatif pour bénéficier de ressources additionnelles. En 2012, les Championnats du Monde de Nice ; en 2016, il la Finale du Grand Prix de Marseille pour un résultat annuel de la FFSG à hauteur de 345 000 euros.

Un regard rapide sur l'évolution des produits d'exploitation sur plusieurs années.

REVENUS EN K€	2017	POIDS	2016	2015
Licences et affiliations	1 123	27%	1 119	1 086
Sponsoring & espaces publicitaires	480	11%	484	378
Billetterie	190	4%	958	349
Formations et inscriptions	13	NS	11	33
Produits divers	121	3%	149	132
Subventions du Ministère MSS	1 654	39%	1 602	1 657
Autres subventions	650	16%	1 741	288
Mécénat	0	NS	0	25
<b>Total</b>	<b>4 231</b>	<b>100%</b>	<b>6 064</b>	<b>3 948</b>

93% produits d'exploitation sur 4 postes (en vert)

L'année 2016 fut atypique, avec l'organisation de la finale du Grand Prix à Marseille. Les produits d'exploitation, au sens large consistent en des subventions perçues (Ministère des sports et autres organismes) et des ressources propres. Ces produits d'exploitation sont en croissance de 7 % par rapport à 2015 (dernière année comparable), reflet des efforts importants pour aller négocier des ressources au service du sport. Voici la répartition des revenus : 1,123 million d'euros sur les licences & affiliations ; 0,324 million d'euros les billetteries et produits divers ; 2,304 millions d'euros pour les subventions, dont la convention d'objectifs du ministère des sports pour 1,65 million d'euros. Ceci fait un total de 4,231 millions d'euros pour un total bilan de 5,221 millions d'euros.



Quelques commentaires sur les principaux postes :

Les licences et affiliations représentent une ressource propre stable en raison de la stabilité des prix des licences et des affiliations (27% du total revenus pour 1,123 millions d'euros). Globalement, la baisse en nombre des licences (décrite par Francis Fontanié précédemment) n'a pas de conséquences dans les comptes 2017. Pour information, il s'agit d'une règle comptable de prorata temporis puisque les comptes sont à arrêter au 15 février sur l'année civile et non sur la saison sportive (juillet à juin). La subvention du ministère s'élève à 1,654 million d'euros, auxquels s'ajoutent 160 000 euros d'aide personnelle aux sportifs de haut niveau qui sont versés directement par le ministère aux bénéficiaires. Les autres subventions (ISU, WCT et autres organismes, pour 650 000 euros. Enfin, les sponsorings et espaces publicitaires représentent 480 000 euros pour notre Fédération, (11 % du total revenu), il s'agit du travail très professionnel et engagé de la cellule événementielle et communication pour aller contractualiser des partenariats.

Un regard sur les charges d'exploitation qui sont moins concentrées que les revenus. Ceci est logique, puisque notre Fédération compte 8 disciplines différentes. Globalement, 4 postes représentent 75 % (en rouge sur le tableau). Très normalement, le premier poste est « Missions et déplacements » (1,355 millions d'euros et 45 % du total), puisque chaque type de pratique sportive nécessite ses propres déplacements en national comme à l'international. Le second poste de charge est « Honoraires et encadrement des sportifs » qui constituent une part importante du budget de la CO, mais aussi de la part fédérale (0,466 millions d'euros et 15% du total). Le poste « Publicité et RP » est le 3<sup>ème</sup> poste de charge (0,202 millions d'euros et 7% du total). Enfin, le 4<sup>ème</sup> poste de charge est « Frais d'organisation de compétition » (0,172 millions d'euros et 6% du total, soit un recul net par rapport à 2016, mais une stabilité par rapport à l'année 2015.

CHARGES D'EXPLOITATION	2017	POIDS	2016	2015
<b>Missions et déplacements</b>	<b>1 355</b>	<b>45%</b>	<b>1 808</b>	<b>1 013</b>
Autres frais et services extérieurs	187	6%	182	99
Honoraires administratifs	124	4%	126	115
<b>Honoraires encadrement sportifs</b>	<b>466</b>	<b>15%</b>	<b>453</b>	<b>461</b>
Honoraires médicaux	25	NS	28	18
Prime d'assurance sur licences	50	2%	49	52
Prime d'assurance diverses	39	1%	53	41
Locations équipements sportifs	157	5%	160	178
Locations de bureau/salle	52	2%	158	81
Locations diverses	77	3%	116	73
Entretien et réparations	69	2%	50	54
<b>Publicité et relations publiques</b>	<b>202</b>	<b>7%</b>	266	250
Commissions sur partenariat	0	2%	0	0
<b>Frais organisation</b>	<b>172</b>	<b>6%</b>	<b>726</b>	<b>120</b>
Achats divers	63	2%	96	52
<b>Total</b>	<b>3 038</b>	<b>100%</b>	<b>4 271</b>	<b>2607</b>

73% charges d'exploitation sur 4 postes (en rouge)

Voici maintenant une analyse sur les « autres produits et charges exceptionnels »

Sur le résultat exceptionnel, beaucoup de litiges ont été clôturés avec succès. Des actions ont été menées sur plusieurs années et se sont dénouées en 2017. Les litiges étant clos juridiquement, les diverses provisions pour risque ont pu être soldées. Le résultat exceptionnel de 0,211 millions d'euros dont voici les principaux litiges (90% du total) : MMA Lemiére pour 64 K€, des risques sociaux pour 43 K€, risque Sport TG pour 29 K€, protocole FFHG pour 19 K€ et Speedimmo (lié à FFHG) pour 36 K€.

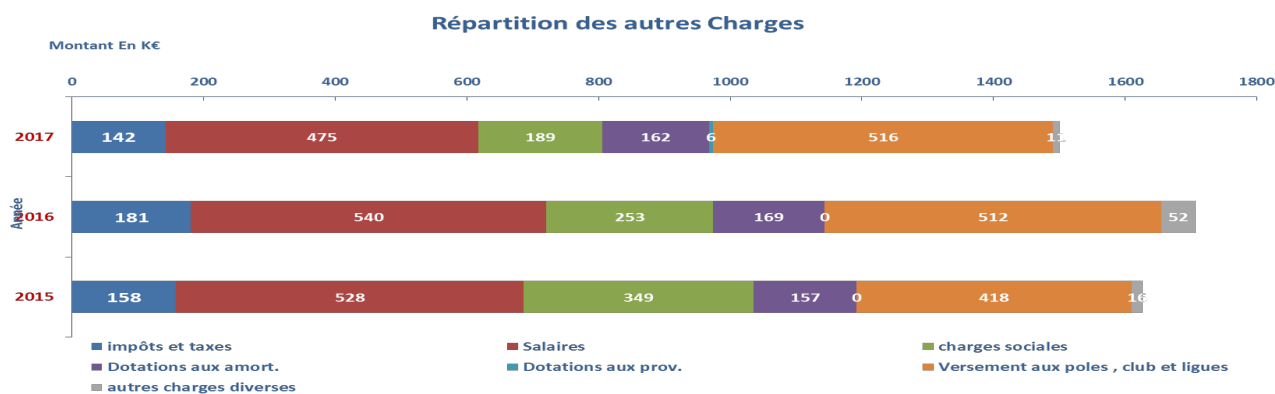
AUTRES PRODUITS & PRODUITS FINANCIERS	2017	2016	2015
Autres produits			
Reprises de provisions pour risques	409	0	134
Reprise de provisions sur créances	0	0	29
Transfert de charge d'exploitation	152	220	107
<b>Total Autres produits</b>	<b>561</b>	<b>220</b>	<b>270</b>
Produits financiers	3	19	36
<b>Total</b>	<b>564</b>	<b>239</b>	<b>306</b>

PRODUITS EXCEPTIONNELS	2017	2016	2015
Annulation frais provisionnés prescrits		23	
Ajustements comptes anciens	60		
Gain sur litige		35	
Revenus sur exercice antérieur		0	1
<b>Total Produits Exceptionnels</b>	<b>60</b>	<b>58</b>	<b>1</b>

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2017	2016	2015
Charges sur exercice antérieur			
Charges exceptionnelles diverses	246	2	11
Impôts			
<b>Total Charges Exceptionnelles</b>	<b>246</b>	<b>2</b>	<b>11</b>

Notre souhait, avec le BE, est de limiter la croissance de nos charges en fonction de la croissance des revenus générés. L'idée est de viser une croissance équilibrée et maîtrisée dans la durée. Le poste le plus important est « Salaires et charges » (0.664 millions d'euros et 45% du total). Le second poste (qui figure dans le programme de Didier Gailhaguet) réside dans le financement des actions en faveur des territoires, il s'agit des versements aux CSN, ligues (conventions et contrats) et clubs à travers le programme de labellisation (0,516 millions d'euros et 34% du total).

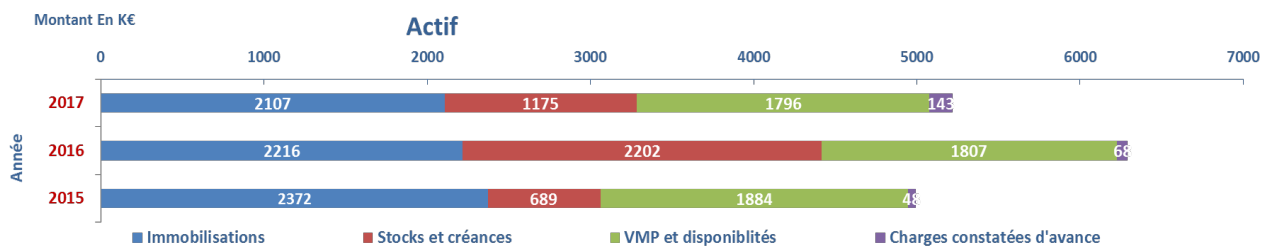
AUTRES CHARGES EN K€	2017	POIDS	2016	2015
Impôts et taxes	142	9%	181	158
Salaires	475	32%	540	528
Charges sociales	189	13%	253	349
Dotations aux amortissements	162	11%	169	157
Dotations aux provisions	6	0%	0	0
Versements aux CSN, ligues, etc.	516	34%	512	418
Autres charges diverses	52	3%	52	16
<b>Total Autres Charges</b>	<b>1 501</b>	<b>100%</b>	<b>1 707</b>	<b>1 626</b>
Charges financières	28		12	19
<b>Total</b>	<b>1 529</b>		<b>1 719</b>	<b>1 645</b>



Pour terminer quelques commentaires sur le bilan comptable :

A l'actif, les immobilisations s'élèvent à 2,1 millions d'euros (patrimoine immobilier du siège) et les disponibilités pour 1,8 million d'euros, ce niveau est assez élevé en fin d'année mais ne reflète la moyenne annuel du cash moyen en fonction de la saisonnalité de notre activité.

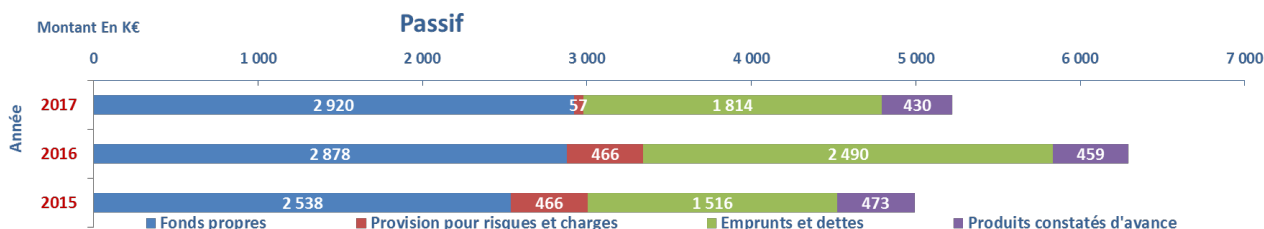
Actif	2017	poids	2016	2015
Immobilisations	2 107	40%	2 216	2 372
Stocks et créances	1 175	23%	2 202	689
VMP et disponibilités	1 796	34%	1 807	1 884
Charges constatées d'avance	143	3%	68	48
<b>Total</b>	<b>5 221</b>	<b>100%</b>	<b>6 293</b>	<b>4 993</b>



Au passif, les fonds propres s’élèvent à 2,9 millions d’euros. C’est une part importante de notre passif. Dans le poste emprunts et dettes, il y a des dettes fournisseurs, mais aussi le reliquat de l’emprunt bancaire immobilier (conclu en 2013, 0.6 millions d’euros à l’origine pour une maturité de 10 ans à l’origine soit 25% de la valeur d’acquisition).

Passif	2017	Poids	2016	2015
Fonds propres	2 920	56%	2 878	2 538
Provision pour risques et charges	57	1%	466	466
Emprunts et dettes *1)	1 814	35%	2 490	1 516
Produits constatés d'avance	430	8%	459	473
<b>Total</b>	<b>5 221</b>	<b>100%</b>	<b>6 293</b>	<b>4 993</b>

\*1) dont emprunt bancaire immobilier 347 K€



Voici ma conclusion sur ces comptes annuels 2017. Je n’ai pas prévu de slide de remerciements, mais je vais le faire oralement. Je suis un partenaire exigeant au sein du Bureau exécutif avec une passion pour la Fédération, puisque je suis licencié depuis un grand nombre d’années. Ma vision de la finance est un peu philosophique au sens qu’il s’agit de se donner les moyens pour servir le champ des possibles. C’est un vrai plaisir de travailler avec cette équipe du BE, avec le Conseil fédéral, la DTN et la petite équipe fédérale. Soyez persuadés que nous essayons d’apporter professionnalisme et rigueur, mais toujours au service du sport et des athlètes.

Merci beaucoup.

- Applaudissements longs et nourris-

**Francis FONTANIE**

J'appelle au micro Monsieur Stéphane Loubières, votre Commissaire aux comptes.

**XII. Rapport de Monsieur le Commissaire aux Comptes****Stéphane LOUBIERES**

Bonjour à tous. Je n'ai jamais eu l'occasion de parler devant vous aussi tôt. Habituellement, on me laisse la parole à 12 heures 58. Merci en tout cas. Avant de lire des extraits de mon rapport, je voudrais souligner deux points. D'abord, je souligne la tendance positive des comptes de la Fédération, mais également, grâce au travail effectué en interne et en externe, l'amélioration de la qualité de l'information financière produite. C'est une réalité. Je souligne aussi l'amélioration des procédures de contrôle interne, puisque vous êtes une Fédération extrêmement compliquée, avec énormément de flux, ce qui implique la nécessité d'avoir des procédures bien définies pour ne pas commettre d'impairs.

Les rapports des Commissaires aux comptes sont normés. Les normes ont évolué cette année. Les rapports ont été multipliés par trois ou quatre. Je ne vous les lirai pas intégralement. Vous avez peut-être eu l'occasion de les consulter et ils sont à disposition à la Fédération si vous souhaitez les lire dans leur intégralité.

Je rappelle qu'en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française des Sports de Glace relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints à notre rapport et tels qu'ils vous ont été présentés par votre Trésorier.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice. Nous rappelons que nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et que nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés à fonder notre opinion.

Nous rappelons également que nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous rappelons également ce qu'est un audit. Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous définissons ce qu'est l'assurance raisonnable : l'assurance raisonnable correspond à un niveau d'assurance élevé, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes permet systématiquement de détecter toute anomalie significative.

Enfin, comme précisé dans le Code du commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Je dois également vous présenter le rapport sur les conventions, rapport sur lequel vous devrez vous prononcer. Nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis de nouvelles conventions passées au cours de l'exercice écoulé à soumettre à votre approbation. Nous avons été informés de l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours de l'exercice antérieur et qui s'est poursuivie : une convention avec l'Institut national de formation aux métiers de la glace. Les membres concernés sont Monsieur Gailhaguet, Monsieur Fontanié et Monsieur Hamel. Je rappelle que votre Fédération a facturé à l'Institut une somme 45 646 euros HT, soit 54 775,20 euros TTC, correspondant à des frais administratifs ainsi qu'à une quote-part des charges de personnel au titre des prestations administratives et de formation.

Je vous remercie.

- *Applaudissements* -

### **XIII. Vote sur le quitus financier 2017**

**Francis FONTANIE**

Nous passons à la septième proposition de résolution : « après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier général et du rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 » présentant un résultat positif de 42 374 euros.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 sont approuvés à l'unanimité.*

- *Applaudissements* -

### **XIV. Présentation du budget réactualisé 2018**

**Jean-Bernard HAMEL**

**Jean-Bernard HAMEL**

Le tableau est présenté selon un schéma analytique habituel de la même façon : la contribution vie fédérale, vie sportive et partie événementielle.

Pour 2018, la réactualisation du budget présente une perte légère de 30 000 euros. Les ressources sont en ligne avec celles de 2017 sur la vie fédérale. Sur la vie sportive, le poste de 0,513 millions d'euros est confirmé à nouveau sur l'aide au sport.

## FFSG - ETAT DU BUDGET 2018 ET REALISE 2017

En K EUROS

PRODUITS				CHARGES				RESULTAT 2017	
LIBELLE	BUDGET 2018 REACTUALISE	BUDGET 2017	REALISE 2017	LIBELLE	BUDGET 2018 REACTUALISE	BUDGET 2017	REALISE 2017	BUDGET	REALISE
Produits des licences et affiliations	1 118	1 100	1 123	Frais Généraux	946	933	1 003		
Produits Institut	50	40	46	Charges diverses	0	8	1		
Produits annexes	40	20	40	Frais financiers	11	11	28		
Produits financiers	5	10	3	Charges exceptionnelles	0	0	246		
Produits exceptionnels	5	50	469						
Subventions diverses	50	50	92						
<b>Ressources VIE FEDERALE</b>	<b>1 268</b>	<b>1 270</b>	<b>1 773</b>	<b>Charges VIE FEDERALE</b>	<b>957</b>	<b>952</b>	<b>1 278</b>	<b>318</b>	<b>495</b>
Subvention Ministère - Convention d'objectif	1 602	1 662	1 654	Direction Technique Nationale - CO	1 602	1 662	1 654		
Subventions Organisations Internat. et autres		150	34	Part FFSG Direction Technique Nationale	603	722	553		
Autres subventions - Remboursements frais	120		85	Ligues régionales Budget 1	78	80	78		
				Commissions Sport Budget 1	173	154	149		
				Labellisation clubs Budget 1	20	20	1		
				Ligues régionales Budget 2	78	80	87		
				Commissions Sport Budget 2	84	80	73		
				Aides techniques au sport	80		0		
<b>Ressources VIE SPORTIVE</b>	<b>1 722</b>	<b>1 812</b>	<b>1 773</b>	<b>Charges VIE SPORTIVE</b>	<b>2 718</b>	<b>2 798</b>	<b>2 595</b>	<b>-986</b>	<b>-822</b>
Revenus des manifestations	1 263	975	1 214	Dépenses des manifestations	694	655	675		
Partenariat	90	70	50	Frais service communications	160	146	173		
Sponsors	25	25	0	Frais de publicité	60	50	47		
Recettes diverses	25	188	0			0			
Produits exceptionnels	166								
<b>Ressources EVENEMENTIEL</b>	<b>1 569</b>	<b>1 258</b>	<b>1 264</b>	<b>Charges EVENEMENTIEL</b>	<b>914</b>	<b>851</b>	<b>895</b>	<b>407</b>	<b>369</b>
<b>TOTAL GENERAL PRODUITS</b>	<b>4 559</b>	<b>4 340</b>	<b>4 810</b>	<b>TOTAL GENERAL CHARGES</b>	<b>4 589</b>	<b>4 601</b>	<b>4 768</b>	<b>-261</b>	<b>42</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-30</b>	<b>-261</b>	<b>42</b>						

Remarque Le budget CO est traité hors aides personnalisées pour 160 K€

Comment se répartit le budget 2018 ? En 2017, la vie fédérale a contribué pour 0,494 millions d'euros et l'événementiel pour 0,369 millions d'euros. Finalement, cela a couvert 0,822 millions d'euros du « reste à financer » sur la vie sportive au sens global. Cela donne bien l'équation avec un résultat légèrement excédentaire de 42 000 euros.

Pour 2018, la vie fédérale contribuera un peu moins à hauteur de 0,311 millions d'euros, et l'événementiel pour 0,655 millions d'euros. Cela constitue un challenge pour l'équipe, notamment pour le Grand Prix de France à Grenoble avec de potentiels partenaires asiatiques. Ces deux montants viendront couvrir le « reste à financer » de 0,996 millions d'euros sur la vie sportive pour dégager un résultat légèrement déficitaire de 30 000 euros.

Encore une fois, je tiens à remercier Marylène Bodineau du cabinet Cifralex et l'équipe comptable de la fédération (Isabelle) pour leur contribution. En effet, le budget s'affine d'année en année sur des éléments objectifs et suivis mensuellement entre le budget et le réel.

En synthèse, sur les 1,116 million d'euros apportés par la Fédération à la vie sportive, 40 % sont affectés pour le développement et 60 % pour le haut niveau en complément de la subvention ministérielle.



TABLEAU DE SUIVI DU RESULTAT 2017

En K€	BUDGET 2017 AG Toulouse			Réalisé 2017			Ecart R17/ B17
	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat	
VIE SPORTIVE	2 798	1 812	-986	2 595	1 773	-822	164
EVENEMENTIEL	851	1 258	407	895	1 264	369	-38
VIE FEDERALE	952	1 270	318	1 278	1 773	495	177
<b>TOTAL</b>	<b>4 601</b>	<b>4 340</b>	<b>-261</b>	<b>4 768</b>	<b>4 810</b>	<b>42</b>	<b>303</b>

TABLEAU DE PREVISION BUDGET 2018

	BUDGET 2018			Variation vs Réalisé 2017		
	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat
VIE SPORTIVE	2 718	1 722	-996	123	-51	-174
EVENEMENTIEL	914	1 569	655	19	305	286
VIE FEDERALE	957	1 268	311	-321	-505	-184
<b>TOTAL</b>	<b>4 589</b>	<b>4 559</b>	<b>-30</b>	<b>-179</b>	<b>-251</b>	<b>-72</b>

## XV. Vote sur le budget réactualisé 2018

### Francis FONTANIE

Nous passons à la huitième proposition de résolution : approbation du budget réactualisé 2018 tel que présenté en Assemblée générale par le Trésorier général.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Le budget réactualisé 2018 est approuvé à l'unanimité.*

- Applaudissements -

## XIX. Budget prévisionnel 2019

### Jean-Bernard HAMEL

En jaune, vous disposez du budget 2019 et en vert du réactualisé 2018 à l'instant commenté. Les différences sont mineures, puisque nous n'avons pas encore la certitude d'obtenir la finale du Grand Prix comme indiqué par Didier. Autant, pour les Championnats du Monde de 2022, c'est très bien avancé. Sur la finale, l'attribution aura lieu en fin d'année 2018 ou au début de l'année 2019.

Comme vu précédemment sur le budget 2018, poursuite sur ce budget 2019 du rééquilibrage de la part « vie fédérale » et de la part « événementielle ». Cela vient couvrir les objectifs sur sport avec

une couverture en augmentation à hauteur d'environ 1 million d'euros, et en même temps dégager un revenu légèrement positif.

En synthèse, la vie sportive part FFSG est de 1 million d'euros en 2019, dont 0,500 millions d'euros pour les CSN, ligues et clubs et 0,500 millions d'euros pour le sport de haut niveau. Les 0,560 millions d'euros de revenus de manifestations ne comportent pas de revenus atypiques à ce stade, c'est un budget conservateur à réactualiser lors l'AG de 2019.

### FFSG - ETAT DU BUDGET 2019 (AVEC BUDGET 2018)

En K EUROS

PRODUITS			CHARGES		
LIBELLE	BUDGET 2019	BUDGET 2018 REACTUALISE	LIBELLE	BUDGET 2019	BUDGET 2018 REACTUALISE
Produits des licences et affiliations	1 120	1 118	Frais Généraux	930	946
Produits Institut	60	50	Charges diverses	20	0
Produits annexes	50	40	Frais financiers	11	11
Produits financiers	10	5	Charges exceptionnelles	0	0
Produits exceptionnels	0	5			
Subventions diverses	50	50			
<b>Ressources VIE FEDERALE</b>	<b>1 290</b>	<b>1 268</b>	<b>Charges VIE FEDERALE</b>	<b>961</b>	<b>957</b>
Subvention Ministère - Convention d'objectif	1 600	1 602	Direction Technique Nationale - CO	1 600	1 602
Subventions Organisations Internat. et autres			Part FFSG Direction Technique Nationale	500	603
Autres subventions - Remboursements frais	120	120	Ligues régionales Budget 1	80	78
			Commissions Sport Budget 1	170	173
			Labellisation clubs Budget 1	20	20
			Ligues régionales Budget 2	70	78
			Commissions Sport Budget 2	80	84
			Aides techniques au sport	80	80
<b>Ressources VIE SPORTIVE</b>	<b>1 720</b>	<b>1 722</b>	<b>Charges VIE SPORTIVE</b>	<b>2 600</b>	<b>2 718</b>
Revenus des manifestations	1 450	1 263	Dépenses des manifestations	800	694
Partenariat	150	90	Frais services communications	170	160
Sponsors	0	25	Frais de publicité	100	60
Recettes diverses	30	25			
Produits exceptionnels	0	166			
<b>Ressources EVENEMENTIEL</b>	<b>1 630</b>	<b>1 569</b>	<b>Charges EVENEMENTIEL</b>	<b>1 070</b>	<b>914</b>
<b>TOTAL GENERAL PRODUITS</b>	<b>4 640</b>	<b>4 559</b>	<b>TOTAL GENERAL CHARGES</b>	<b>4 631</b>	<b>4 589</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>9</b>	<b>-30</b>			

Remarque : Le budget CO est traité hors aides personnalisées pour 160 K€

### TABLEAU DE PREVISION BUDGET 2019

	BUDGET 2019			Variation vs Budget 2018		
	Charges	Produits	Résultat	Charges	Produits	Résultat
<b>VIE SPORTIVE</b>	2 600	1 720	<b>-880</b>	-118	-2	<b>-116</b>
<b>EVENEMENTIEL</b>	1 070	1 630	<b>560</b>	156	61	<b>95</b>
<b>VIE FEDERALE</b>	961	1 290	<b>329</b>	4	22	<b>-18</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 631</b>	<b>4 640</b>	<b>9</b>	<b>42</b>	<b>81</b>	<b>-39</b>

Je vous remercie.

- Applaudissements -

## **XX. Vote sur le budget prévisionnel 2019**

### **Francis FONTANIE**

Nous passons à la neuvième proposition de résolution : approbation du budget prévisionnel 2019 tel que présenté en Assemblée générale par le Trésorier général.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Une abstention de l'USF Fontenay.

*Le budget prévisionnel 2019 est approuvé à la majorité, moins 1 abstention (1 CLUB représentant 10 voix).*

## **XVI. Présentation des candidats à l'élection à la Présidence**

### **Francis FONTANIE**

J'appelle le Premier et dernier candidat.

*- Applaudissements -*

### **Didier GAILHAGUET**

Je serai court, le suspense n'étant pas insoutenable. Je vous ai adressé mon projet de politique sportive, j'espère que vous l'avez bien reçu. Je ne le développerai pas. C'est un projet ambitieux, et non un catalogue de promesses. J'y dis ce que je voudrais faire avec vous et je ferai ce qui est écrit.

J'avais prévu une présentation, je vais l'oublier pour vous parler plutôt avec mon cœur. Oui, Je veux y aller, parce que je crois que je peux encore être utile. Je n'ai pas la prétention de dire que je vais tout régler. Vous avez vu la conjoncture, qui n'est pas simple. Je vous promets seulement que je ferai tout pour mettre en œuvre ce programme. Vous me connaissez maintenant, avec mes gros défauts, mais je travaille beaucoup, je vais jusqu'au bout quand je m'engage, je ne fais pas les choses à moitié, parfois trop d'ailleurs. L'expérience menée depuis 2014 a prouvé que les clubs ne sont plus en mesure d'accorder leur confiance à une seule personne, mais à une équipe complémentaire. C'est ce que j'ai essayé de vous prouver pendant ces années.

Cette équipe doit et sera expérimentée. Je reconduirai au poste de Trésorier général, mon ami Jean-Bernard Hamel, et au poste de Secrétaire général, Francis Fontanié, qui ont réussi avec compétence leur mandat. A cet égard, si je suis élu, je proposerai à l'Etat de renommer Rodolphe Vermeulen comme Directeur technique national, qui aura alors non pas eu deux ans pour s'exprimer, mais six. Je crois que c'est un temps raisonnable.

Parallèlement, je ferai largement appel à la jeunesse. Je tenterai de constituer des attelages dans les commissions sportives alliant expérience et sang neuf. Je ne sais pas si l'on se rend véritablement compte de l'ampleur de la tâche à gérer. Ce n'est pas une fédération, mais une confédération de prochainement 13 sports, en tout cas je l'espère, avec l'arrivée du Freestyle et d'autres. En toute modestie, c'est un vrai travail à plein temps.

Soyons clairs, la mère de la perfection ne s'est pas forcément penchée sur mon berceau. C'est vrai, il reste beaucoup à faire. Nous n'avons pas tout réussi, loin s'en faut. C'est vrai, j'aime le pouvoir, j'en connais bien tous les enjeux, le pouvoir de faire de bonnes et pourquoi pas de belles choses.

J'aime passionnément nos sports. J'aime la victoire et je prétends les connaître. J'aime la France, j'aime la France qui gagne et je donne le maximum pour nos formidables athlètes, comme je l'ai fait avec l'ensemble de cette Fédération et mes équipes à Pyongyang et ailleurs.

Oui, c'est vrai, nos athlètes, nos cadres, parfois nos dirigeants n'approuvent pas toutes mes décisions, surtout lorsqu'elles sont en leur défaveur, mais, parce qu'ils sentent intimement ce que passion veut dire, tous me respectent, je crois pouvoir le dire, et beaucoup savent que je remuerai ciel et terre pour eux lorsqu'ils le méritent. J'ai veillé à prendre du recul, le recul nécessaire en écoutant mes meilleurs conseils. J'ai tissé un précieux réseau relationnel auprès des différentes institutions et je le mets à disposition. Ce n'est pas par hasard que le Mondial 2022 de patinage atterrira, je le souhaite, en France. C'est du lobbying.

Etre méchant gratuitement ne m'intéresse pas. Je le laisse à d'autres. D'ailleurs, j'en suis souvent la première victime, même lorsque je défends la Fédération.

Alors, de grâce, restons humbles. Tout ceci n'est que du sport. La Fédération n'appartient à personne et surtout pas à moi.

C'est vous qui votez. Donnez-moi, je vous le demande, une très bonne équipe au Conseil fédéral aujourd'hui, dans les 8 Commissions sportives demain, car votre responsabilité est aussi engagée.

Voilà ce que je me propose de continuer à faire avec chacun d'entre vous, car je pense très sincèrement que notre réussite sera collégiale ou ne sera pas.

*- Applaudissements très longs-*

## **Francis FONTANIE**

Je vais vous proposer la liste des personnes candidates au Conseil fédéral, afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent se lever pour que ceux qui ne les connaissent pas les voient. Nous le ferons assez rapidement. Il se pourrait que je prononce deux fois la même personne, puisque certains candidats et candidates ont coché deux collèges.

Concernant le collège des ligues, il n'y a que 9 élus et 10 candidats : Monsieur Michel Abravanel, Monsieur Eric Bergerou, Madame Maryanne Bouquet, Madame Maryvonne Del Torchio, Monsieur Didier Higel, Madame Véronique Licari, Monsieur Franck Prieur, Madame Patricia Scoffier, Madame Mireille Simonin, Madame Christelle Sotteau.

Pour la partie ISU, il n'y aura que 5 élus. Je vous donne la liste de candidats : Monsieur Michel Abravanel, Madame Murielle Audemard, Monsieur Eric Bergerou, Madame Anne Chalier, Madame Angélique Consigny, Madame Martine Flourou, Madame Brigitte Gaspar, Monsieur Christophe Gontard, Monsieur Ludovic Le Guennec, Madame Hélène Leroux, Madame Isabelle Médard, Madame Isabelle Mungnier, Monsieur Steve Ollivier, Monsieur Bruno Piel, Madame Michelle Retacchi, Madame Chantal Sala, Madame Noëlle Salfati, Monsieur Jean-Philippe Savonnet, Madame Patricia Scoffier, Madame Fabienne Sebag, Monsieur Michel Tamisier qui a eu un problème de transport, Madame Véronique Verrue, Madame Pierrette Abravanel.

Dans la catégorie licences autres qu'ISU, qui comprend les sports extrêmes, le BLS et le curling, il y aura que deux élus parmi Monsieur Alain Arnod-Prin, Monsieur Bruno Catelin et Monsieur Romain Heinrich.

Dans la catégorie médecins, un seul élu : Madame Pascale Licari est seule candidate.

Dans la catégorie éducateurs sportifs, un poste pour deux candidats : Madame Pascale Kovelmann et Monsieur Bruno Piel.

Dans la catégorie moins de 26 ans, un seul élu : Mademoiselle Tiffany Huot-Marchand est seule candidate.

Dans la catégorie juges, un seul poste pour deux candidats : Monsieur Bruno Catelin et Monsieur Anthony Leroy.

Dans la catégorie féminine 9 élues parmi : Madame Pierrette Abravanel, Madame Laurence Allouch, Madame Murielle Audemard, Madame Maryanne Bouquet, Madame Anne Chalier, Madame Angélique Consigny, Madame Maryvonne Del Torchio, Madame Martine Flourou, Madame Brigitte Gaspar, Madame Pascale Kovelmann, Madame Hélène Leroux, Madame Véronique Licari, Madame Isabelle Médard, Madame Isabelle Mungnier, Madame Yolande Romano, Madame Chantale Salah, Madame Noëlle Salfati, Madame Fabienne Sebag, Madame Mireille Simonin et Madame Véronique Verrue.

Dans la catégorie sportifs de haut niveau, pour deux postes, deux candidats, Morgan Ciprès et Romain Heinrich.

Vous connaissez le principe, vous rayez les personnes que vous ne souhaitez pas. Ensuite, il y a quelqu'un qui ne sera pas élu dans le collège ligue, puisqu'il y a 9 postes pour 10 candidats. Si cette personne a coché la liste féminine ou la liste ISU, elle basculera dans l'autre collège avec ses voix. Comme nous avons un peu d'avance, nous vous proposons deux choses : La première est de gagner une demi-heure sur le temps prévu pour déjeuner. Nous aurons donc deux heures pour déjeuner, sachant qu'en sortant d'ici, vous allez voter. Pour ceux qui votent il y aura une heure pour le scrutin. Je vous dirai l'heure à laquelle se termine le scrutin. Si vous en êtes d'accord, nous allons demander au DTN de faire sa présentation et le reste du rapport de la DTN se fera dans l'après-midi.

## **XXI. Rapport d'activité du Directeur Technique National**

### **Rodolphe VERMEULEN**

Monsieur le Président, cher Didier, Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs, Mesdames et Messieurs les membres du Bureau exécutif, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil fédéral, Mesdames et Messieurs les entraîneurs, mes chers collègues membres de la DTN, mes chers amis, me voici devant vous pour la seconde fois en tant que DTN pour l'exercice traditionnel du bilan de la Direction technique nationale devant votre Assemblée générale.

En cette fin de cycle de l'olympiade, j'ai souhaité ne pas vous produire le simple bilan de l'année écoulée, mais si vous le permettez, je cheminerai également sur les quelques années qui l'ont précédé en trois axes majeurs que sont le haut niveau, le développement et les services aux clubs, la formation et l'emploi.

Choisi par Didier Gailhaguet en début de saison, puis nommé officiellement le 27 janvier 2017, cela fait maintenant 17 mois que j'ai le plaisir d'être votre DTN. Même si ma première licence au club de Dammarie-les-Lys date de 1975 et que mon entrée dans la Maison FFSG en tant que cadre s'est faite dès 2002, notre Fédération ne cesse de me surprendre. C'est à l'aune de mes nouvelles fonctions que j'en mesure encore plus chaque jour l'extraordinaire complexité, et l'attachement que je porte à ses multiples activités comme aux personnes qui la servent.

Justement, parlons ressources humaines. Que s'est-il passé au sein de la DTN cette année ? La stabilisation des équipes en place et leur renforcement par de nouveaux recrutements se sont

poursuivis. Ainsi, 2 titularisations ont été prononcées en les personnes de Vanessa Sanesti et plus récemment de Thibaut Méline respectivement missionnés au département formation pour l'une et à l'entraînement des équipes de France de short track sur le pôle France de Font-Romeu pour l'autre. Ces deux derniers ont été rejoints à la DTN par Mademoiselle Camille Pradier issue du concours 2017 et qui a entamé son parcours de formation initiale. Sur notre convention cadre du ministère des Sports, calibrée à 22 postes budgétaires, ce sont donc 21 agents qui sont à ce jour placés auprès de la FFSG, à qui nous pouvons ajouter 2 postes de cadres fédéraux, soit une équipe DTN de 23 cadres missionnés au service de la performance, du développement et de la formation.

Vous pourriez me dire que ce nombre est faible quand on le répartit sur les différents métiers nécessaires à la bonne marche de nos 10 disciplines, et bientôt 11 si nous obtenons délégation sur le patinage Freestyle, dont 8 olympiques. Bien souvent, ces derniers restent mal connus, voire inconnus de nos adhérents ou ne répondent pas toujours aux urgences de vos besoins. J'en ai parfaitement conscience. Loin de leur jeter la pierre, c'est en ce sens que nous avons, ces dernières années, porté un accent marqué sur l'équipe d'animation territoriale au service des clubs, pilotée par Madame Frédérique Blancon à qui je donnerai la parole dans l'après-midi.

C'est parfaitement conscient de cette limite en ressources humaines que j'exige de chacun de mes agents qu'il soit agile, multitâches et s'adapte aux besoins du service. Il est révolu le temps où l'on intégrait le corps des professeurs de sport du ministère pour n'être qu'entraîneur ou formateur toute une carrière. Tous les agents ont, inscrite dans leur lettre de mission, une part d'activité connexe à leur mission principale. Tous, par exemple, sont tenus de se rendre disponibles en cas de besoin du service formation, même s'ils sont principalement entraîneur national ou animateur territorial. Ils peuvent encore être sollicités en soutien de nos événements internationaux tant que de besoin, à l'infini des besoins de notre vie fédérale.

Cette agilité de missions, dès lors qu'elle respecte le statut qui est le leur, est devenue un préalable à toute prise de fonction au sein de la DTN de la FFSG. La réalité de notre confédération, pour reprendre les termes chers à notre Président, des sports de glace nous y oblige. L'entraîneur de short track doit pouvoir conseiller le Président d'un club de danse sur la section curling qu'il souhaiterait ouvrir, par exemple, au même titre qu'il doit apporter son soutien à la formation des entraîneurs de patinage artistique. C'est cette richesse d'activités qui fait notre identité sports de glace et la nécessaire adaptabilité de ses agents.

Je fais de cette réalité le socle de notre devoir de réponse aux attentes fédérales pour tous les personnels. C'est en ce sens que je pense et cimenter les recrutements que j'opère pour la DTN. Lors de l'AG dernière, je vous ai présenté notre organigramme et la façon dont étaient missionnés les agents DTN sur les différents dossiers qui nous occupent. Quelques repositionnements ont été opérés cette année et chaque Président doit pouvoir s'adresser au bon interlocuteur. Bien des choses ont bougé depuis et des priorités se sont fait jour. C'est pourquoi je vous referai pour partie ce travail de présentation demain dans les AG de disciplines et que notre organigramme fonctionnel sera remis à jour dans la foulée sur le site fédéral.

Dans les grandes lignes, la Direction sportive et budgétaire du Pôle de la préparation olympique, des sports de haut niveau, de la recherche et de la relève, placée sous la houlette experte de Monsieur Patrice Maurin, que je salue et remercie de tous ses conseils affûtés, voit, avec le recrutement en cours de Monsieur Alexis Contin au poste de Directeur des équipes de France de patinage de vitesse, la possibilité de décliner avec plus d'efficacité ses compétences ressources.

Ainsi, Madame Katia Krier, jusqu'alors Directrice des équipes de France de ce qu'on a coutume d'appeler les disciplines d'expression, assumera également une Direction spécifique des équipes de France élites, afin que nous puissions les suivre avec plus d'acuité.

Monsieur Nicolas Prévost, pour la soutenir, élargit ses missions et devient Directeur des équipes de France relève, tout en poursuivant le pilotage de notre plan national de détection.

Enfin, Monsieur Frédéric Dambier reconduit sa mission de Directeur des équipes de France Bob, Luge, Skeleton et Curling et celle de responsable du pôle France Insep. Je vous demande de les applaudir, car ils m'apportent beaucoup.

*- Applaudissements -*

J'en profite pour remercier publiquement Frédéric Dambier du long intérim de plus de quatre ans qu'il a parfaitement assumé sur les disciplines de patinage de vitesse en plus de ses disciplines luge, bob, skeleton et curling, avec tout l'engagement et la rigueur que nous lui connaissons. Merci, Frédéric, pour tous les short trackers.

*- Applaudissements -*

Je ne remercie jamais assez cette garde rapprochée dont je mesure au quotidien qu'elle est le pivot majeur des stratégies sportives de notre Fédération. Leur investissement, leur abnégation et leur sens du service public rendent chaque jour notre Fédération un peu plus forte sur nos bases. Ne nous le cachons pas, ils sont les véritables Directeurs de la performance de cette Fédération.

Depuis la campagne de Sotchi, ce ne sont pas moins de 8 189 000 euros, dont 1 508 922 de fonds propres fédéraux que mes adjoints ont administré au bénéfice de nos sportifs, toutes disciplines confondues, pour un total de 75 médailles internationales, dont 5 titres européens, 4 titres mondiaux et notre magnifique médaille olympique qui, enfin, nous fait sortir de cette malédiction de trois olympiades sans médaille. Un grand merci à Gabriella et Guillaume qui nous ont fait vivre des jeux magnifiques.

*- Applaudissements -*

Ce succès ne s'est pas arrêté là puisque juste derrière, s'organisaient les Championnats du monde et qu'à la pleine réussite de Gabriella et Guillaume est venue s'ajouter une réussite magnifique, une vraie performance de Vanessa et Morgan, qui nous permettent de faire que la France redevienne deuxième nation mondiale des disciplines d'expression. Bravo à tous nos sportifs.

*- Applaudissements -*

Sans revenir sur les propos très lucides de notre Président, ne nous le cachons pas, derrière ces quelques miracles, fussent-ils le fruit bien défendu du travail acharné de sportifs exceptionnels dans des structures internationales hors normes, entièrement dédiées à la performance, sans équivalence sur l'hexagone, la concurrence internationale est âpre et notre Fédération a déjà pris du retard sur les contre-mesures à opérer pour, sinon continuer à faire le match des titres, au moins rester dans la course.

Si le futur Président et son équipe me gardent leur confiance comme DTN jusqu'à Pékin, les réponses à cette concurrence, passant par plus de formation des coachs, plus de détection précoce des jeunes talents et d'accompagnement des potentiels sur le terrain, seront ma priorité pour espérer en voir les premiers effets sur les Jeux 2026.

Le vaste plan national de détection piloté par Nicolas Prévost, qu'il vous a présenté en cette même AG la saison dernière, va voir s'engager cette saison la deuxième promotion de catégories d'âge. J'ai bien compris que différents freins s'étaient faits jour au lancement de ce précieux et devenu nécessaire dispositif, ce qui est compréhensible. Crainte de voir partir les meilleurs jeunes sportifs vers d'autres structures, par exemple, ou intention revendiquée de ne pas remettre en question les dispositifs déjà existants en région. Ainsi, certains entraîneurs ou clubs ou ligues ne nous ont parfois pas envoyé leurs meilleurs jeunes ou ont carrément revendiqué une non-participation au PND pour différents motifs.

Je souhaite redire aujourd'hui que nous ne pourrons rien sauver si vous ne vous positionnez pas en partenaires de notre intention. Lorsque nous nous tromperons, nous nous tromperons ensemble. Tout comme nous ne pourrons réussir qu'ensemble. Il ne peut y avoir la DTN d'un côté et les clubs de l'autre. Vous êtes l'essence même de notre mission. Sans votre concours, la DTN n'est rien et ne sert à rien. Nous partageons le même bateau et devons affronter les mêmes tempêtes. J'espère que cette première saison du PND vous aura convaincus du désintéressement de nos démarches, visant le seul bénéfice de vos sportifs les plus doués et de l'avenir compétitif de la France dans le concert des nations. La saison 2 du PND, je l'espère, sera une réussite encore plus éclatante du repérage de nos meilleurs potentiels dans les territoires.

Je sais que le suivi individualisé des collectifs jeunes talents, au cœur même de vos structures, était un attendu qui a tout à fait satisfait les clubs et les entraîneurs qui en ont bénéficié. Nous profiterons de la phase 2 de ce dispositif pour en renforcer et stabiliser les actions. De nouveaux personnels y seront missionnés. J'y veillerai.

Je dirai un mot sur notre pôle France Insep, véritable base arrière de nos sportifs élites externalisés. Sans vouloir se le cacher, ce dernier traverse, ces dernières années, les mêmes crises que celles que vous connaissez : problème d'accès à la glace, dégradation de ses performances sportives en regard de la concurrence internationale, etc. Ce dernier, pour maintenir son statut de structure pivot des disciplines d'expression, doit se réformer, tout comme les entraîneurs nationaux qui y sont missionnés devront faire évoluer et monter en gamme leurs actions. Ces derniers mois, j'ai entamé les prémices de cette mutation avec les équipes à ce jour encore en place.

Je souhaite un pôle France plus ouvert sur l'extérieur, sortant de sa tour d'ivoire et partenaire des clubs formateurs des territoires. Un pôle qui, au-delà de ses collectifs de sportifs permanents, que nous avons resserrés, devra pouvoir accueillir autant que de besoin les talents et les entraîneurs des clubs formateurs des régions.

J'ai souhaité par ailleurs saisir le retour en France de Monsieur Fabian Bourzat comme une opportunité et lui ai proposé de nous aider à marquer plus fortement notre pôle France sur la pratique de couple au sens large, disciplines pour lesquelles notre nation est plus encline, à ce jour, à aller chercher des titres internationaux. J'en ai profité pour initier un centre ressource de danse sur glace en région parisienne pour les clubs des territoires qui souhaiteraient en bénéficier. Le recrutement de Fabian est en cours de négociation.

Enfin, nous devons rapidement identifier quelques jeunes entraîneurs rêvant de très haut niveau, rêvant de médailles olympiques et prêts à se lancer avec nous pour un parcours de formation individualisé exceptionnel qui pourrait orienter leur passion, mais surtout nous aider à renouveler les compétences de nos cadres dédiés à la haute performance et reprendre le match avec la concurrence. Ce concept de « formons les meilleurs entraîneurs du monde » né du bouillon jus de cerveau de notre ami Patrice Maurin devra, sur cette olympiade, passer de l'idée au projet se concrétisant. Je m'y engage.

Vous le voyez, la DTN que je vous présente aujourd'hui est une DTN déjà portée vers demain et les défis sportifs qui nous sont opposés. Toutes ces mesures visent à moderniser nos approches, renouveler nos équipes et les placer au service d'une performance de terrain qui prend naissance dans vos clubs. J'en fais une priorité nationale des sports de glace. Je prends devant vous l'engagement que ceux de mes cadres qui ne feraient leur cette approche de proximité désintéressée avec les clubs se verront proposer d'autres missions.

Parlons maintenant des ressources humaines développement et services aux clubs, équipe managée par Frédérique Blancon, notre Directrice du développement. 5 cadres et 2 conseillères techniques régionales, soit 7 personnes, dont les missions principales sont vous apporter conseils et soutien sur l'ensemble des problématiques que peut rencontrer un club (dossier CNDS, mise en œuvre des priorités ministérielles liées aux politiques de la ville, organisation de compétitions,



recrutement d'enseignants, etc.). Malgré le renforcement de cette équipe, engagé par mon prédécesseur, et que j'ai, dès ma prise de fonction, souhaité stabiliser, tant j'en mesure l'utilité et le besoin, je reste frustré.

Si au niveau des ligues et des CSN, cette équipe a largement fait la preuve de sa puissance de feu, et Frédérique vous en fera la démonstration cet après-midi, je pense que la proximité avec les clubs, qui était le fondement même de la création de cette équipe, n'y est encore pas suffisamment. Nous pouvons et nous devons faire mieux. A la décharge de ces 5 cadres, la réforme des territoires, créant des super ligues, parfois compliquées à couvrir pour un seul agent, surtout lorsqu'il est dépositaire d'une inter-régions. J'attends beaucoup du lancement de la future campagne de labellisation pour resserrer encore ce lien entre vos clubs et nos agents de terrain.

Au-delà de ce dispositif, qui nous rapprochera, je vous propose de réorganiser notre tournée des régions et de profiter de celle-ci pour qu'ensemble, nous définissions vos attentes en services et ressources humaines. La tournée de la saison dernière nous avait permis d'identifier vos problèmes et besoins. De cette tournée étaient nés les états généraux du patinage artistique, la création d'un service dédié aux problématiques scolaires et bien d'autres réponses plus spécifiques à vos attentes locales. Je souhaiterais que la prochaine nous permette de répondre ensemble à la question : quel type de ressources humaines, en nombre et en compétences, la DTN peut-elle mettre à disposition dans les territoires ? J'espère que nous pourrons rencontrer un maximum de clubs lors de cette prochaine tournée. Encore une fois, la DTN placée auprès d'une Fédération se doit de recenser vos besoins pour vous proposer les meilleures réponses possibles.

Je dirai enfin un mot sur la formation. Sans entrer dans les chiffres que Fabrice Blondel, le Directeur adjoint de l'Institut, déclinera cet après-midi, je souhaite dire ici ma satisfaction d'observer ce bel outil créé en 2012 stabiliser son fonctionnement et développer chaque année son offre de formation. Son équipe s'élargit chaque saison de nouveaux formateurs, soit en positionnant différemment les lettres de mission des agents de la DTN, soit en sollicitant les entraîneurs que vous voulez bien nous libérer. C'est une richesse énorme de pouvoir œuvrer en partenariat avec vous sur ces sujets sensibles de la transmission des savoirs, de l'augmentation des compétences et de la professionnalisation. Ce ne sont pas nos amis du curling ou du short track qui me contrediront sur ce sujet.

Nous devons encore nous améliorer, cependant, en particulier sur le suivi des stagiaires en alternance. Souvent, les Présidents signataires des conventions manquent d'informations sur le parcours de leurs stagiaires. J'ai déjà demandé à mes équipes, Sandrine Prinet, coordinatrice nationale de l'ensemble des formations, en tête, d'y travailler.

Comme vous nous en aviez fait la demande, cette année aura vu la création de modules thématiques, plus resserrés dans le temps et plus en déclinaison territoriale. C'est un succès et nous continuerons à développer ce concept qui semble vous convenir, avec des thématiques supplémentaires à destination directe de vos entraîneurs.

Cette après-midi, à l'issue de la prise de parole de Frédérique Blancon pour le bilan développement puis de Fabrice Blondel pour le bilan de notre Institut de formation, j'ai également souhaité que Madame Catherine Glaise vous fasse un point d'étape de l'avancement des travaux concernant la suite de la « méthode française de patinage », vaste projet extrêmement attendu, car annoncé régulièrement dans nos AG. La phase 1 vous a été livrée il y a deux ans maintenant. Sachez que la suite arrive. C'est accompagnés de notre Directeur des équipes de France relève, Nicolas Prévost, de Fabrice Blondel et avec le soutien de Romuald Debaque, notre Directeur de la communication que Catherine vous la présentera.

Je tiens particulièrement et personnellement à remercier Catherine Glaise pour s'être emparée de ce sujet très énergivore, mais ô combien stratégique de la formation des patineurs. Cet outil pédagogique est une montagne de données à capter, compiler, vulgariser avant de pouvoir les

restituer dans une forme utile pour nos enseignants. Inutile de vous dire que cela pourrait être l'œuvre d'une vie et que je ne regrette pas que Catherine Glaise, de par son expérience de terrain et son caractère engagé, ait accepté de prendre à bras le corps ce dossier majeur de notre Fédération. Merci, Catherine.

- *Applaudissements* -

Je dirai un mot pour conclure avant le déjeuner. Si vous lisez la presse, vous n'êtes pas sans connaître les grandes évolutions qui agitent le petit cosmos du sport et de ses 1 500 fonctionnaires : création d'une agence du sport, requestionnement des gouvernances, nomination de nouvelles entités, remise en question des anciennes, etc.

Sachez que l'ensemble des personnels Jeunesse et Sports vivent cette période d'incertitude et de flou avec beaucoup de courage et de professionnalisme. Souvent, ils restent concentrés sur leurs missions, qui sont les leurs, tout en gardant en tête que demain, elles pourraient être changées ou qu'ils pourraient eux-mêmes dépendre d'autres administrations que celle directe du sport. Je souhaiterais vous dire que je vois dans ces évolutions nécessaires, en partie justifiées par l'obtention des Jeux de 2024, une opportunité. Profitons de ce moment où les disciplines d'été seront sous le feu de l'actualité pour opérer nous-mêmes notre mue des disciplines d'hiver. Professionnalisons nos fonctionnements. Inventons le club de demain, plus indépendant des tutelles étatiques. Créons de nouveaux modèles économiques. Soyons opportunistes et créatifs. Si je suis reconduit dans mes fonctions, c'est le dessein que je souhaiterai que ma DTN initie avec vous.

Je vous remercie.

## **XVII. Election au poste de Président de la FFSG.**

## **XVIII. Election des membres aux postes des différents collèges du Conseil Fédéral.**

### **Francis FONTANIE**

Il est quasiment 12 heures 30. Je vous propose que le scrutin ouvre à 12 heures 30 et se clôture à 13 heures 30. Nous reprendrons l'AG une heure plus tard, à 14 heures 30, ce qui nous laisse deux heures pour nous sustenter. Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite un bon appétit.

-----  
*Pause repas à 12 heures 30. Reprise à 14 heures 30.*  
-----

### **Francis FONTANIE**

Nous allons reprendre avec le rapport de la DTN. Le DTN a fait son rapport. Il va vous présenter les Directeurs qui vont intervenir chacun dans sa spécialité.

### **Rodolphe VERMEULEN**

Merci, Francis. Rebonjour à tous. Avant de continuer avec la suite du bilan de la DTN et les différentes thématiques qui vous seront présentées par mes adjoints, je souhaiterais remercier les

11 de mes 21 cadres qui sont dans la salle aujourd'hui. Cela me fait très plaisir de les mettre en avant.

Je vais appeler Madame Frédérique Blancon, Directrice du développement, accompagnée de son élue Marie Lech.

### **Frédérique BLANCON**

Je vais vous parler du pôle développement et territoire. Rodolphe Vermeulen vous a parlé de l'équipe qui composait ce pôle. Je vais vous présenter les dossiers qui sont pris en charge par le pôle.

Le pôle développement et territoire vise le développement des sports de glace à travers la mise en place de conventions et de contrats d'objectifs en direction des ligues et des CSN à hauteur de 160 000 euros. Quand on regroupe toutes ces actions, on a 124 actions conventionnées ligues et CSN, consacrées à 3 axes. Nous avons l'axe sport, formation et équipement.

Dans l'axe sport, nous avons 73 actions dédiées au PND (Plan national de détection) qui concernent 3 disciplines : patinage artistique, short track et danse sur glace. On a également des actions de perfectionnement pour les disciplines qui ne font pas partie de ce Plan national de détection, notamment le ballet, le BLS et le patinage artistique synchronisé.

46 actions sont dédiées à l'axe formation, avec de la formation régionale d'entraîneurs qui peut se concrétiser par une ou deux journées mises en place pour aborder des thématiques de l'entraînement. Cela peut être également des regroupements à l'occasion des PND. Et puis, c'est essentiellement la formation des brevets fédéraux, notamment le premier degré. Il y a également un soutien financier apporté aux formations organisées par l'Institut national de formation.

Tout ce dispositif est issu d'une stratégie régionale coconstruite avec l'ensemble des acteurs, ligues et CSN. Maintenant, on sait que sur les ligues, toutes les équipes techniques régionales sont en place. Elles sont toutes signées à part deux. Pour la mise en place de ces actions relativement contraignantes et difficiles, il est intéressant que la ligue puisse s'appuyer sur cette équipe régionale. Souvent, le coordonnateur est le référent territorial.

Le pôle développement est aussi les sports de glace pour tous avec des visées spécifiques. Là, on n'est pas dans la pratique compétitive. Nous avons deux thématiques dont la référente est Nathalie Robert, qui est également sur la Ligue Occitanie et en soutien sur la région PACA. Elle s'occupe de l'handisport de glace et de sports de glace santé. Je ne vous cite pas tout, mais elle a recueilli des données montrant que 60 clubs accueillent ces personnes en situation de handicap. Nous essayons de structurer la pratique fédérale compétitive pour ce type de public. Là, il y a un travail de fait. Elle est aussi à disposition des clubs concernant un apport technique ou l'utilisation de matériels.

Sur les sports de glace santé, le référent de la Commission médicale en parlera certainement. Il y a eu la mise en place de fiches intégrées dans le Médicosport, qui est un dictionnaire à visée médicale pour les disciplines sportives. A été mise en place une formation spécifique, le Pass Sports de glace santé, avec 2 modules. Le premier est plutôt destiné au sport bien-être et le deuxième est plutôt sur l'aspect sports de glace sur ordonnance. Actuellement, nous sommes en train de mettre en place des affiches Form Gliss dont l'objectif serait le suivant : au lieu d'aller nager le midi, pourquoi ne pas aller patiner pour se maintenir en forme, avec des parcours style circuit training. Nous sommes en train de réfléchir à un kit à mettre en place à destination du public sur des heures de grand public.

Le pôle développement, ce sont également les sports extrêmes de glace, dont le référent est Ludovic Deville. Il est présent. Il a également en charge la Ligue Hauts-de-France et la Ligue Ile-de-France. Par sports extrêmes de glace, on vise surtout le Freestyle et le Ice Cross. Le Freestyle a son challenge depuis deux ans, organisé en trois étapes. Cette année, il y a eu l'Ice Cross en démonstration.

Un projet se monte également : Sports de glace en liberté, dont l'objectif est de capter un public masculin dans le but aussi de pouvoir diversifier l'offre d'activité des clubs. L'idée serait de mettre en place un parcours d'Ice Cross aussi bien pour les patinoires fixes que les patinoires mobiles, avec un club support.

Je passe au sport scolaire. A l'occasion des états généraux du patinage artistique, avait été lancé le Comité de pilotage, qui s'est mis en place et dont le référent est Rémi Jacquemard. Les deux

objectifs de ce Comité sont de proposer un accompagnement spécifique aux clubs pour obtenir des aménagements du temps scolaire, avec l'appui des ligues, des comités départementaux. La force sera un accompagnement spécifique, c'est-à-dire créer un réseau local. Notre but est donc d'accompagner les clubs qui le souhaitent pour aller construire ce réseau social et pousser les portes avec eux, afin de les aider à mettre en place des dispositifs. Nous avons eu un séminaire sur le sport scolaire au Comité olympique. Ce qui ressort, c'est qu'avec l'Education nationale, il y a des choses qui ne sont pas encore bien structurées, mais la façon de faire consiste vraiment à aller dans sa propre région, accompagné d'un cadre technique, pour mettre en place un réseau local.

Le deuxième objectif est de faire la promotion et de développer le sport de glace en milieu scolaire. Plusieurs dispositifs existent : le label Génération 2024, le plan Mercredi, les ateliers olympiques. Nous communiquerons sur le site internet, puisque ces dispositifs se lancent maintenant pour la rentrée. Nous vous ferons une communication bien précise.

Enfin, la dernière thématique annoncée est la nouvelle campagne de labellisation dont l'objectif est vraiment de simplifier la labellisation. Cette labellisation s'adresse à tous les clubs affiliés volontaires pour intégrer cette démarche de qualité. Là, nous ne nous adresserons qu'aux clubs volontaires et il y aura deux possibilités. Il faudra soit faire une demande de label dans une orientation qui est plus une pratique d'animation, soit il faudra la faire dans une orientation qui est plus une pratique de performance.

A partir du moment où on veut aller vers une pratique d'animation ou de performance, il faut avoir ce qu'on appellerait des prérequis ou un label socle qui est l'Ecole Française des Sports de Glace, qui finalement est le bon fonctionnement d'un club, qui répond à des exigences réglementaires et à des exigences fédérales. C'est un peu ce qui vous est demandé pour l'affiliation et dans les exigences réglementaires, quand vous avez une visite de contrôle de Jeunesse et Sports sur les différents affichages, les diplômes, etc. C'est quelque chose de relativement simple qui permet de garantir un bon fonctionnement du club.

Une fois qu'on a ce label de base, le club fait le choix d'aller plus vers l'animation et donc un label sports de glace pour tous, avec des mentions. Il y a la mention Baby, Handisports de glace, mixité, santé et sports extrêmes. Si vous souhaitez avoir ce label, vous pouvez avoir une mention parce que le club montre une compétence sur les petits, par exemple, mais vous pouvez également demander une autre mention. La contrainte est de ne pas aller au-delà de deux mentions. Vous pourrez donc avoir ce label avec une mention ou deux mentions reconnaissant cette pratique d'animation.

Le club peut aussi faire le choix de s'orienter plutôt vers une pratique compétitive. Là, on a 4 labels. Ce sont des labels évolutifs. Nous avons pris le label développement, qui est le label classique s'inscrivant dans une démarche de pratique compétitive, du niveau départemental au niveau national. Nous avons le label formation des jeunes qui ont l'objectif de s'inscrire dans une pratique compétitive et qui sont souvent listés SER ou jeunes talents. Nous avons un label compétition pour l'accès au haut niveau. Le dernier label est le label haute performance. C'est l'excellence sportive. On les a mis de manière évolutive, mais un club peut tout de suite demander le label compétition.

On sait bien qu'un club fait un peu d'animation et un peu de compétition, voire un peu de haut niveau. Nous allons raisonner en termes de dominante. L'identité d'un club tient au fait qu'il est beaucoup plus porté sur l'accueil des petits, par exemple, ou sur l'accueil des adultes ou sur la notion de développement. On va donc raisonner en termes de dominantes pour la labellisation sur la base du volontariat pour les clubs.

### **Gilles BEYER, Ligue Ile-de-France**

Bonjour à tous. Ne vous inquiétez pas, votre exposé était parfait. La Présidente de Cergy n'osant pas prendre la parole en public, mais je m'associe à sa question, si un club veut faire de l'animation et de la compétition, quel est le système à suivre ?

### **Frédérique BLANCON**

Pour cette raison, nous avons parlé de dominante. Dans son projet sportif, un club est toujours coloré de certains objectifs qui donnent sa spécificité. Si le club est sur l'animation et la compétition à parts égales, il peut demander le label développement, mais on raisonnera toujours en termes de dominante. On demandera le projet sportif qui donnera les orientations et la spécificité du club. Je rappelle que le but de la labellisation est quand même d'être un outil de communication pour mettre en valeur les compétences du club. Si on met toutes les compétences du club, cela ne parle pas. Pour cette raison, nous avons souhaité l'afficher dans une compétence ou une expertise bien spécifique, de façon à communiquer plus précisément et que ça parle plus à ses partenaires et aux autres interlocuteurs.

## **Rodolphe VERMEULEN**

Merci à Frédérique Blancon et toute son équipe.

*- Applaudissements -*

J'appelle Fabrice Blondel, le Directeur adjoint de l'Institut national de formation aux métiers de la glace.

## **Fabrice BLONDEL**

Bonjour à tous, merci d'être revenus à l'heure du déjeuner. Je vais vous parler pendant une dizaine de minutes de l'Institut de formation de notre Fédération. Je vais vous faire un point rapide pour ne pas vous endormir sur le bilan de l'olympiade qui vient de s'écouler et vous présenter un projet sur le début de la nouvelle olympiade que nous entamons.

Je vais vous parler de la filière fédérale, le socle de base de notre système de Fédération. Cette filière fédérale est mise en place sur le terrain par les correspondants régionaux de formation, que l'on habilite à l'Institut. Ces correspondants, ce sont les entraîneurs de vos clubs. Sans eux, ce système ne pourrait pas fonctionner. Aujourd'hui, nous en sommes à quasiment une centaine de correspondants formés. Cela ne veut pas dire qu'ils sont tous encore actifs, nous sommes en train de le recenser, mais ce chiffre est déjà super, sachant que nous sommes partis de rien en 2013. C'est vraiment sur l'olympiade que ce pôle de formateurs s'est créé. Je remercie les clubs qui mettent à disposition leurs entraîneurs pour délivrer les formations fédérales des deux premiers niveaux dans les ligues ou les clubs.

Cette filière fédérale a évolué au fil du temps. Nous en sommes aujourd'hui à environ 300 nouveaux titulaires de diplômes fédéraux chaque année, en majorité des brevets fédéraux premier degré, qui sont vraiment axés sur les premiers niveaux de compétences, au niveau du patinage. Les BF 2 se spécialisant un peu plus, il est logique que nous en ayons beaucoup moins. Ce chiffre varie d'une année à l'autre. Il a un peu baissé cette saison, car nous avons lancé les diplômes professionnels, le BP et le DE. Il y a toujours des gens qui se forment, de plus en plus. Les clubs sont en demande tant au niveau des bénévoles que des professionnels.

Il est bon de souligner que le système de formation de l'Institut fonctionne bien. Nous avons développé une offre assez complète entre la filière fédérale et la filière professionnelle. Aujourd'hui, dans la filière professionnelle, on peut proposer le BPJEPS, qui est le premier niveau permettant d'être professionnel. Il s'agit d'un diplôme de niveau IV. Quand on en sort, on est moniteur et on peut enseigner les fondamentaux du patinage. On repropose depuis cette année le DEJEPS. On l'avait proposé en 2016 sur une première session pour une dizaine de candidats. Ce diplôme s'adresse plus aux métiers d'entraîneurs sur des niveaux novice, junior et national. Il est plus conséquent en termes de compétences. Cette année, on a 11 stagiaires en DE et 21 en BP. On est

donc quasiment au complet sur les deux promotions, ce qui permettra de répondre à vos besoins et d'avoir des professionnels en activité dans vos clubs.

Nous commençons à atteindre la vitesse de croisière de notre institut. Un certain nombre de cadres nous ont rejoints dans le service. Nous avons un cadre qui est mis à disposition sur chacune des filières. Nous sommes capables de les renouveler chaque année. L'année prochaine, cela sera la même chose. Un BP, un DE et un DES (équivalent de l'ancien DEE) seront proposés. Les diplômes seront mis en place de manière récurrente et permettront de faire passer les bénévoles issus de la filière fédérale à la filière professionnelle. C'est vraiment l'un des objectifs de l'Institut : professionnaliser l'encadrement. C'est la problématique du moment.

Je tiens encore à remercier les clubs qui accueillent nos formations, en plus de nous mettre à disposition des formateurs, comme le club de Fontenay.

Nous essayons de former ces professionnels également à travers la formation professionnelle continue. Cette formation professionnelle était mise en place lors d'une grande messe annuelle qui durait 3 jours pour regrouper les disciplines d'expression. Nous le faisons de manière annuelle, mais il n'y avait pas beaucoup d'offres au-delà de ça. Nous avons donc essayé, sur cette olympiade, de développer une offre la plus complète possible et la plus adaptée aux besoins de terrain, afin de renforcer l'expertise des professionnels. J'ai fait apparaître un exemple de ce que l'on peut proposer. Cette saison, nous avons fait une formation sur le coaching des adolescents, par exemple. Jusqu'à hier, nous avions une formation à Bercy sur le développement de la vitesse de rotation avec Lorenzo Magri. En début de semaine, nous étions à Villard-de-Lans pour un enseignement sur des notions de réglementation.

Nous avons donc une offre assez complète qui va jusqu'à des formations pour surfaceurs ou affûteurs dans les patinoires et patinoires mobiles. Cela s'est étoffé depuis le début. Nous sommes encore en train de développer tout ça. Je n'ai pas envie d'oublier non plus les formations Handisport et Sports santé évoqués par ma collègue.

Je pense que vous avez découvert cette offre en arrivant ici, puisque nous vous avons fait passer un catalogue des offres prévisionnelles de formation pour 2019. Nous essayons d'avoir une vision à plus long terme, une anticipation à quasiment une année, afin que les clubs puissent anticiper les inscriptions des enseignants, des bénévoles et des entraîneurs.

En conclusion, j'ai envisagé une prospective sur le début de l'olympiade. Il est dur d'anticiper les 4 ans à venir, mais la première partie du travail consistera à remettre à jour cette filière fédérale, tout d'abord pour les disciplines patinage. Nous allons réadapter les contenus. Nous avons réuni les correspondants formation en janvier pour faire un bilan de cette première olympiade. A partir de là, nous allons modifier les contenus et les adapter aux attentes du terrain. Nous allons donc reformer ces correspondants à partir de janvier progressivement pour voir déjà ceux qui sont encore en activité, faire une sorte de recyclage et améliorer la qualité de ces formations. Cela arrivera en 2019.

Par rapport à la filière professionnelle, nous avons lancé des travaux sur la sortie d'un nouveau diplôme, qui pourrait être un CQP. Cela serait plus un niveau d'animation en dessous du BP et répondrait davantage aux besoins sur les patinoires mobiles. C'est en collaboration avec le Syndicat national des Patinoires, ainsi qu'avec les Fédérations de Hockey et de roller qui avaient déjà engagé des travaux. Le Hockey a un diplôme de ce style et on est en train de voir si on ne peut pas mettre en place des passerelles, notamment avec le roller.

Nous renforcerons également les formations continues. Nous allons essayer d'aller chercher des experts de plus en plus pointus un peu partout dans le monde pour que nos entraîneurs soient encore plus performants. Nous allons également essayer de mettre en place des formations pour dirigeants. Je n'ai surtout pas envie d'oublier le BLS et le curling. Pour le curling, nous avons mis en place des formations de premier et deuxième degré. Pour le bobsleigh, nous n'en avons pas mis

en place depuis un moment, mais je suis ouvert pour en parler dans les couloirs en cas de besoin. Je suis là pour ça et pour que l'on puisse créer quelque chose qui réponde à cette problématique.

Je terminerai par l'emploi. Ces formations professionnelles répondent au besoin d'emplois dans vos clubs. Vous avez quelques difficultés à remplir les cases dans vos clubs, à en croire la liste des demandes d'emplois sur le site de la Fédération. Nous allons essayer d'apporter un service encore plus important sur les thèmes : comment financer une formation ? Comment accompagner vers l'emploi vos bénévoles ? C'est quelque chose que l'on va s'obliger à faire sur l'olympiade à venir.

Je termine par l'objectif final de cette olympiade, qui sera de digitaliser au maximum les formations et de moderniser les formations. Au lieu de faire du présentiel, qui n'est pas toujours adapté à tout le monde, on va moderniser les contenus, proposer de la formation à distance, individualiser pour chaque stagiaire. On commencera par la formation professionnelle, mais petit à petit, on arrivera à la filière fédérale et à travers la nouvelle méthode française de glace, on va aussi s'adresser aux entraîneurs en activité. C'est le gros dossier qu'évoquait Rodolphe Vermeulen ce matin et qui nous tient à cœur.

Pour finir, je suis content de remercier le personnel fédéral et notamment Charlotte Hervouet qui nous aide beaucoup sur le suivi administratif des dossiers, qui n'est pas léger avec l'administration française.

Merci beaucoup.

- *Applaudissements nourris* –

## **Rodolphe VERMEULEN**

Merci, Fabrice. Nous voyons un Institut qui se développe fortement qui tâche comme il le peut, avec ses moyens et ses cadres, de répondre à vos besoins. Je vais appeler les trois mousquetaires de la méthode française, Catherine Glaise, Fabrice Blondel et Nicolas Prévost pour ce gros dossier très stratégique de notre Fédération.

## **Catherine GLAISE**

J'ai la chance de vous présenter deux dossiers qui me tiennent beaucoup à cœur et qui rentrent totalement dans l'Institut, puisqu'ils s'adressent aux entraîneurs. Il y a deux phases, d'une part une maison des entraîneurs et d'autre part la méthode française de glace 2.

La maison des entraîneurs sera directement accessible sur le site de la Fédération. Il faudra cliquer et on arrivera sur la maison des entraîneurs. La maison des entraîneurs s'appuiera sur deux plateformes, une plateforme e-learning qui va aider à l'écriture de la méthode française de glace et le canal sport, qui est un archivage de vidéos qui seront toutes traitées, expliquées et analysées. Cela sera le corps de la méthode française de glace, de l'étape 2.

On arriverait donc sur une page directement sur la maison des entraîneurs. Une fois qu'on cliquera sur la maison des entraîneurs, on aura des outils techniques et pédagogiques, des outils artistiques, des contenus réglementaires, des contenus sur du matériel. Cela va être via la méthode française de glace. Ils pourront y trouver des focus avec des thématiques bien précises. Il faut comprendre que vous n'aurez pas demain la méthode française de glace étape 2, ni après-demain. Elle mettra peut-être des années à se construire, mais il y aura une visibilité assez rapide en fonction des thèmes. Chaque fois qu'un collectif aura fini un thème, il pourra le mettre sur des focus et cela servira à construire au fur et à mesure notre méthode. Chacun verra le travail aboutir au fur et à mesure.

On y trouvera aussi des actualités. Il est pour moi important de mettre en vitrine vos entraîneurs. L'actualité permettra de savoir ce qu'ils font dans leur structure, ce qu'ils mettent en place, s'ils ont envie de mettre des vidéos sur leur travail, des outils techniques ou des outils pédagogiques, s'ils reviennent de séminaire ou de formation. C'est vraiment une zone de partage avec d'autres entraîneurs. Je pense qu'il est important pour eux qu'on leur donne cette visibilité.

Ensuite, des fiches métier seront directement en lien sur l'Institut pour connaître les différents métiers que l'on peut faire, notamment lorsqu'ils seront référents et formeront. Ils auront un peu plus d'idées sur les métiers.

Pour que cette maison des entraîneurs ouvre, nous avons bien conscience que les entraîneurs doivent y trouver quelque chose. Notre impératif à nous tous est d'écrire cette méthode et ce deuxième niveau.

Je vous rappelle que nous avons appelé la méthode française de glace « chemin vers la réussite ». Il y a deux ans, nous avons fait paraître l'étape 1, qui est un socle commun « savoir patiner ». C'est commun à toutes les disciplines. Elle va être séquencée aussi par thématique en vue de la méthode 2. Cela sert de base à l'étape 2.

Aujourd'hui, nous sommes dans les travaux d'écriture. Les collectifs sont formés. Je vais vous expliquer comment cela se passe. C'est par discipline. Il y aura une étape 2 pour le short track, pour la danse sur glace, pour le patinage artistique. Deux étapes : apprendre à s'entraîner et devenir compétiteur. Cela prend de 5 ans jusqu'à pratiquement les dernières années de junior. L'étape 3 arrivera quand je serai à la retraite et concernera le haut niveau. Nos successeurs assureront cette étape. Pour le moment, nous allons rester sur l'étape 2.

Je suis le chef de projet, assisté de mes collègues de l'Institut et notamment de Nicolas, Fabrice et Sandrine. Ensuite, nous avons fait 3 collectifs différents par discipline. Nous avons fait un collectif de cadres permanents, qui sont les cadres d'Etat de la Fédération. Ensuite, nous avons trois collectifs de cadres occasionnels. Le premier collectif écrira. Le deuxième collectif complètera si nécessaire. Nous ferons appel à des privés, notamment les entraîneurs qui sont sur les opéras de la glace, les entraîneurs de juniors et de novices. Nous leur ferons lire. Il y aura des échanges pour affiner les écrits. Il y aura aussi des cellules de veille, composées d'experts que nous n'avons pas sous la main, mais qui auront toujours un œil sur la relecture des écrits.

Sur les collectifs de patinage artistique, dans le collectif de cadres permanents, vous avez Anaïs Berthet, Annick Dumont, Vanessa Sanesti, Claude Thévenard. Dans le collectif danse sur glace, vous avez Barbara Piton, Camille Pradier, Fabrice Blondel, Ludovic Deville et moi-même. Sur le collectif short track, vous avez Myrtille Gollin, Ludovic Mathieu, Thibaut Méline et Alexis Sodogas. Je vous rappelle qu'ensuite, nous solliciterons les entraîneurs lors des opéras de la glace pour avoir un avis le plus complet possible et faire une méthode de réussite à la française.

Pour bien comprendre cette méthode 2, son outil principal sera la vidéo. Chaque compétence, chaque geste technique, chaque habilité sera déclinée par vidéo, expliquée, analysée et chaque compétence aura droit à des éducatifs qui seront tous paramétrés pour qu'à partir de mots clés, on puisse les trouver directement. Je vais vous montrer trois vidéos différentes qui vont montrer l'outil complet. Vous aurez une vidéo en patinage artistique. Le collectif a travaillé sur le look. La danse sur glace est partie sur la conception du couple, donc sur les positions de danse. Sur le short track, c'est la position de base.

Vous voyez la flèche qui va dans le bandeau en haut. On va sur la méthode française de glace. On choisit une discipline. Tout sera détaillé. Le geste se décline d'abord à vitesse normale, puis au ralenti et enfin les étapes de réalisation sous forme de consignes, photo par photo. Tout sera détaillé par les fiches techniques. Il y a quelques exercices. La danse sur glace les expliquera différemment. En danse sur glace, la vidéo vous montrera comment seront traitées les fiches. Les fiches



reprendront toutes les photos et au fur et à mesure, il y aura des explications en fonction des phases de développement : la phase d'apprentissage, la phase de perfectionnement et la phase de maîtrise. Vous avez des mots clés. Tout est détaillé. Ces fiches sont téléchargeables. Les entraîneurs pourront donc voir les vidéos et après, s'ils veulent télécharger les fiches, ils pourront le faire. On peut ainsi naviguer entre la vidéo et les fiches sur un même écran.

La danse sur glace va vous montrer comment nous allons travailler sur les éducatifs. Là, on va vous démontrer la position de base de Kylian. On part d'un éducatif tout simple. On a la fiche qui détaillera la position. Si cet éducatif en vidéo pose problème, il sera remédié, c'est-à-dire simplifié : il y aura des remédiations techniques, des remédiations dans l'espace, des remédiations avec du matériel pédagogique. Après, on va perfectionner. Toutes ces vidéos seront ensuite traitées. Il s'agit simplement de vous montrer comment cela va se passer dans l'outil. On remédie. Parfois, on n'a pas l'espace complet, donc on remédie l'espace. On peut travailler le même exercice dans un petit espace. On va redynamiser nos anciens patches. On va essayer de décrire le travail en artistique comme en danse.

Ce n'est qu'une base. Les travaux d'écriture ont fait plus, mais pour le moment, on pense que ça suffit. L'essentiel est de comprendre l'outil.

Tous les éléments techniques seront déclinés, toute la partie dimension physique et artistique sera faite par des experts et expliquée dans la formation des jeunes. En vert, vous avez la période d'apprentissage, en bleu la période de perfectionnement et en rouge, tout ce qui est maîtrise.

Sur le short track, la vidéo est un peu plus traitée. Au départ, toutes les vidéos seront traitées par du geste parfait avec nos champions. Il y aura des séances vidéo avec nos champions. C'est pour ça que les écrits constituent la première étape. Cela permet de noter les éducatifs et les compétences. Ensuite, nous ferons des journées de vidéo sur nos champions, mais aussi déclinées à plusieurs étapes de la carrière. Une même position en danse sur glace pourra être montée par Gabriella et Guillaume, mais aussi par des couples poussins. L'idée est de voir comment on construit la formation au fur et à mesure de l'âge. En artistique et en short track, c'est pareil.

La matière première, c'est vraiment la vidéo. Là, on est sur l'écriture parce que cela demande du temps et de l'argent. Les collectifs, depuis cet hiver, ont beaucoup travaillé. Je tiens à les remercier pour tout le travail et la disponibilité qu'ils nous donnent, parce qu'ils ont d'autres missions.

Je pense que cet outil sera très efficace. La méthode française 1 avait beaucoup servi. Elle sera séquencée et sera donc plus facilement utilisable. Après, cet outil servira aussi beaucoup dans les formations de BF, BP et DE. Cela ne sera pas pour aujourd'hui, mais je peux vous assurer que nous sommes dans le bon timing et que les collectifs font un travail super.

Merci de votre attention.

- *Applaudissements* -

## **Rodolphe VERMEULEN**

J'appelle Pascale Licari, notre médecin fédéral, pour le bilan de la Commission médicale.

Pascale, bienvenue. On ne connaît pas très bien le rôle du médecin fédéral. Pouvez-vous nous expliquer vos fonctions ? On ne vous connaît pas beaucoup, on ne sait pas le travail et l'importance de votre positionnement à la Fédération. Je pense qu'il serait intéressant que les gens apprennent à vous connaître avant de développer le bilan.

**Pascale LICARI**

Le rôle du médecin fédéral est essentiellement de structurer une Commission médicale qui puisse servir à l'encadrement des sportifs, notamment pour la préservation et la protection de leur santé, pour éventuellement traiter les traumatismes ou microtraumatismes induits par une pratique récurrente de mouvements très techniques. C'est aussi de promouvoir les compétences des disciplines et les mettre au service d'une autre frange de personnes, non plus de sportifs, mais de patients qui auraient des déficiences induites par leur maladie et qui, grâce à l'activité physique des sports de glace, pourraient se réhabiliter et lutter contre leur maladie. Ce volet est un peu plus récent.

**Rodolphe VERMEULEN**

Votre action au sein de la Fédération ne s'adresse donc pas uniquement aux sportifs et aux athlètes de haut niveau qui partent en compétition.

**Pascale LICARI**

Elle s'adresse à tout le monde. Il est intéressant d'avoir une déclinaison un peu plus territoriale des fonctions du médecin fédéral par le biais des médecins de ligues. Actuellement, c'est une balance qui est rare. On recherche des médecins régionaux pour pouvoir appliquer, en région et en territoire, les mêmes exigences que l'on pourrait avoir pour les sportifs nationaux. On suit par le biais de la surveillance médicale régulière.

**Rodolphe VERMEULEN**

Aujourd'hui, combien de personnes votre staff représente-t-il ?

**Pascale LICARI**

Le staff médical s'est mis en place. Il a été un peu étoffé par rapport à ce qu'il était à mon arrivée. Nous nous sommes quand même appuyés sur un socle existant relativement solide, mais qui méritait d'être structuré et qui a été complété ensuite au fil des quatre années. Nous en sommes aujourd'hui à 7/8 kinésithérapeutes, le dernier étant en cours de recrutement, et 5 médecins, avec un médecin qui est clairement dévolu à l'encadrement des équipes de haut niveau et à qui j'avais donné la mission initiale de la surveillance médicale réglementaire. Il y a des médecins d'équipes auxquels on avait donné une mission plutôt pour les juniors ou vers une discipline par rapport à une autre.

**Rodolphe VERMEULEN**

S'il y avait un bilan à faire sur l'ensemble du travail de cette équipe sur une animation sportive ou les compétitions de référence, quel serait-il ?

**Pascale LICARI**

Je pense que nous avons assez bien œuvré sur les quatre années. Nous sommes arrivés à instaurer un climat de confiance entre les sportifs et le staff médical qui les a encadrés et accompagnés. Même l'équipe nationale mériterait d'être étoffée. Qualitativement, elle est bien, mais elle commence à être mûre. On est à flux tendu. Nous avons eu récemment la démission de l'un des kinésithérapeutes et pour redistribuer les compétitions, cela a été compliqué. Il faut savoir que chaque médecin et kinésithérapeute intervient sur son temps libre. C'est quand même assez

chronophage, surtout cette dernière année, avec le déplacement aux Jeux olympiques qui a mobilisé un petit mois de temps libre. Ce n'est pas rien.

### **Rodolphe VERMEULEN**

Quelles sont les ambitions pour la saison à venir et l'olympiade, hormis l'appel à candidatures que nous avons bien entendu ?

### **Pascale LICARI**

Les ambitions seraient de continuer ce travail de binôme, de trinôme dédié à une catégorie plus qu'à une discipline. Par exemple, ceux qui vont mettre en confiance les juniors, ceux qui accompagneront davantage les élites. Cela permettra d'avoir un suivi un peu plus longitudinal. Il faut aussi une certaine interdisciplinarité du fait de l'effectif relativement contraint. Nous avons besoin que chaque professionnel puisse être polyvalent, que ce soit dans les disciplines de vitesse ou dans les disciplines d'expression.

### **Rodolphe VERMEULEN**

Je sais qu'il y a un gros dossier qui vous a mobilisés depuis un peu plus d'un an, le Médicosport. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

### **Pascale LICARI**

Le Médicosport date d'un peu plus d'un an. Il a débuté en 2012. L'idée du Médicosport a débuté en 2012 suite à l'instruction ministérielle du 24 décembre 2012 pour promouvoir les activités physiques et sportives comme déterminantes en santé. C'est un terme un peu compliqué pour dire qu'on essaie de positionner l'activité physique dans une dimension de prévention. A ce moment, le dispositif du Sport santé s'adressait à tout le monde, malades et non malades, pour remettre la population dans une dynamique de mobilité active et de lutte contre la sédentarité.

Après, on n'a pas besoin d'être médecin et d'encadrer de façon très serrée des gens qui sont en bonne santé et qui désirent se remettre au sport. En revanche, il y avait d'énormes difficultés pour inclure des malades ou des gens ayant une déficience, ce que le décret appelait des limitations. Le sport est quand même réglementé par le Code du sport et par des exigences d'adaptation à certaines règles. Dans le Sport santé, on va changer de paradigme et c'est plutôt l'activité physique qui va devoir s'adapter au patient.

Dans le Médicosport, on nous a demandé de prendre en compte les compétences des disciplines des sports de glace, de les mettre en lumière, de les mettre dans le prisme de la santé à l'œil du médecin traitant, afin qu'il puisse voir de quelles compétences ils peuvent se servir pour réhabiliter leurs patients. Nous avons élaboré tout un contenu piloté par le CNOSF. Nous avons répondu à son cahier des charges contraint. Nous y avons répondu question par question, avec un Comité de pilotage que nous avons monté, plutôt constitué de soignants avec des entraîneurs pour définir les compétences. Nous avons fait valider ce cahier des charges par la Commission médicale du CNOSF. Ensuite, avec un Comité un peu plus élargi, où il y a eu énormément d'investissement de la part d'entraîneurs et de Présidents de clubs de toute la France, ont été mis en place des contenus de formation et des contenus d'entraînement.

**Rodolphe VERMEULEN**

Cet outil est donc destiné à redescendre dans les clubs pour que ceux-ci puissent se l'approprier. Comment cela va-t-il se passer ?

**Pascale LICARI**

Les formations ont été réfléchies à destination des entraîneurs. Nous attendons une instruction sur les certifications des formations fédérales pour pouvoir imputer aux gens qui auront bénéficié de cette formation la compétence qu'ils auront à encadrer. Je n'ai pas pensé à vous mettre la diapositive de l'instruction ministérielle, mais en fait, plus le patient est malade, plus l'encadrement doit être médicalisé. Moins le patient est malade, plus on va vers le monde du sport pour encadrer le patient.

Dans ce panel de tableaux qui nous a été donné par l'instruction du 3 mars, nous n'avions pas encore inclus les encadrants sportifs titulaires de formations fédérales. C'est une instruction en cours.

**Rodolphe VERMEULEN**

Vous avez parlé d'une intention concernant les entraîneurs sur la prévention.

**Pascale LICARI**

La Commission médicale, pour en avoir discuté avec les kinésithérapeutes et les médecins encadrant les équipes sportives, a à cœur de se mettre au service des entraîneurs pour travailler, non pas en pluridisciplinarité comme un mille-feuille, mais en interdisciplinarité. Nous voulons bien mettre à leur disposition nos compétences de soignants pour les aider à mettre en lumière les qualités et à accompagner davantage vers la performance, via peut-être un œil médical sur certaines déficiences pour les corriger et pour permettre de performer.

L'idée n'est pas de se substituer aux entraîneurs.

**Rodolphe VERMEULEN**

J'y vois surtout une idée de nouveau module de formation pour notre Institut en appui de notre Commission médicale.

Avez-vous des questions pour notre médecin fédéral ? Non, cela a été clair.

*- Applaudissements -*

**Francis FONTANIE**

Merci à tous ces intervenants. Nous continuons avec le rapport d'activité du Président de la CFOA.

*- Applaudissements nourris -*

## **XXII. Rapport d'activité du Président de la CFOA**

### **Anthony LEROY**

Je suis très heureux que la Fédération Française des Sports de Glace m'offre une nouvelle fois cette année un espace de parole et de visibilité pour les Officiels d'arbitrage que je représente aujourd'hui. Je le fais non sans être un peu ému devant quatre de nos pairs qui nous ont transmis leur passion de l'arbitrage. Je pense à Marguerite Zabern, Vivianne Noret, Odile et Daniel. J'espère que vous serez fières de ce que nous sommes devenus. Vous nous avez transmis votre passion et nous faisons la même chose aujourd'hui avec la nouvelle génération. Je vais vous présenter les chiffres et nos activités.

Le bilan des actions de la CFOA est assez dense. Depuis quatre ans, notre équipe a œuvré pour donner un cadre précis et défini au recrutement, à la formation, à l'accompagnement et à la montée en compétences, mais aussi à l'évaluation des Officiels d'arbitrage et de leur travail, et plus globalement à l'action quotidienne des Officiels. Je vais vous présenter quelques chiffres pour illustrer à date la situation de la communauté arbitrale de la Fédération française, qui est en bonne santé. Nous avons tendance à grossir, puisque depuis 2015, nous sommes passés de 424 à 514 aujourd'hui. Les chiffres que nous avons déclarés au ministère au 31 décembre étaient de 498. Ces bons chiffres reflètent des actions de prospection et de recrutement dans les clubs. A ce titre, je voudrais remercier les Présidents de clubs, mais aussi les responsables des CROA (Commissions régionales des Officiels d'Arbitrage) qui font un travail de prospection et de recrutement, et qui sont également nos relais sur le terrain.

Nous sommes 514 aujourd'hui et je tiens à préciser que cette augmentation tient compte des départs et démissions. Ainsi, les recrutements viennent compenser les départs, puisque nous avons un solde positif.

Je ne commenterai pas les chiffres en détail, mais le plus gros du contingent se trouve en patinage artistique, puis en danse sur glace, suivi du patinage synchronisé. Néanmoins, les disciplines plus confidentielles sont toutes dotées d'Officiels d'Arbitrage qui assurent la représentation de leur sport en France ou à l'étranger.

Nous passons à la répartition à date de la dotation des ligues. Les deux plus gros viviers sont Auvergne Rhône-Alpes et l'Île-de-France pour des raisons évidentes d'infrastructures et d'effectifs.

Enfin, nous passons à la répartition par grades, avec un effet pyramidal. La base est beaucoup plus dense. A l'international, nous atteignons 14 % du contingent.

En 2017, nous avons organisé 358 événements. Vous disposez de la répartition détaillée. Ce chiffre est légèrement en baisse, mais cela s'explique mathématiquement. Dans les disciplines de patinage artistique et de danse sur glace, les sessions de test ou de médaille ont été intégrées dans le circuit des compétitions. Du coup, ce ne sont plus de sessions à part entière qui venaient gonfler le calendrier. Il faut retenir que globalement, le chiffre est stable, même si on constate une légère baisse liée à la disparition des tests.

Ces événements ont été jugés, arbitrés, chronométrés et ce travail fait l'objet d'une évaluation. C'était une commande du Bureau exécutif de la précédente mandature. En 2012, nous avons travaillé sur les procédures d'évaluation du travail rendu par les Officiels d'arbitrage. Aujourd'hui, tout corps de métier est évalué dans son travail.

A l'issue des événements, nous avons étudié pas loin de 155 rapports qui sont rédigés par les arbitres. Nous avons pu constater des erreurs potentielles qui ont été signalées aux Officiels concernés. Nous sommes partis de 0, puis nous sommes passés à 56, 52 et 14 seulement cette

année. L'explication que nous pouvons apporter est que, comme nous avons rendu obligatoires les réunions et les tables rondes à l'issue des épreuves, cela permet d'avoir un feed-back en tant qu'Officiel d'arbitrage sur le travail fourni. Lorsqu'il y a eu des doutes ou des erreurs commises, celles-ci peuvent être corrigées dès lors qu'elles ont fait l'objet d'un échange et d'un débat avec l'arbitre et le reste du panel. Cela peut représenter une journée de formation continue et de fait, on constate que les chiffres sont bien meilleurs qu'au départ.

Sur la formation, les années précédentes la CFOA s'était investie dans la création d'un règlement intérieur que je vous ai présenté. Nous avons également développé les différentes procédures et des outils. J'ai eu l'occasion de vous présenter cela en 2017 notamment. Le projet prépondérant en 2017 portait sur la formation. Nous avons souhaité offrir aux Officiels une formation de qualité, complète et uniformisée sur le territoire. La formation est sous la direction de Fabrice Blondel que je remercie pour son concours et nous avons particulièrement développé cette année le projet Campus CFOA.

Je vous présente les nouvelles recrues et je vous remercie de leur réserver votre meilleur accueil lorsqu'ils seront pour la première fois en bord de piste.

Le projet Campus consiste à créer des supports pédagogiques qui touchent à tous les métiers de l'arbitrage de la Fédération française, à assurer l'équité de diffusion des savoirs sur tout le territoire, à certifier ces formations et à s'armer d'une équipe de formateurs chargés de transmettre les savoirs. Grâce au concours du Budget exécutif, qui nous a accordé un budget spécifique sur ce projet, nous avons pu nous réunir à Rennes les 11 et 12 novembre dernier. Nous étions une douzaine de personnes représentant les 4 disciplines d'expression pour le moment. Nous nous mettons en place, donc nous ne pouvons pas le diffuser à toutes les disciplines pour le moment. Nous avons tenu quatre ateliers qui portaient sur l'histoire du patinage, l'organisation du sport en France, les institutions et le statut des Officiels. Nous avons travaillé sur les contenus pédagogiques sur les postes des juges et des arbitres, sur les contenus pédagogiques des postes de contrôleurs et spécialistes des opérateurs de données et enfin, nous avons travaillé sur une matrice de compétences par niveau qui vise à évaluer le savoir-être, les savoirs et le savoir-faire.

Ces travaux ont été encadrés par Fabrice Blondel, mais aussi par Madame Barineau, une formatrice professionnelle et une juge de talent en danse sur glace, et Madame Nathacha Pontonnier, formatrice chez Orange qui est également juge de patinage synchronisé et danse sur glace. Nous avons pris beaucoup de plaisir à déposer les contenus pédagogiques sur le papier et maintenant, tout cela sera encapsulé dans des plateformes de Webinaire qui sont en cours d'acquisition. Nous avons également créé un état de suivi pour l'arbitre, afin qu'il puisse avoir une forme de tutorat tout au long de sa carrière.

Grâce à un tirage au sort favorable des Fédérations internationales, mais aussi grâce à la qualité du travail des Officiels français, nous avons eu la chance d'être invités sur de nombreux événements. Vous pouvez constater que nous avons pris part à tous les événements les plus prestigieux de la saison en short track, en bobsleigh, en patinage artistique, en danse sur glace, en patinage synchronisé. Nous étions également représentés aux Jeux olympiques où les Officiels français, présents dans toutes les disciplines (artistique individuel hommes/dames/couples et danse) ont su rester solidaires de nos athlètes et soudés face à l'enjeu. Nous étions là-bas pendant à peu près trois semaines.

Je vous présente une photo de famille. Si vous allez sur Facebook, vous pouvez voir la deuxième version. J'aime beaucoup cette photo. Elle réunit 37 Officiels qui ont pris part aux Championnats de France Elites à Nantes. C'est la toute première photo. Les arbitres, c'est aussi une famille. Il faut le savoir. C'était assez sympa de marquer le coup avec l'ensemble des sports représentés.

S'agissant de la représentation, nous sommes adhérents à l'association française du corps arbitral multisports. Elle représente environ 200 000 juges et arbitres sportifs. Nous prenons part à différents

ateliers qui portent sur des thématiques diverses comme le fairplay, les incivilités dans le sport, l'éthique, l'arbitrage en tant que tel et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Je rappelle que nous avons le statut amateur. Nous sommes avant tout salariés du secteur public ou privé et nous sommes en service sur la base du volontariat, parfois en prenant des congés sans solde, des RTT et des congés payés. Il n'est donc pas toujours facile de se rendre disponible sur l'ensemble des épreuves. Ce sont des points qui sont actuellement discutés avec le ministère, afin que nous puissions avoir des mises à disposition.

La première convention avec une entreprise privée, Canal +, pour l'aménagement du temps de travail des Officiels a pu être réalisée avec le concours très précieux de Rodolphe Vermeulen. Cette convention a permis de mettre à disposition des Officiels pendant 10 jours. Cela représente 15 jours au total, soit 2 semaines de mise à disposition par l'employeur. Il est important que cette convention ait été signée, car elle ouvre le chemin pour d'autres Officiels dans d'autres secteurs. Cela a bien marché cette année et nous espérons pouvoir en signer davantage.

Agora est une application merveilleuse, réalisée avec le concours de Maxime Beaugrand que je remercie une nouvelle fois pour la quatrième année. Il faut le remercier pour les évolutions et les maintenances. Le site est actuellement en maintenance. Nous avons fermé la boutique, parce que nous sommes en clôture de saison et que nous faisons des statistiques. Nous enregistrons les chiffres pour l'année suivante. Cet outil a été fait pour 0 euro.

La brochure que je vous présente est téléchargeable en PDF sur le site de la CFOA et de la FFSG. Cela permet aux Présidents de clubs de promouvoir les différents métiers de l'arbitrage au sein de la Fédération pour toutes les disciplines. C'est un petit mémento qui peut être un bon point d'appui pour permettre à vos patineurs qui envisagent d'arrêter leur carrière sportive de se reconvertir dans un autre domaine où on prend tout autant de plaisir.

Pour l'année prochaine, nous avons prévu une campagne d'affichage. Nous vous l'avons présentée en 2017. Ces affiches vous seront adressées avec des flyers pour que vous puissiez les mettre à disposition au sein de vos structures.

Pour finir, je passe aux trophées. Le trophée FFSG de l'évaluation sera remis à Ronald Beau.

*- Applaudissements -*

### **Anthony LEROY**

Je veux que vous sachiez que je suis très fier de ce prix et reconnaissant du travail que vous accomplissez pour nous tous.

*- Applaudissements -*

Deux autres Anthony ont été récompensés. Anthony Larère est un nouvel arbitre de short track. Il est en pleine progression. Nous avons souhaité le mettre à l'honneur. Quant à moi, j'ai reçu le trophée AFCAM Elites.

Avant de conclure, j'aimerais remercier Monsieur Gailhaguet et son équipe pour la confiance qu'ils nous ont accordée, Madame Del Torchio et mes camarades du Conseil fédéral, les Présidents des CSN et les représentants des CNOA. Je remercie la Direction technique nationale, Rodolphe, Katia, Frédéric, Nicolas, Catherine, le personnel fédéral, particulièrement Karine Gamard, assistante, Sylvie et Romuald. Enfin, je remercie le travail remarquable effectué par les CROA et les CNOA, et mes camarades à la Commission qui m'ont entouré au cours de cette mandature.

*- Applaudissements -*

## **XXIII. Vote sur le barème des Indemnités des Officiels d'arbitrage**

### **Francis FONTANIE**

Monsieur Cosnuau et Madame Rabbé, puisque vous avez travaillé tous les deux sur le sujet, vont vous proposer le barème des indemnités des Officiels d'arbitrage. Pour rappel, à l'Assemblée générale 2017, vous avez voté le principe des indemnités pour les Officiels d'arbitrage et vous avez voté un barème que nous avons qualifié de temporaire pour voir ce que cela donnait sur une année. Loïc Cosnuau et Dominique Rabbé ont été chargés de l'étude et vont vous proposer le barème que nous souhaitons mettre en place définitivement dès cette année.

### **Dominique RABBE**

Bonjour à toutes et à tous. Je suis chargée de rapporter, mais tout le monde a bien été associé. Le barème est actuellement de 2,50 euros la demi-heure, soit 5 euros de l'heure. Nous étions partis de ça. Nous vous avons promis un bilan. Je vais le faire. Ce n'est pas un bilan en termes de comptabilité analytique précise. Il n'y a pas tout le détail. Je vais vous expliquer petit à petit pourquoi, mais nous voulions que vous ayez une idée précise de ce que cela représente. Le coût théorique global de cette mesure est de 72 700 euros. Je dis théorique, car c'est ce que nous aurait coûté cette indemnisation si tous les jurys théoriques saisis par Agora, toutes les durées théoriques d'épreuves avaient été respectées et si aucun Officiel d'arbitrage n'avait refusé ce paiement.

Nous ne sommes pas en mesure de vous dire précisément le nombre de personnes qui refusent ni les impacts des changements horaires. Il faut néanmoins que vous sachiez que ces 72 700 euros sur une saison représentent, par Officiel d'arbitrage ayant participé à une compétition, une quarantaine d'euros. En regardant les fiches qui remontent, et toutes les fiches ne remontent pas, il y a à peu près 20 % des OA qui ne prennent pas cette indemnisation, très majoritairement lorsqu'ils sont dans leur club. C'est une reconnaissance pour l'investissement que le club avait fait pour eux, notamment en termes de licences prises chaque année.

50 % sont en compétitions régionales, 25 % au Championnat de France et 25 % pour les compétitions nationales. Cette répartition est importante, car ce n'est pas forcément la même personne qui paie cette indemnisation. Il faut savoir aussi que dans le patinage artistique, qui représente 65 % de ces dépenses, pour les compétitions régionales par exemple, la plupart des ligues avaient déjà mis en place des barèmes d'indemnisation. Les 40 000 euros que cela représente ne sont donc pas forcément en plus par rapport à une saison précédente.

En milieu de saison, nous avons fait un point avec Loïc, Anthony, Romuald, Michel Abravanel, responsable de la Commission de mise en place de cette indemnisation, pour voir ce qui allait et ce qui n'allait pas. Il y a eu quelques ajustements et nous avons fait un bilan des engagements que nous avons pris l'an dernier, avant la mise en place de cette indemnisation.

En premier lieu, il y a beaucoup trop de monde en bord de piste. Vous nous l'aviez tous dit, et Didier Gailhaguet en tête. Nous nous étions donc engagés à diminuer les jurys suivant une grille précise que vous avez tous eue entre les mains, je ne reviendrai pas dessus. Nous avons tenu cet engagement. La danse a juste fait une petite exception, mais a pris en charge le complément de l'indemnisation que cela représentait. Les engagements ont donc été tenus. Pour le patinage artistique, c'est sur le TDF que c'était le plus sensible. Je vous avais dit que cela coûterait entre 1 000 et 1 200 euros. Finalement, le coût est entre 800 et 1 000 euros. La CSN PA a décidé d'aider les organisations de TDF à hauteur de 500 euros. Vous verrez par la suite, dans les mesures, que nous avons tenu compte de vos remontées et que nous allons donc modifier les choses.



La CFOA s'était portée garante du barème. Il y a eu deux ou trois anomalies, des mauvaises applications du barème, des extensions du barème, en raison d'incompréhensions et non par malveillance de la part des personnes. Cela a été réglé.

Comme l'ont souligné les membres du Bureau exécutif, il n'est pas tout à fait normal que les OA contrôlent les OA. Nous ferons donc évoluer cela.

Les actions à venir consistent à continuer à travailler sur les formats de compétitions pour diminuer autant que possible les OA. L'exemple a été donné par les juges internationaux à Bercy en fin de saison. Ils sont revenus au 6.0. A priori, les juges qui, avant, avaient jugé en 6.0 ont été capables de retrouver des mécanismes rapidement. Pour certaines compétitions, qui n'ont pas d'enjeu pour un classement, il est possible de revenir à cela et pour d'autres formats dont nous aurons l'occasion de parler dans les mois à venir.

Les juges s'engagent à mieux anticiper les convocations et donc aussi à y répondre pour permettre d'avoir de meilleurs tarifs sur les trajets. En cette fin de saison, avec les grèves, nous avons été obligés d'accélérer les déplacements, sinon nous aurions eu des compétitions sans OA et cela n'est pas facile.

En patinage artistique, nous allons passer de 500 à 700 euros pour les clubs organisateurs de TDF pour atténuer la perte éventuelle. Les clubs ont joué le jeu. Ils nous ont envoyé les bilans économiques. Certains étaient un peu incomplets, mais globalement, cela vous a coûté entre 800 et 900 euros. Le déficit des clubs s'échelonnait aux alentours de 500 euros par compétition, sauf pour ceux qui sont obligés de payer la glace pour eux le déficit est plus important.

Nous demanderons la participation des CSN pour le contrôle des barèmes, afin que les OA ne soient plus les seuls à prendre la responsabilité de contrôler.

Nous avons travaillé sur ce barème. Nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de l'augmenter, mais cela ne serait pas raisonnable. Descendre sous 2,50 euros ne nous paraissait pas non plus envisageable. Comme l'a dit Francis Fontanié, nous vous proposons donc de passer au vote de l'application de ce barème.

### **Francis FONTANIE**

Nous passons donc à la résolution suivante : approbation du barème des indemnités des Officiels d'arbitrage tel que proposé à l'Assemblée générale. Je rappelle que le principe a déjà été voté en 2017.

Qui s'abstient ? Qui est contre ?

*Le barème des indemnités des Officiels d'arbitrage tel que proposé à l'Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.*

Dominique Rabbé reste pour vous parler du barème des indemnités de formation de nos sportifs inscrits sur la liste nationale à verser par le club accueillant au club quitté. Je rappelle que ce barème a fait l'objet d'une modification du règlement des affiliations et des licences voté par le Conseil fédéral. Il n'est pas voté en Assemblée générale. Vous pouvez le trouver sur le site de la Fédération, modifié avec ce barème. Dominique Rabbé va vous en parler.

### **Dominique RABBE**

Cette indemnité de formation est revenue dans toutes les visites territoriales que Didier Gailhaguet et nos collègues de la DTN ont fait l'année dernière et aux états généraux du patinage artistique.

Les clubs se sont plaints d'un manque de reconnaissance pour les clubs formateurs et évoquent souvent le fait qu'ils ont mis de côté la formation parce qu'une fois formés, leurs athlètes partaient dans d'autres clubs. Nous avons donc pensé qu'il était légitime de les indemniser pour la formation qu'ils avaient donnée à ces athlètes.

Cette mesure s'appliquera au patinage artistique et à la danse sur glace dès les transferts de cette saison. Si des transferts sont en cours, ils sont donc déjà impactés par cette mesure. Elle ne s'applique qu'aux athlètes qui étaient sur des listes ministérielles. Pour le moment, on avait 4 catégories : élites, seniors, jeunes et espoirs. Là, vous avez de nouvelles appellations du ministère : élites, seniors, jeunes et collectif national (même niveau que les sportifs espoirs, mais qui permet à un athlète blessé d'être en attente une année sans sortir des listes).

Ce barème s'applique pour deux années de licence consécutives. Pour un athlète qui changerait tous les ans, la mesure ne s'applique pas. Il y a une partie fixe : 3 000 euros, 1 500 euros, 1 000 euros ou 500 euros. Ensuite s'ajoute un montant de 10 % de cette partie fixe par année consécutive dans le club quitté.

La mesure n'est pas une obligation. De gré à gré, un club quitté peut très bien refuser la mesure. La mesure ne sera applicable que si le club quitté le demande. Un patineur change de club. Le club qui accueille le patineur fait une demande de transfert. Le Président du club quitté décide. Soit il laisse partir le patineur sans demander d'indemnisation et il valide le transfert, soit il demande l'application et prévient la Fédération, Sylvie Pulcini ou Francis Fontanié.

Si la somme due est de 3 000 euros, le club peut très bien dire qu'il considère que la somme est trop élevée et qu'il accepte le transfert pour 2 000 euros. C'est une négociation entre les deux clubs.

Est-ce clair ? Avez-vous besoin de précisions ?

### **De la salle, Club de Colombes**

Qu'en est-il si les parents déménagent ?

### **Dominique RABBE**

Si le sportif est sur une liste de haut niveau, la mesure s'applique et le club quitté décide s'il demande l'application de la mesure.

### **De la salle, Club de Colombes**

Je me fais l'avocat du diable, mais le jeune ne décide pas du travail de ses parents.

### **Dominique RABBE**

Si vous quittez le club en bonne intelligence parce que vous habitez Colombes et que demain vous déménagez à Brest, cela sera à vous de voir avec le club de Colombes si la mesure peut être atténuée ou ne pas s'appliquer. Cela se fait dans la plupart des sports, mais pas dans ces montants.

Merci.

- *Applaudissements* -

**Francis FONTANIE**

Je vais passer la parole au Président pendant quelques instants. Ensuite, nous passerons aux questions posées et aux résultats des élections

**Didier GAILHAGUET**

Je voudrais saluer quelques-uns de nos amis qui, de manière indéfectible, assistent à nos Assemblées générales. Il y a des personnes ici qui n'ont pratiquement jamais manqué une Assemblée générale.

*- Applaudissements -*

Je voulais leur témoigner notre affection. Je sais que certains d'entre eux s'expriment extrêmement bien. Daniel est le disque dur de cette Fédération. Vous lui demandez ce qui s'est passé en 1876, il n'y était pas, mais il sait. Marguerite est une artiste. Elle écrit des livres, des poèmes. Elle adore le patin et elle est toujours là. Odile est une fidèle. On ne peut pas dire que la glace ne vous aime pas et que vous n'aimez pas la glace. Et notre grande juge internationale, arbitre des deux siècles Lysianne Lauret est là et bien là toujours solide au poste. Je vois même mon ami Jean Pierre Faugère assis au premier rang il est vrai qu'il est encore très jeune. Je vais vous demander de dire chacun, un petit mot à notre assemblée qui vous adore.

**Daniel de Paix de Coeur**

Je suis très heureux d'être ici, je connais pas mal de monde et cela me fait plaisir de vous rencontrer et de vous saluer. Je vous souhaite beaucoup de courage et tout le succès que vous méritez pour vous, vos clubs, vos athlètes, etc. Je ne suis pas très bon ou à l'aise à cette tribune, je vais donc repasser le micro à Didier Gailhaguet.

**Marguerite ZABERN**

Notre Président me prend au dépourvu. Je l'ai connu quand il patinait et quand il a fait les Championnats de France. C'est un excellent patineur. Il était très gracieux et toujours bien habillé.

Je suis Marguerite, qui pousse dans les prés. Vous avez dû en voir bien souvent. Quand il fait tempête, quand il neige, quand il fait froid, les pétales blancs tombent, mais quand le soleil arrive, le cœur jaune rayonne de joie. Quand je viens ici, et c'est la 56<sup>ème</sup> Assemblée générale à laquelle j'assiste, je suis au bonheur.

*- Rires et applaudissements -*

Vous êtes ma famille, parce que je n'en avais plus et que je suis seule. Alors, je me déplace. Tant pis pour les sous que je dépense, les impôts en auront moins. J'ai vu des jeunes dirigeants, aujourd'hui, je les admire parce qu'ils ont pris un peu de poids et un peu de cheveux gris. Ils sont toujours beaux. Ils ont toujours le regard tendre. Ils ont toujours le sourire. Ils ont toujours du charme et ils séduisent encore. Regardez-les. Je me retourne, je vois toute l'estrade merveilleuse. Jean-Bernard Hamel, j'ai patiné une fois avec lui en danse sur glace. Il m'avait appris une danse. Monsieur Maurin, je le connais depuis des années. Il est revenu, quel bonheur de l'avoir rencontré ce matin à l'hôtel ! Monsieur Vermeulen est magnifique.

*- Applaudissements nourris -*

Il ne change pas. Il est toujours aussi séduisant et notre avocat, qu'est-ce qu'il est consciencieux. Il semble que je le connais depuis longtemps. Si vous avez un problème dans vos clubs, adressez-vous à lui. Nous avons tous des problèmes dans les clubs. Notre Secrétaire général a de beaux yeux bleus. J'adore les yeux bleus. Je l'adore.

*- Rires et applaudissements longs et nourris -*

### **Odile Barranco**

C'était la surprise du chef, merci chef. Nous sommes pris au dépourvu, rien n'est préparé. Je crois que Marguerite a parlé pour moi. Sinon, nous sommes toujours là. Cela prouve que nous aimons la glace. Nous souhaitons une bonne continuation à tous ceux qui nous succèdent. Qu'ils restent aussi longtemps que nous, j'espère qu'ils aiment autant que nous la glace et que la Fédération continue à bien se porter sous la présidence de notre Président !

*- Applaudissements –*

### **Lysianne Lauret**

Je remercie tous les clubs, tous les champions que j'ai jugés de tout mon cœur, ceux qui ont remporté de grands Championnats comme les autres que j'aime tout autant. Didier, je le connais depuis qu'il est tout petit. J'espère que nous aurons encore beaucoup de champions du monde. Je remercie le Président de la Fédération et je souhaite qu'il continue à si bien travailler pour la fédération encore très longtemps car elle progresse c'est une évidence. Merci à vous tous d'être là.

*- Applaudissements longs et nourris–*

### **Didier GAILHAGUET**

Il est amusant et émouvant de vous entendre dire merci à tous et à toutes alors que c'est à nous de vous remercier de nous avoir transmis un si beau flambeau donc merci et longue vie à nos courageux anciens.

## **XXIV. Questions posées par les Groupements Affiliés**

### **Francis FONTANIE**

Nous n'avons pas reçu de questions. Néanmoins, compte tenu des différentes demandes faites par certains clubs de curling et ligues de BLS, le Président et Maître Guy Paris vont répondre à quelques questions sur le sujet.

### **Didier GAILHAGUET**

Nous n'avons pas eu de questions formulées, mais le Bureau exécutif souhaite aborder des sujets que certains clubs ont évoqués, notamment à propos du départ de la Fédération. Au Bureau exécutif, nous avons tenu à aborder ces sujets, bien qu'aucune question n'ait été posée par les Groupements Affiliés. Si vous souhaitez vous exprimer, c'est le moment. Concernant le curling, nous avons eu une réponse à une question posée par le Président de la Commission sportive nationale de curling à la ministre des Sports. Cette dernière a répondu par l'intermédiaire de la Directrice des sports de manière extrêmement claire : l'Etat n'est pas favorable au démembrement de cette Fédération, mais plutôt au remembrement, qui d'ailleurs se manifeste dans d'autres Fédérations.

Entre-temps, un Président de club de curling, Monsieur Dublanquet de Nice, a saisi une mission de conciliation du Comité national olympique et sportif français. Je vais laisser Guy Paris s'exprimer sur la réponse faite par cette mission de conciliation.

## **Guy PARIS**

La question qui a été posée à la mission de conciliation est très exactement la question qui a été posée par des clubs de Bobsleigh, luge, skeleton et curling. Je crois que le plus simple est que je vous lise l'avis de conciliation adressé à Monsieur Dublanquet.

*« S'agissant du refus de la FFSG d'inscrire à l'ordre du jour de son Assemblée régionale le vote d'une résolution relative à l'autonomie du curling et du BLS, je relève qu'aux termes de l'article 10 des statuts de la FFSG qui dit que l'ordre du jour est fixé par le Conseil fédéral, la détermination de l'ordre du jour de l'Assemblée générale fédérale est de la compétence exclusive et discrétionnaire du Conseil fédéral. Ce dernier n'était par conséquent nullement tenu de faire figurer à l'ordre du jour de cette Assemblée générale le vote de la résolution que vous et 12 autres clubs de curling sollicitez.*

*Le règlement intérieur fédéral précise en son article 7.A que seules les questions figurant à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un débat en Assemblée générale ou en toute Commission de la FFSG. Toutefois, sont traitées en Assemblée générale, au point des questions diverses, toutes les questions ou propositions à passer au Président de la FFSG par un Groupements Affilié aux règles de la FFSG et ses organes déconcentrés avant la date limite fixée, le cachet de la Poste faisant foi, par le Conseil fédéral.*

*Or je relève, dans l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la FFSG, ainsi que dans celui de l'Assemblée générale des clubs de curling, que figure précisément un point réservé aux questions diverses au titre desquelles devrait être évoquée celle communiquée par vos soins, sous réserve que celle-ci ait été adressée avant la date limite fixée.*

*Au demeurant, si vous sollicitez qu'une scission de la FFSG pour obtenir la création d'une Fédération française de curling soit mise au vote, je me dois de vous rappeler, entre autres considérations, que l'article 9 bis de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative aux contrats d'association dispose que la scission d'une association est décidée dans les conditions requises par ses statuts pour sa dissolution. Lorsque la scission est réalisée par rapport à une nouvelle association, le projet de statuts de la nouvelle association est approuvé par délibération de l'association scindée et il n'y a pas lieu à approbation de l'opération par la nouvelle association. De sorte que cette éventuelle scission ne saurait être décidée lors de l'Assemblée générale ordinaire des 23 et 24 juin prochain et que la délégation prévue à l'article L131-14 du Code du sport a en toute hypothèse été accordée pour la discipline du curling jusqu'au 31 décembre 2018 à la FFSG.*

*Je ne peux par conséquent que constater que cette demande est manifestement dénuée de fondement. Aussi, votre demande, tant en ce qu'elle est dirigée contre le refus de communication de documents de la FFSG qu'en ce qu'elle est dirigée contre le refus de cette dernière d'inscrire à l'ordre du jour de son Assemblée générale le vote d'une délibération doit être déclarée irrecevable en application de l'article R141-7 du Code du sport qui dispose : Le président de la conférence des conciliateurs rejette les demandes de conciliation relatives à des litiges qui ne sont pas au nombre de ceux mentionnés au premier alinéa de l'article L. 141-4, ainsi que celles qui lui apparaissent manifestement dénuées de fondement.*

*Nous restons bien entendu à votre disposition. »*

En d'autres termes, la Fédération n'a pas été saisie de statuts d'une Fédération de dissidents qui l'auraient amenée à se poser la question de la scission. C'est donc à juste titre que le Bureau

exécutif et le Conseil fédéral ont refusé d'inscrire à l'Assemblée de ce jour la demande qui était présentée.

**Alain DUBLANCHET, Club de Curling de Nice**

Bonjour. Si j'ai bien compris, si nous devons continuer la démarche de scission, il faudrait que nous créions des statuts, que nous les proposons et que nous demandions à l'ensemble des clubs une Assemblée extraordinaire.

**Guy PARIS**

C'est cela.

**Alain DUBLANCHET, Club de Curling de Nice**

Messieurs, dames, je vous appellerai donc certainement, afin que les clubs se prononcent pour une Assemblée extraordinaire. J'espère que cette fois, Madame Pulcini fera suivre mon courrier.

**Didier GAILHAGUET**

Vos courriers sont nombreux et suivis, Monsieur Dublanchet. Sylvie Pulcini n'est pas habilitée à répondre à certaines questions.

**Alain DUBLANCHET, Club de Curling de Nice**

Je parle du courrier du 12 janvier dans lequel j'évoquais les frais de transport. J'ai 5 000 euros de budget. Vous imaginez bien qu'avec 2, voire 3 AG, c'est énorme. J'avais simplement demandé que l'on puisse mettre en place des vidéos ou des votes par correspondance. Je n'avais demandé que ça et ce mail n'a pas été transféré.

**Francis FONTANIE**

Si, Monsieur, j'ai eu connaissance de ce mail. Nous n'y avons pas donné suite, c'est autre chose. Ce n'est pas Sylvie Pulcini qui va décider de changer l'AG de lieu et de date.

**Alain DUBLANCHET, Club de Curling de Nice**

Ce n'est pas ce que je lui demandais.

**Michel-Ange Marie-Calixte de Paris Boulogne Olympique club**

Messieursdames, bonjour. Je voudrais remercier tous les gens qui m'ont soutenu au cours des années passées par rapport aux différents problèmes que j'ai pu avoir avec la Fédération. Je tiens à les remercier. Je ne citerai pas de nom pour éviter que ces personnes en subissent les conséquences.

Deuxièmement, je voudrais parler du bob, de la luge et du skeleton. J'aimerais que vous vous mettiez à notre place, à la place du bob, de la luge et du skeleton. Nous sommes des disciplines sportives qui ne correspondent pas du tout à votre univers. Nous n'avons pas la même Fédération internationale, nous n'avons pas la même pratique, puisque nous pratiquons nos disciplines sur une piste et non pas en patinoire, même si on peut pousser sur les patinoires. Dans l'absolu, nous avons

un autre équipement. C'est la vie, nous n'avons rien à voir les uns avec les autres. Les années l'ont prouvé. Au final, nous sommes inexistantes.

Vous pouvez légitimement réclamer des choses. Pour vos sports, les demandes sont légitimes et recevables et pour nos sports, cela ne l'est pas. Nous avons beau ne pas être d'accord avec vous, vous prenez les décisions de manière générale et nous sommes obligés de subir vos choix, parce qu'en termes de nombre, nous sommes moins importants que vous. J'aimerais que vous vous mettiez à la place de nos sports.

J'aurais aimé que les personnes de nos disciplines assument ce qui s'est passé. Certains clubs affiliés au sein de la Fédération ont demandé la scission. Ils n'ont pas compris qu'un combat était un combat et que les convictions étaient des convictions. On ne peut pas quitter le navire comme ça, parce qu'on l'a décidé. Certains sont retournés à la maison, comme un chien perdu qui rentre chez lui. Pendant ce temps, cela crée des problèmes pour les autres clubs. On est venu nous chercher. A Paris, on en a marre aussi. On nous tape sur les doigts alors que nous n'avons rien à voir là-dedans. Nous avons cette volonté de partir depuis un certain nombre d'années, mais une fois que c'est terminé, c'est Paris qu'on montre du doigt. Je vais le dire en toute transparence : c'est le club de La Plagne qui est venu nous chercher. Il faut que les gens sachent la vérité, parce qu'après, c'est nous qui avons des problèmes. On est venu nous chercher. Au final, ça donne ce que ça donne.

A un moment donné, il faut que tout le monde soit sérieux. Il faut aussi qu'on prenne réellement en compte notre situation. Ça ne peut pas durer. On est un sport extraordinaire. Il y a possibilité d'avoir des médailles, je vous le confirme, mais rien n'est fait pour. On ne sollicite pas les gens qui vont s'impliquer. Les clubs sont peu sollicités. Il y a de la défiance vis-à-vis de la Commission sportive nationale. Les 4 clubs étaient parties prenantes et au dernier moment, tout s'est écroulé. On parle d'une grande famille et personne ne veut salir la Fédération. Nous voulons trouver des solutions pour que chacun trouve sa place. Malheureusement, ce n'est pas le cas du tout. On va voir ce qui va se passer dans 4 ans. Je ne suis pas sûr que cela va bouger. Je le dis, malheureusement, nous n'avons rien à faire avec vous. C'est comme ça et c'est naturel. J'aimerais que le patinage nous aide. Pourquoi ne pas faire un référendum ? Aimerez-vous que dans votre famille, on vienne vous dire ce que vous devez faire avec vos enfants ? Je suis désolé, mais dans nos sports, nous ne voulons pas que l'on nous dise ce que nous devons faire. Nous sommes légitimes pour faire fonctionner nos sports par nous-mêmes et s'il y a des erreurs, nous ne pourrions nous en prendre qu'à nous-mêmes.

Le hockey est parti à ce que je sache. Il ne fait plus partie des sports de glace. C'est pas mal ce qu'ils ont fait, même si c'est loin d'être excellent. Nous aimerions pouvoir faire de belles choses dans nos disciplines et prendre nos propres décisions et surtout pas avec vous qui gachez tout.

J'essaie d'être le plus juste possible. Je vais dire aux personnes de ma discipline, le bob, la luge et le skeleton, on dit qu'on lave son linge sale en famille. A un moment, il faut se regarder dans le miroir avant d'aller critiquer. Ce n'est pas uniquement la faute de la FFSG ou du patinage. Que nos sports se remettent aussi en cause.

Je persiste, j'espère que dans le futur, nous aurons un vrai débat. Je sais que ce n'est pas la volonté de la Fédération que nous sortions de la FFSG. Sincèrement, pour vous et pour nous, je vous demande d'y penser. Je compte sur votre intelligence pas toujours la bonne pour que cette demande puisse se réaliser.

**Didier GAILHAGUET**

Merci de votre intervention. Je voudrais rappeler quelques chiffres, puisque des comparaisons sont faites avec d'autres disciplines. Bob, luge et skeleton, 71 licenciés, dont 41 actifs qui pratiquent. Curling, 359 licenciés, 24 clubs et sections, un budget de 28 000 euros auxquels s'ajoute l'aide de la Fédération internationale à hauteur de 7 000 à 9 000 euros selon les années. Croyez-vous sincèrement que l'on puisse comparer cela avec les 15 000 licenciés du hockey et croyez-vous sincèrement que l'on puisse faire une fédération de cette manière.

Par ailleurs, vous avez raison, Monsieur Marie-Clixte sur un point, il y a quelque chose qui nous rassemble véritablement : Ce sont vos dettes. Ce ne sont pas des dettes que vous me devez personnellement parce que vous auriez un problème personnel avec moi non ces 54 000 euros que vous avez indûment perçus, c'est à tous ces clubs présents que vous les devez, c'est à toute cette assemblée que vous les devez. S'il y a quelque chose qui nous rassemble, Monsieur, c'est bien vos dettes dues à cette communauté.

A ce jour, je suis le Président de la Fédération Française des Sports de Glace. J'entends assumer mes responsabilités dans un environnement associatif que je considère comme divisé sur cette question. Mes responsabilités premières, qui ont été soulignées tout à l'heure, sont les équipes nationales qui ne sauraient faire les frais des velléités de ceux qui seraient Président de la Fédération française de BLS ou Président de la Fédération française de Curling. Je peux comprendre certaines frustrations. Je peux respecter certaines revendications. J'entends les arguments exprimés de bonne foi, quand ils le sont, mais la bienveillance peut aussi avoir ses limites.

J'ai donc décidé avec le Directeur Technique National, de me donner les moyens de gérer les équipes nationales. L'idée principale est de ne pas oublier les sportifs qui ne sont en rien les vôtres ou les nôtres. Nous vous rappelons que ces 4 disciplines sont olympiques, que la Fédération entend les gérer selon les mêmes principes que les autres avec le même intérêt, selon les règles propres à leurs spécificités, mais dans l'esprit commun aux règles fédérales avec, comme dans les autres disciplines, des moyens issus de leurs ressources propres, qui sont celles de la solidarité toujours en vigueur dans cette Maison.

*- Applaudissements longs et nourris -*

**Michel Ange Marie Calixte**

Je ne veux pas entrer dans la polémique. J'assume. Dans ma vie, j'ai toujours assumé. Je ne le cache pas. Je ne voulais pas intervenir sur ce sujet, parce qu'une procédure est en cours, avec une personne qui s'appelle Monsieur Gérard Christaud qui a fait de faux témoignages. Ces faux témoignages ont engendré la perte de ce procès. On verra bien. Je ne voulais pas en parler, mais par respect vis-à-vis de vous, il faut que vous le sachiez. Des faux ont été faits, des mensonges ont été prononcés. Nous verrons bien ce qui va se passer, il y a une procédure en cours.

Concernant le départ du BLS, je sais qu'il y a eu un Conseil fédéral en 2015 durant lequel le Président lui-même a dit que parfois, comme dans la vie, il y a des mariages et après, on divorce. Le PV n° 6 de 2015 stipule que nous avons eu de belles histoires ensemble et qu'il y avait cette possibilité de partir. Nous nous sommes aussi appuyés sur ce qu'ont fait le Bureau exécutif et le Conseil fédéral. Ce n'est pas venu comme ça par l'opération du Saint-Esprit. C'est trop facile de dire que ce n'est pas possible, alors que le Conseil fédéral a validé la possibilité de partir de la Fédération. Vous pouvez vous-mêmes vérifier ces faits.

Je n'en dirai pas plus. Je vais même partir, parce que je connais le système. On a le droit d'être différent et de penser différemment, mais je ne supporte pas l'injustice. Vous ne respectez pas les gens.



*- Protestation de nombreux participants dans la salle à l'encontre de M. Marie Calixte*

### **Didier GAILHAGUET**

Je ne sais pas si nous ne respectons pas les personnes, j'ai la faiblesse de penser que oui, par contre ce dont j'ai la certitude, c'est que vous ne respectez pas le remboursement de vos dettes importantes, 54 000 euros dus à l'ensemble de nos clubs, ce n'est pas négligeable et soyez assuré que, s'il vous venait à l'idée de les respecter, vous qui vous targuez de tout assumer, nous les placerions dans le sport. Nous sommes en attente...

*- Applaudissements longs et nourris et poursuite des protestations à l'encontre de M. Marie Calixte*

### **Guy PARIS**

Tout ceci est très intéressant. Il y a eu des conditions prises par le Président et le Conseil fédéral. Seulement, dans ce que vous évoquez, il manque un volet important. Cette Fédération est sous la tutelle de l'Etat. La question a été posée à l'Etat pour savoir s'il était possible de scinder le BLS et le curling. La réponse a été négative. Il y a une idée fondamentale, nous sommes une Fédération. Vous avez la possibilité de dire que c'est anormal et que vous n'avez rien à voir avec la Fédération, mais l'Etat nous impose cette délégation et en l'état, il n'est pas possible de faire autrement.

### **Francis FONTANIE**

Avez-vous d'autres questions ?

#### **De la salle, Club de Strasbourg**

J'ai deux questions à vous poser, l'une concernant l'assurance et l'autre concernant les obligations fédérales. La Fédération de hockey propose des contrats d'assurance intéressants et bon marché qui couvrent tous les risques liés au sport. La Fédération Française des Sports de Glace propose-t-elle la même chose ?

### **Francis FONTANIE**

Vous parlez de la responsabilité civile. Je vous ai indiqué tout à l'heure que vous pouviez choisir l'option de l'individuelle accident. Le reste est automatique. La responsabilité civile dirigeant et la responsabilité civile du club sont dans l'assurance affiliation et licences. Dès que vous êtes affilié, vous avez tout ça dans l'escarcelle. Vous n'avez pas besoin de prendre une deuxième assurance. La seule assurance qu'il vous faut prendre, c'est si vous avez des locaux situés à la mairie ou à la patinoire et que l'on vous demande de les assurer.

#### **De la salle, Club de Strasbourg**

La répartition des heures d'accès à la glace à la patinoire fait l'objet de discussions parfois très intenses. La Direction de la patinoire nous oppose les obligations fédérales du hockey en disant qu'ils sont prioritaires. Je me suis posé la question suivante : ne serait-il pas possible de poser des obligations fédérales pour le patinage, afin que nous puissions faire la même demande auprès des municipalités et que le partage soit plus équitable.

**Didier GAILHAGUET**

Nous avons eu une réunion hier après-midi durant laquelle nous avons constaté que les Présidents de clubs de hockey, étaient extrêmement prégnants au niveau local. Il a la dynamique d'un sport collectif et il a des Présidents extrêmement pugnaces pour aller chercher des heures de hockey. On utilise la barrière pour des publicités, voire le centre de la glace. On cherche à avoir des buvettes pour les prochaines années, parce que les ressources se font moindres. A l'évidence, cette dynamique existe dans le hockey sur glace.

Nous avons le droit d'exister et de bien exister. D'abord, parce que nos sports et notre Fédération rayonnent internationalement. Cela fait près de seize ans que le hockey sur glace n'est pas aux Jeux olympiques. Nous avons la chance d'y être et parfois même d'y gagner des médailles. C'est quelque chose qui doit animer cette Fédération. Nous avons des tournées de l'équipe de France. Là aussi, ce sont des moyens de communication importants. Nous sommes à votre disposition pour répondre un peu plus spécifiquement à votre question et pour vous aider à négocier ces heures de glace si nécessaire. Je conclurai en disant que nous sommes forts, mais parfois un peu trop gentils, ce n'est pas toujours le cas des utilisateurs de la même aire de pratique.

**Francis FONTANIE**

Nous allons passer directement au point suivant.

**XXVII. Proposition et vote des tarifs des licences et des affiliations****Francis FONTANIE**

Nous allons vous proposer le tableau pour les années 2019/2020, 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023.

Pour les affiliations des clubs, des ligues et des comités départementaux, le Conseil fédéral propose de ne pas changer le montant de l'affiliation.

Nous avons une affiliation saisonnière. Nous n'avons eu aucune demande. Elle est donc supprimée.

Pour les licences sans assurance, on passerait de 38,20 euros à 39,90 euros pour la licence fédérale. L'avenant compétition ne change pas. La compétition passerait de 62,80 euros à 64,50 euros. La licence kid passerait de 18 à 18,50 euros. Nous laissons l'extension gratuite et l'Ice Pass à 5 euros.

Si vous votez ces augmentations légères, elles vaudront pour 4 saisons. Je rappelle que nous votons toujours pour l'année d'après. Le prochain vote aura donc lieu en 2022. Si vous n'avez pas de question, nous passons au vote.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

*Les tarifs des licences et des affiliations proposés par le Conseil fédéral et présenté par le Secrétaire général pour 4 saisons sont approuvés à l'unanimité.*

- Applaudissements -

Nous le présenterons lors de chaque AG, mais uniquement pour information jusqu'en 2022.

## **XXV. Résultat de l'élection à la Présidence de la FFSG**

### **Francis FONTANIE**

Il y a eu 730 suffrages exprimés, 566 voix se sont portées sur Monsieur Didier Gailhaguet, soit 78 % des suffrages.

**Monsieur Diider Gailhaguet est élu Président de la FFSG pour un mandat de quatre ans.**

- *Applaudissements* -

Il a été comptabilisé 21 nons, 48 abstentions, et 95 nuls.

- *Applaudissements longs et nourris* -

## **XXVI. Résultat des élections au Conseil Fédéral**

### **Francis FONTANIE**

Je vais vous donner maintenant le nom des personnes éluse et le nombre de voix obtenu par chacun.

Pour le collège des ligues, 9 postes :

- Michel Abravanel, 661 voix, élu ;
- Eric Bergerou, 629 voix, élu ;
- Maryanne Bouquet, 609 voix, élue ;
- Maryvonne Del Torchio, 572 voix, élue ;
- Véronique Licari, 590 voix, élue ;
- Franck Prieur, 688 voix, élu ;
- Patricia Scoffier, 603 voix, élue ;
- Mireille Simonin, 600 voix, élue ;
- Christelle Sotteau, 521 voix, élue.

Pour les autres disciplines, hors ISU :

- Alain Arnod-Prin, 535 voix, élu ;
- Bruno Catelin, 460 voix, élu ;

Médecin fédéral : Pascale Licari, 709 voix, élue.

Pour les athlètes de haut niveau :

- Morgan Ciprès, 682 voix, élue ;
- Romain Heinrich, 678 voix, élu.

Pour les disciplines ISU :

- Murielle Audemard, 350 voix élue ;
- Ludovic Le Guennec, 276 voix, élu ;
- Steve Ollivier, 246 voix, élu ;

- Jean-Philippe Savonnet, 352 voix, élu ;
- Michel Tamisier, 239 voix, élu.

Pour les éducateurs sportifs :

- Bruno Piel, 475 voix, élu.

Pour les moins de 26 ans :

- Tiffany Huot-Marchand, 730 voix, élue.

Pour les féminines :

- Pierrette Abravanel, 361 voix, élue ;
- Anne Chalier, 399 voix, élue ;
- Angélique Consigny, 317 voix, élue ;
- Martine Flourou, 357 voix, élue ;
- Brigitte Gaspar, 516 voix, élue ;
- Pascale Kovelmann, 485 voix, élue ;
- Isabelle Médard, 357 voix, élue ;
- Noëlle Salfati, 456 voix, élue ;
- Fabienne Sebag, 425 voix, élue.

Pour les juges :

- Anthony Leroy, 632 voix, élu.

Il y a donc 31 membres du Conseil fédéral.

Pour la suite des événements, je vais demander aux membres élus présents du Conseil fédéral de se retirer. Le Président va vous accompagner et vous allez procéder au vote du Président ou de la Présidente du Conseil fédéral. Ensuite, vous procéderez au vote des personnes nommées par le Président et proposées à l'approbation du Conseil fédéral, notamment les Présidents de CSN. Nous nous retrouverons dans un petit instant pour les résultats.

Il faudrait que la Commission de vérification des opérations électorales suive de près ce scrutin.  
Merci

*La séance est suspendue à 17 heures et reprend à 17 heures 35.*

**XXVIII. Réunion des membres du Conseil Fédéral pour :**

- 1. L'élection de leur Président ou Présidente**
- 2. La validation des membres du Bureau Exécutif proposés par le Président ou la Présidente de la FFSG**

**XXIX. Résultat de l'élection du Président ou de la Présidente du Conseil Fédéral et des membres du BE****Didier GAILHAGUET**

Pour l'élection à la Présidence du Conseil fédéral, il y avait 5 personnes élues absentes. Sur les 31 conseillers fédéraux élus, 26 étaient donc présents. Il fallait donc 14 voix au premier tour pour être élu. 3 candidats se sont présentés : Ludovic Le Guennec, Maryvonne del Torchio et Michel Abravanel. Aucun de ces candidats n'a eu la majorité des 14 voix au premier tour et Maryvonne del Torchio et Michel Abravanel sont arrivés aux deux premières places ; Nous avons donc procédé à un second tour avec ces deux candidats qui a donné le résultat suivant : 1 abstention, 13 voix pour Maryvonne Del Torchio, 12 voix pour Michel Abravanel. Maryvonne Del Torchio est donc élue Présidente du Conseil fédéral pour les 4 prochaines années.

- *Applaudissements nourris* -

**Maryvonne DEL TORCHIO**

Merci à vous tous. Si je suis à ce poste, c'est parce que vous m'avez élue membre du Conseil fédéral. Je souhaite donc vous en remercier. En tant que Présidente du Conseil fédéral, lors de la dernière mandature, je me suis engagée à être la plus transparente vis-à-vis de vous. Cette fois-ci, je pense que j'ai non seulement cette mission à remplir, mais également une autre mission. Cette mission consiste à passer le relais. Il faut absolument que des jeunes, avec d'autres méthodes de travail, puissent prendre le relais. Cela sera l'un de mes objectifs de cette mandature, afin que la Fédération puisse poursuivre sa route sans de véritables heurts. Je pense que c'est pour son bien.

Merci.

- *Applaudissements* -

**Didier GAILHAGUET**

Le Bureau exécutif peut comprendre désormais 16 membres plus le Président. Néanmoins, j'ai proposé au Conseil fédéral la validation de 10 personnes aujourd'hui, 2 personnes pour que l'association puisse continuer à fonctionner légalement auprès des membres, mais aussi auprès de nos institutions. Le Secrétaire général, Francis Fontanié, et le Trésorier général, Jean-Bernard Hamel, ont obtenu tous deux 26 voix, soit l'unanimité. Félicitations à eux deux.

- *Applaudissements longs et nourris* -

Afin que vous puissiez voter demain en toute connaissance de cause et sur la base de nos nouveaux statuts, j'ai proposé les Présidents des 8 CSN.

Le Président que j'ai proposé pour la CSN de patinage artistique, Alban Préaubert, a obtenu 24 voix. Il est donc élu.

- *Applaudissements nourris* -

Le Président de la CSN de danse sur glace, Loïc Cosnuau, avec 26 voix, est élu.

- *Applaudissements* -

Le Président de la CSN de patinage artistique synchronisé, Raphaël Cabon, 26 voix, est élu.

- *Applaudissements* -

Le Président de la CSN de ballet, Bernard Carles, 25 voix et 1 abstention, est élu.

- *Applaudissements* -

Le Président de la CSN de patinage de vitesse, Patrick Rivera, 23 voix, est élu.

- *Applaudissements* -

Le Président de la CSN de curling, Noël Morard, 25 voix et 1 abstention, est élu.

- *Applaudissements* -

Le Président de la CSN de bobsleigh, luge et skeleton, Alexandre Vanhoutte, 26 voix, est élu.

- *Applaudissements* -

Le Premier Président de la CSN des sports extrêmes, Pascal Henry, 25 voix et 1 abstention, est élu.

Nous sommes donc en premier ordre de marche, il faut maintenant travailler et compléter dans les 8 assemblées générales de demain ces équipes. Je compte sur vous.

## **XXX. Fin de l'Assemblée Générale de la FFSG**

### **Francis FONTANIE**

Nous arrivons au terme de cette Assemblée générale. Nous vous proposons de nous retrouver autour du pot de l'amitié, selon la formule consacrée.

Bonne continuation.

Je rappelle que les AG des disciplines auront lieu demain matin ainsi que les élections. Sylvie Pulcini passera au fur et à mesure pour les votes.

### **Didier GAILHAGUET**

Nous avons mis à l'honneur nos anciens tout à l'heure. Avant de passer au pot de l'amitié et aux distinctions honorifiques, je voudrais demander à deux très grands champions de monter sur l'estrade, le futur Directeur des équipes de France de patinage de vitesse, Alexis Contin, et le vrai médaillé de bronze des Jeux olympiques à mes yeux, Thibaut Fauconnet.

- *Applaudissements longs et nourris* -

**Alexis CONTIN**

Bonjour. Merci pour cet honneur. Je vais prendre la Direction de l'équipe de France de short track et grande piste. J'en suis très content. Je tenais à saluer le très bon travail de Frédéric Dambier. Sa méthode de travail m'a permis de préparer les Jeux en toute sérénité. Il y a pas mal de travail à faire. Je vais avoir besoin d'un temps d'adaptation pour apprendre à vous connaître, mais j'espère que nous pourrons mettre le short track et la grande piste parmi les disciplines médaillées des futurs Jeux.

Merci.

- *Applaudissements longs* –

**Didier GAILHAGUET**

Thibaut, ce que vous avez fait cette année est déjà formidable. Nous sommes contents que vous soyez aussi un cadre technique de la Fédération. Vous êtes encore entre deux eaux, vous ne savez pas si vous allez poursuivre. Nous souhaitons vous avoir d'une manière ou d'une autre, comme athlète peut-être à moins que ne vous choisissiez une autre voie. Quoi qu'il en soit, nous sommes contents de vous avoir parmi nous aujourd'hui.

**Thibaut FAUCONNET**

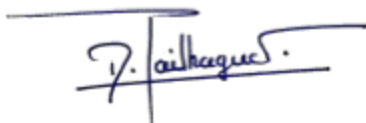
Merci à tous. Comme le dit Didier Gailhaguet, je pense que dans quatre ans, il sera compliqué de retenter l'aventure olympique. Mon corps vieillit, même si je ne veux pas l'admettre. Un grand merci à tous. Cette aventure olympique a été fabuleuse. Il y a eu des hauts et des bas. Nous avons connu Sochi, ça a été compliqué. Et là, le séjour en Corée a été magnifique. Je passe à rien de la médaille. Un grand merci à tous. Je suis ravi de la carrière que j'ai eu au sein de cette Fédération.

- *Applaudissements longs* –

**Francis FONTANIE**

L'AG est maintenant terminée. Nous passons au pot et à la remise des trophées.

*La séance est levée à 19 heures.*

**Le Président****Didier GAILHAGUET****Le Secrétaire Général****Francis FONTANIÉ**